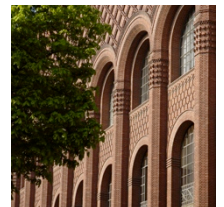
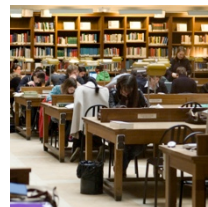
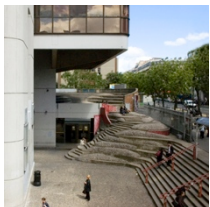


LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE



2021 / 2022



Légendes :

Couverture

Reproduction en plâtre d'une fresque romaine, Institut d'art et d'archéologie

Architecture moderne, gare d'Osaka (Japon)

Photographies : C. Galinand, UFR 03

Centre PMF

Restauration d'une peinture, CRBC

Relevé en plan au cours d'une fouille, Saint-Marcel (Indre)

Dépôt de fouille du SADY, (Yvelines)

Bibliothèque de l'institut d'art et d'archéologie

Institut d'art et d'archéologie

Photographies : A. Barroche, UFR 03

Dos de couverture

Centre PMF

Institut d'art et d'archéologie

Photographies : A. Barroche, UFR 03

**Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications.
La version la plus récente est à consulter sur le site internet de Paris 1
(<https://histoire-de-l-art-archeologie.pantheonsorbonne.fr/nos-formations/licences>)**

Directeur : Francis PROST

Responsable administratif : Romain LE MARCHAND

SECRETARIAT LICENCE 1^{ère} et 2^e année

Histoire de l'Art et Archéologie

Centre Pierre Mendès-France, Bureau B 701

90 rue de Tolbiac 75013 PARIS

Tél. : 01 44 07 88 49

Courriel : art1@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi matin

de 9h30 à 12h30

et de 14h à 16h30

Fermé le vendredi après midi

SECRETARIAT LICENCE 2^e et 3^e année

Préservation des Biens Culturels

9 rue Malher 75004 PARIS

Tél. : 01 44 78 33 59

Courriel : crbcufr03@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

SECRETARIAT LICENCE 3^e année

Histoire de l'Art et Archéologie

Institut d'Art et d'Archéologie, Bureau 102

3 rue Michelet 75006 PARIS

Tél. : 01 53 73 7093

Courriel : l3ufr03@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 16h00

SOMMAIRE

Calendrier	5
Le plagiat	6
Réagir face au harcèlement moral et sexuel	7
Séjours d'étude à l'étranger	8
Chantiers de fouille	9
Présentation générale de la licence	10
Direction des études	11
Licence 1 et 2 Histoire de l'Art et Archéologie	12
Licence 1	14
Organisation des enseignements	14
Thèmes des cours	16
Licence 2	20
Organisation des enseignements	20
Thèmes des cours	22
Stage et rapport de fouille L2 Parcours archéologie	27
Licence 2 Parcours Préservation des Biens Culturels	28
Présentation générale	29
Modalités d'admission	30
Organisation des enseignements	33
Thèmes de cours	35
Offre de cours pour les étudiants hors UFR03	38
Licence 3 Histoire de l'Art et Archéologie	39
Présentation générale	40
Licence année 3 / Parcours Archéologie	41
Organisation des enseignements	41
Thèmes de cours	44
Stage de pré-professionnalisation et rapport de stage en archéologie	53
Licence année 3 / Parcours Histoire de l'Art	55
Organisation des enseignements	55
Thèmes de cours	58
Stage de pré-professionnalisation et rapport de stage en Histoire de l'Art	68
Licence année 3 / Parcours Histoire du Cinéma	70
Organisation des enseignements	70
Thèmes des cours	71
Stage de pré-professionnalisation et rapport de stage en Histoire du Cinéma	73
Licence année 3 / Parcours intensif	74
Organisation des enseignements	74
Licence année 3 / Parcours Préservation des biens culturels	76
Organisation des enseignements	76
Thèmes de cours	78
Stages	80
Licence année 3 / Parcours double licence Paris1/UniBas	81
Organisation des enseignements	81
Calendrier du Département des langues	84
Règlement du contrôle des connaissances de la Licence	87
Licence HAA parcours « Passerelle »	99
Règlement du contrôle des connaissances de la Licence Dispositif « Passerelle »	100
Ouverture de l'Institut d'Art et Archéologie	106

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

2021 -2022

JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE	
LICENCE 1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Jeudi 2 septembre 2021 9h30-11h30 Amphi N, Centre PMF (90 rue de Tolbiac 75013 Paris)
LICENCE 2 HAA PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	Lundi 6 septembre 2021 10h00-11h00 Salle Jullian, Galerie Colbert (2 rue Vivienne 75002 Paris)
LICENCE 3 HAA PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	Lundi 6 septembre 2021 11h00-12h00 Salle Jullian, Galerie Colbert (2 rue Vivienne 75002 Paris)
LICENCE 3 HAA PARCOURS ARCHEOLOGIE	Mardi 7 septembre 2021 10h00-12h00 Amphi de l'Institut d'art et d'archéologie (3 rue Michelet 75006 Paris)
LICENCE 3 HAA PARCOURS HISTOIRE DE L'ART	Mardi 7 septembre 2021 14h30-16h30 Amphi de l'Institut d'art et d'archéologie (3 rue Michelet 75006 Paris)
LICENCE 3 HAA PARCOURS INTENSIF	Mardi 7 septembre 2021 14h30-16h30 puis 16h30-17h30 Amphi de l'Institut d'art et d'archéologie puis Salle Doucet (3 rue Michelet 75006 Paris)
LICENCE 3 HAA PARCOURS HISTOIRE DU CINEMA	Mercredi 8 septembre 2021 15h30-17h30 Salle DOUCET / Institut d'art et d'archéologie (3 rue Michelet 75006 Paris)
COURS MAGISTRAUX ET TRAVAUX DIRIGÉS	
1^{ER} SEMESTRE	Du lundi 13 septembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021
2^E SEMESTRE	Du lundi 24 janvier 2022 au samedi 23 avril 2022
VACANCES UNIVERSITAIRES 2020 / 2021	
TOUSSAINT	Du samedi 23 octobre 2021 au soir au lundi 1er novembre 2021
NOËL	Du samedi 18 décembre 2021 au soir au dimanche 2 janvier 2022
HIVER	Du samedi 26 février 2022 au soir au dimanche 6 mars 2022
PRINTEMPS	Du samedi 23 avril 2022 au soir au dimanche 1er mai 2022
EXAMENS	
1^{ER} SEMESTRE – 1^{ERE} SESSION	Du mardi 4 janvier 2022 au mercredi 19 janvier 2022
2^E SEMESTRE – 1^{ERE} SESSION	Du mercredi 4 mai 2022 au mercredi 18 mai 2022
2^E SESSION	Du lundi 13 juin 2022 au jeudi 30 juin 2022

LE PLAGIAT

Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais.

Le *Petit Robert* donne les définitions suivantes :

Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

Plagiat : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

Plagier : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ». Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc. De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant(e) fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

Pour éviter tout soupçon de plagiat, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant.

Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique.

Réagir face au harcèlement moral ou sexuel

Lutte contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral se caractérise par « des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte aux droits de la personne et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, et de compromettre son avenir professionnel ».

(article 222-33 du code pénal).

Lutte contre le harcèlement sexuel

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »
(article 222-33 du code pénal)

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, ne restez pas seul.

PARLEZ-EN.

A PUFR 03, trois enseignants-chercheurs référents peuvent vous recevoir :

Arnaud Bertinet : arnaud.bertinet@univ-paris1.fr

Marianne Christensen : Marianne.christensen@univ-paris1.fr

Catherine Wermester : Catherine.Wermester@univ-paris1.fr

sosharcelements@univ-paris1.fr

<http://www.pantheonsorbonne.fr/dispositif-de-lutte-contre-les-harcelements>

SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Vous désirez partir étudier à l'étranger l'année prochaine ? Profitez des nombreux accords internationaux de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ! Deux solutions s'offrent à vous :

1) Europe : le programme Erasmus+

Le programme Erasmus + vous permet de partir dans un pays européen pour un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir en Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/)

Les dossiers de candidature sont à retourner par courrier ou en main propre à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er mars.

Vous pouvez également bénéficier d'une [bourse Erasmus + \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/) si vous effectuez votre stage dans un pays de l'Union Européenne.

2) Reste du monde : les programmes internationaux (Asie, Amériques, Afrique, Océanie, Russie)

Ces programmes (MICEFA, BIC...) permettent aux étudiants de Paris 1 de suivre des enseignements hors Europe pour un semestre ou une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir hors Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/)

Les dossiers de candidature sont à retourner à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er décembre.

Dans tous les cas :

- 1) Consultez d'abord le site de Paris 1 pour choisir votre destination et élaborer votre projet (<http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/>).
- 2) Une fois votre choix effectué, consultez suffisamment tôt les déléguées aux relations internationales de votre UFR (Catherine WERMESTER en Histoire de l'art , Catherine.Wermester1@univ-paris1.fr) et Brigitte FAUGERE en Archéologie , Brigitte.Faugere@univ-paris1.fr)
- 3) Les étudiants désireux de partir dans des pays anglophones doivent préparer dès la rentrée le TOEFL (<http://langues.univ-paris1.fr/utile/TOEFL.pdf>), afin d'obtenir une note acceptable par les universités d'accueil.
- 4) **Contacts Maison Internationale** : outgoingEurope@univ-paris1.fr (mobilités Europe) / outgoingWorld@univ-paris1.fr (mobilités hors Europe)

Un séjour d'études à l'étranger est fortement valorisé, tant dans votre cursus universitaire que dans votre futur parcours professionnel. N'hésitez pas à partir !

Liste des chantiers de fouille dirigés par des enseignants ou chargés de cours de l'UFR :

Pays	Département / Commune	Lieu-dit	Période chronologique	Opération de terrain	Dates des opérations	Contact du responsable
Alaska	Cape Espenberg			Fouille		Claire.alix@univ-paris1.fr
Angola	Baia Farta			Fouille		Manuel.Gutierrez@univ-paris1.fr
Arabie Saoudite	Jizan / Iles Farasan (mer Rouge)		Antiquité	Sanctuaires, habitats, artisanat, camp romain, nécropole antique tardive	2-31 janvier 2020	solenemarion@gmail.com
Arabie Saoudite	Mada'in Salih (Hégra)		Vè s. av. J.-C. - IVè s. ap. J.-C.	Ville antique	15 janvier - 29 février 2020	laila.nehme@cnrs.fr
Chile	Batchelor		XVIIème siècle,	Fouille d'un campement de chasseur-cueilleurs	janvier	Marianne.Christensen@univ-paris1.fr
France	Alésia		Antiquité	Fouille d'un sanctuaire	juin -juillet	Olivier.De-Cazanove@univ-paris1.fr
France	Allier	Forêt de Tronçais	Diachronique	Prospection	hiver et automne	Laure.laut-taccoen@univ-paris1.fr
France	Etiolles, Les Coudrays		Paléolithique récent	Fouille de sols d'habitats Magdalénien	mi-juin à mi-juillet	valentin@univ-paris1.fr
France	Gambais			Fouille		olivier.weller@mae.cnrs.fr
France	Langeais			Fouille		virginie.serna@gmail.com
France	Mailleraye-sur-Seine		Gallo-romain	la villa et son terroir /approche globale d'archéologie environnementale	juillet	christophe.petit@univ-paris1.fr ; Jerome.spiesser@hotmail.fr
France	Menneville		Protohistoire	Fouille		michael.ilet@mae.u-paris10.fr
France	Moulins-sur-Orne	Argentan « brûle-Piquet »	Protohistoire	Fouille programmée d'une enceinte néolithique	du 17 au 31 aout 2019	giligny@univ-paris1.fr
France	Jablins	La pente de Croupeton	Protohistoire	Fouille	juillet	Francoise.bostyn@univ-paris1.fr
France	Poitiers			Prospection		Camille.Gorin@univ-paris1.fr
France	Ermilage Saint-Louis			Fouille		Sophie.david@onf.fr
France	Saint Marcel (Indre)	Les Mersans	Antiquité	Temple, ville antique	mi-juillet – mi-août	s.girond@laposte.net
Grèce	Délos		Archaïque à hellénistique	Étude de mobilier		Francis.Prost@univ-paris1.fr
Grèce	Crête	Mallia	Age du Bronze	Fouille	été	Maia.Pomadere@univ-paris1.fr
Guatemala	Naachtun			Fouille		Philippe.Nondédo@cnrs.fr
Iraq	Girdi Qala			Fouille		Pascal.Butterlin@univ-paris1.fr
Iraq	Logardan			Fouille		Pascal.Butterlin@univ-paris1.fr
Italie	Atella			Fouille		Roxane.Rocca@univ-paris1.fr
Italie	Basilicate	Pietragalla	Antiquité	Prospection		aduplouw@univ-paris1.fr ; vincenzo.capozzoli@univ-paris1.fr
Italie	Basilicate/Atella	Cimitero di Atella	Paléolithique ancien	sol d'habitat	août	roxane.rocca@univ-paris1.fr
Italie	Civita di Tricarico			Fouille		Olivier.De-Cazanove@univ-paris1.fr
Italie	Laos (Santa Maria del Cedro)			Etude de mobilier		aduplouw@univ-paris1.fr
Italie	Vulci			Fouille		Francois.Giligny@univ-paris1.fr
Jordanie	Tafileh	Dharih	Néolithique, Bronze ancien, Fer II - IXè s. ap. J.-C., XIè- XIIè s.	Sanctuaire, caravansérail, habitat rural : post-fouilles	printemps 2020	Francois.Villeneuve@univ-paris1.fr
Liban	Al-Jawzeh			Fouille		Dominique.Pieri@univ-paris1.fr
Mexique	Cuizillo el Mezquital-Los Azules			Fouille		Brigitte.Faugere@univ-paris1.fr
Mexique	Malpais Prieto			Fouille		Gregory.pereira@cnrs.fr
Mexique	Rio Bec			Fouilles et prospection		Eva.Lemonnier@univ-paris1.fr
Polynésie française	Fakahina			Fouille		Emilie.nolet@univ-paris1.fr
Roumanie	Tolici – Petricani			Fouille		olivier.weller@mae.cnrs.fr
Russie	Serteva		Mésolithique / Néolithique	Fouille d'habitats immergés du IIIe millénaire av. n.e., fouille subaquatique	juillet-août	Yolaine.Maigrot@univ-paris1.fr
Syrie	Mari			Fouille		Pascal.Butterlin@univ-paris1.fr
Turquie	Euromos			Fouille		Francis.Prost@univ-paris1.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES LICENCES

MENTION HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Objectifs de la formation

La licence Histoire de l'art et Archéologie de l'Université Paris 1 s'étend sur 3 ans après le bac et propose un triple objectif : permettre aux étudiants d'acquérir une solide culture générale en histoire de l'art et en archéologie, bénéficier d'une formation théorique et pratique dans ces disciplines et s'initier de façon cohérente à la spécialité qu'ils poursuivront en Master. Son originalité est d'offrir une grande diversité d'enseignements dans les domaines chrono-culturels et géographiques de l'histoire de l'art et de l'archéologie et de multiplier, tout au long des trois années, les approches historiques et méthodologiques. La pédagogie fondée sur une progression par objectif, alliée à la définition de pré-requis et à un programme de stages, donne aux étudiants la possibilité de définir progressivement leur parcours, voire de le réorienter.

L'année de L1 se caractérise par une offre d'enseignement relativement indifférenciée entre Histoire de l'Art, Archéologie, et Cinéma. Un début de spécialisation entre Histoire de l'Art, Archéologie et Cinéma est possible dès l'année de L2 en fonction des choix des enseignements réalisés par les étudiants, pour aboutir à la mise en place de parcours distincts en L3 : Archéologie, Histoire de l'Art, et Histoire du Cinéma. Le parcours Préservation des biens culturels commence en L2 ; son recrutement se fait par concours à l'issue du L1.

C'est en liaison étroite avec d'autres formations de Paris 1 qu'est proposée cette licence. Les UFR du domaine Sciences de l'Homme et de la Société, notamment celles d'Histoire et de Géographie, offrent des UE complémentaires pendant les années de L1 et de L2.

Dans l'offre de la région Île-de-France, la licence Histoire de l'art et Archéologie de Paris 1 affirme la spécificité de sa formation grâce à ses composantes qui, en archéologie, couvrent de nombreuses aires chrono-culturelles, et qui, en Histoire de l'art, proposent un enseignement aussi riche et actualisé, aussi cohérent et complet que possible.

Débouchés

Les titulaires d'une Licence Histoire de l'art et Archéologie pourront poursuivre en Master (cycles de 2 ans) dans l'une des mentions suivantes : Histoire de l'art, Archéologie et sciences pour l'archéologie, Patrimoine et Musées, Conservation et restauration des biens culturels. Ces mentions proposeront du reste, à partir de l'année de M2 et après un socle commun en M1, une quinzaine de parcours spécifiques, tels Ingénierie de l'archéologie, Préparation au concours du Patrimoine, Marché de l'art, Histoire de l'architecture, etc.

À l'issue du M2, les étudiants, désormais titulaires d'un Master, pourront poursuivre par un troisième cycle de formation (parcours doctoral) ou s'insérer dans la vie professionnelle. Les débouchés accessibles à l'issue de l'un de ces Masters sont notamment liés aux galeries d'art, aux musées, au patrimoine, à la médiation culturelle, ainsi qu'à l'archéologie (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Services archéologiques des collectivités territoriales).

Direction des études en Licence Histoire de l'art et archéologie

Directeur de l'UFR : Francis PROST

Francis.Prost@univ-paris1.fr

Directrice adjointe de l'UFR: Eleonore CHALLINE

Eleonore.challine@univ-paris1.fr

Coordination générale de la Licence	Mme Eleonore CHALLINE	Eleonore.challine@univ-paris1.fr
L1	Mme Marie GISPERT	Marie.Gispert@univ-paris1.fr
	Mme Roxane ROCCA	Roxane.Rocca@univ-paris1.fr
L2	Mme Émilie NOLET (archéologie)	Emilie.Nolet@univ-paris1.fr
	Mme Maureen MURPHY (histoire de l'art)	Maureen.Murphy@univ-paris1.fr
L2-L3 Préservation des Biens Culturels	M. Thierry LALOT	Thierry.Lalot@univ-paris1.fr
L3 Parcours Histoire de l'art	Mme Sophie DELPEUX	Sophie.Delpeux@univ-paris1.fr
L3 Parcours Archéologie	Mme Maia POMADERE	Maia.Pomadere@univ-paris1.fr
L3 Parcours Cinéma	M. Guillaume VERNET	Guillaume.Vernet@univ-paris1.fr
L3 Parcours Intensif	Mme Éléonore MARANTZ	Eleonore.Marantz@univ-paris1.fr
Parcours Passerelle-CPGE	M. Alain DUPLOUY	Alain.Duplouy@univ-paris1.fr

Liens utiles

Pour les cours de langues : <https://langues.pantheonsorbonne.fr/>

Pour les cours de sport : <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Pour les Espaces Pédagogiques Interactifs : <https://cours.univ-paris1.fr/mod/page/view.php?id=586238>

Iconothèque numérique : <http://iconotheque.univ-paris1.fr/index.php>

LICENCE 1 et 2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Licence première et deuxième années (L 1 et L 2)

Les deux premières années comprennent, par semestre, une UE fondamentale, une UE complémentaire et une UE de méthodologie.

1. UE fondamentale

L'UE fondamentale est consacrée aux domaines chrono-culturels de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Il est obligatoire de choisir un cours dans chaque discipline.

HISTOIRE DE L'ART

Si l'histoire de l'art occidental est largement et logiquement privilégiée, en commençant par l'art antique, grec et romain, l'enseignement s'ouvre à d'autres horizons, avec l'art islamique et l'art africain. Des matières de définition plus récente ou moins fréquemment enseignées à ce niveau d'étude, comme l'histoire de la photographie, donnent aux étudiants la possibilité de s'initier très tôt à ces nouveaux champs de recherche. Dès le L1 et L2, sont également proposés des enseignements spécifiques au cinéma (Initiation à l'histoire du cinéma).

ARCHEOLOGIE

Cette formation affirme sa spécificité grâce à ses composantes qui ouvrent sur tous les continents, de l'Europe et du bassin méditerranéen jusqu'à de larges secteurs géographiques situés en Asie, en Afrique et en Amérique. Elle est également la seule, en région parisienne, à s'ouvrir à la protohistoire égéenne, à l'archéologie islamique, à l'archéologie byzantine, à l'archéologie océanienne ou africaine.

2. UE complémentaire

C'est au double besoin d'un enrichissement de la culture générale et d'une meilleure connaissance des contextes historiques, sociaux et intellectuels des productions ou des œuvres étudiées que répondent les cours de l'UE complémentaire proposés à travers une collaboration avec d'autres formations de l'UFR (comme l'Introduction à la préservation des biens culturels ou les Technologies artistiques, artisanales et industrielles) ou avec d'autres UFR de Paris 1.

3. UE de méthodologie

Les enseignements de méthodologie apportent les outils de base nécessaires à l'assimilation, au développement et à la mise en œuvre des connaissances acquises, avec le perfectionnement de l'expression dans la langue française, la maîtrise d'une autre langue vivante, l'apprentissage des techniques documentaires et de l'informatique utiles à la recherche en sciences humaines, et enfin l'initiation aux techniques et aux méthodes d'approche de la discipline. Le large éventail des cours offerts aux étudiants leur permet d'esquisser, dès la deuxième année, le parcours qu'ils choisiront en troisième année.

LICENCE 1

– Organisation des enseignements –

RESPONSABLES : ROXANNE ROCCA & MARIE GISPERT

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES, ENGAGEMENT CITOYEN AUX DEUX SEMESTRES

Semestre 1							
Unité d'enseignement	Coef UE.	ECTS UE	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	15	-1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> Archéologie et art préhistoriques Archéologie et art de Rome et de l'Italie Archéologie médiévale 	1	19h30	19h30	39h
			-1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> Art des Temps Modernes Art contemporain (XIX^e siècle) Histoire de la photographie 	1	19h30	19h30	39h
UE COMPLÉMENTAIRE	1	7,5	- Histoire moderne OU contemporaine (UFR 09)	1	26h		26h
			-2 matières à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> Culture Géographique (CM 18h sans TD) Philosophie générale (CM 13h et TD 13 h) OU Philosophie morale (CM 13h et TD 19 h30) Sciences sociales Découverte (CM 13h et TD 19h30) Introduction à la préservation des biens culturels 1 (CM 19h30) Technologies artistiques, artisanales et industrielles (CM 26h) Langues anciennes (TD 24h/36h) Activités sportives (TD 19h30/26h) 	1	De 0h à 44h	De 0h à 62h	De 37h30 min. à 62h max
UE de MÉTHODOLOGIE	1	7,5	- Expression française	2	13h	19h30	32h30
			- Outils et méthodes d'analyse (1)	2		19h30	19h30
			- Aux origines de l'histoire de l'art et de l'archéologie	2	13h		13h
			- Langue vivante 1 (LV1)	1		18h	18h
Volume semestriel minimum par étudiant		30			de 91h à 135h	de 96h à 158h	de 224h30 à 249h

Semestre 2

Unité d'enseignement	Coef. UE	ECTS UE	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	15	-1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Archéologie Protohistorique • Archéologie et art grec • Archéologie et art de l'Orient Ancien 	1	19h30	19h30	39h
			-1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Art médiéval • Art contemporain (XX^e siècle) • Histoire du cinéma¹ (des origines aux années 1950) 	1	19h30	19h30	39h
UE COMPLÉMENTAIRE	1	7,5	-Histoire ancienne OU médiévale (UFR 09) -2 matières à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Culture Géographie 2 (CM 18h, sans TD) • Philosophie générale (CM 13h et TD 13h) OU Philosophie politique (CM 13h et TD 19h30) • Sociologie et psychologie sociale (CM 13h et TD 19h30) • Introduction à la préservation des biens culturels 2 (CM 19h30) • Technologies artistiques, artisanales et industrielles (CM 26 h) • Langues anciennes (TD 24h/36h) • Activités sportives (TD 19h30/26h) 	1 1	26h De 0h à 44h	De 0h à 62h	26h De 37 h30 min. à 62 h max.
UE de MÉTHODOLOGIE	1	7,5	-Expression française -Outils et méthodes d'analyses -Langue vivante 1 (LV1)	2 2 1	13h	19h30 19h30 18h	32h30 19h30 18h
Volume semestriel minimum par étudiant		30			De 78h à 122h	De 96h à 158h	De 236h à 239h

UE FONDAMENTALE

SEMESTRE 1

ARCHEOLOGIE ET ART PREHISTORIQUES

Responsables : Roxane ROCCA et Boris VALENTIN

Cet enseignement concerne plus de 99 % de l'histoire des Hommes et de leurs pratiques sociales, notamment artistiques. On examine dans quelles circonstances est apparu le genre humain, il y a près de 4 millions d'années. Le cours évoque ensuite la longue évolution de l'Homme et de ses sociétés jusqu'à l'apparition de l'agriculture. L'autre moitié du cours porte sur la révolution artistique du Paléolithique récent et sur les courants stylistiques très divers qui naissent à cette époque. Les TD éclairent d'autres aspects des modes de vie préhistoriques et présentent les méthodes utilisées pour les reconstituer.

ARCHEOLOGIE ET ART DE ROME ET DE L'ITALIE

Responsable : François VILLENEUVE

INITIATION A L'ARCHEOLOGIE ET A L'ART ROMAINS

Ce cours donne les bases pour aborder l'archéologie et l'art du monde romain, à travers des exemples essentiellement italiens (Rome, Ostie, Pompei), mais aussi provinciaux. Il est centré sur la période la plus riche et la plus classique de l'archéologie romaine, du II^e siècle av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. On suit un plan thématique : archéologie de la terre, des transports, de l'eau, des maisons, des lieux funéraires, des lieux publics, etc. Une séance de travaux dirigés complète chaque séance de cours.

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE

Responsable : Anne NISSEN

Dans le cadre de ce cours, sont abordés les principaux domaines de la recherche en archéologie du Moyen âge : les matériaux et les techniques de construction, l'habitat rural, l'habitat urbain, l'architecture civile, l'architecture militaire, les structures religieuses, les inhumations et les rites funéraires, l'artisanat et les transports.

ART DES TEMPS MODERNES

Responsable : Anne-Laure IMBERT

Ce cours propose un panorama de l'art européen des temps modernes, de Giotto au XVII^e siècle.

ART CONTEMPORAIN (XIX^e SIECLE)

Responsable : Pierre WAT

Ce cours propose une initiation à l'histoire de l'art du XIX^e siècle, de la Révolution française à la Belle Époque. Pour chaque période, les principaux courants seront étudiés (néo-classicisme, romantisme, réalisme, naturalisme, impressionnisme), à travers une sélection d'œuvres confrontées à des questions transversales (la peinture d'histoire, le paysage, l'orientalisme, la modernité, l'engagement...)

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

Responsable : Eléonore CHALLINE

LA PHOTOGRAPHIE AU XIX^e SIECLE

Ce cours est conçu comme une initiation à l'histoire de la photographie.

Il vise à retracer l'histoire du médium et des images photographiques depuis l'invention dans les années 1830 jusqu'au début du XX^e siècle. En suivant une approche chrono-thématique, il s'agira de comprendre les ambitions tant esthétiques que culturelles ou sociales de la photographie dans son premier siècle d'existence.

SEMESTRE 2

ARCHEOLOGIE PROTOHISTORIQUE

Responsables : Françoise BOSTYN, Sophie KRAUSZ et Pascal RUBY,

Le cours aborde l'apparition en Europe des premières sociétés agricoles (Néolithique et Chalcolithique – du VI^e au III^e millénaire avant notre ère), et leur évolution vers des sociétés plus complexes (Age du Bronze et du Fer – du III^e au I^{er} millénaire avant notre ère). Une présentation des principaux traits culturels (habitat, pratiques funéraires, production matérielle, etc.) des sociétés protohistoriques sera proposée, dans un cadre chronologique et environnemental précis. On donnera aussi une initiation aux méthodes de recherches protohistoriques, de la production des données (prospections, fouilles, analyses...) à leur interprétation.

ARCHEOLOGIE ET ART GREC

Responsable : Maïa POMADERE

Le cours propose un panorama de la civilisation grecque de la période géométrique (VIII^e s. av. J.-C.) à la période classique (V^e-IV^e s. av. J.-C.), en prenant appui sur la culture matérielle et la production artistique des cités, principalement de la Grèce égéenne. Les TD visent à l'acquisition de la méthodologie et du vocabulaire indispensables pour le commentaire d'œuvres et de documents archéologiques de natures variées (architecture, sculpture, céramique, vestiges funéraires).

ARCHEOLOGIE ET ART DE L'ORIENT ANCIEN

Responsable Pascal BUTTERLIN

DU VILLAGE AUX EMPIRES, ARCHEOLOGIES ORIENTALES

Le cours et le TD constituent une initiation aux enjeux contemporains de l'archéologie orientale. Le cours abordera les mécanismes sociaux, économiques et culturels d'un monde en mutation. Ainsi seront présentées les principaux concepts et les grandes étapes d'une région clé de l'histoire : la sédentarisation, la domestication des animaux et des plantes, les cultures villageoises, les premières villes et l'apparition de l'écriture, les royaumes mésopotamiens aux époques sumérienne, akkadienne et amorrite, et enfin les grands Empires assyriens et babyloniens. En TD, des analyses de sites, de monuments et d'œuvres d'arts viendront illustrer le cours et permettront d'approcher des éléments variés des civilisations orientales.

ART MEDIEVAL

Responsable : Anne-Orange POILPRE

Cette initiation à l'histoire de l'art au Moyen âge traitera de l'architecture, des arts monumentaux et des arts précieux selon un parcours chronologique. On s'attachera à caractériser et contextualiser les différentes phases chronologiques qui marquent une période allant du Ve au XIII^e siècle en Europe, afin de dresser un panorama cohérent des grandes questions artistiques propres à cette époque.

ART CONTEMPORAIN (XX^E SIECLE)

Responsable : Pascal ROUSSEAU

DE L'IMPRESSIONNISME AU POP ART (1860/1956)

Ce cours propose d'acquérir une connaissance générale de l'art du XX^e siècle, un siècle de modernité de 1860 aux années 1960, de l'impressionnisme au pop art, principalement en Europe et aux Etats-Unis.

HISTOIRE DU CINEMA 1 (DES ORIGINES AUX ANNEES 1950)

Responsable : Ania SZCZEPANSKA

DU PRE-CINEMA AUX ANNEES 1940

Ce cours constitue une initiation à l'histoire du cinéma, du pré-cinéma aux années 1940. Ce parcours permettra d'aborder la naissance du cinématographe, l'institutionnalisation du cinéma, la fondation d'Hollywood et le développement des "écoles nationales" spécifiques en Europe et en URSS. Il s'agira d'aborder dans un même mouvement les aspects esthétiques, économiques et sociaux du cinéma. En L2, un second cours poursuit ce panorama, des années cinquante à nos jours.

Attention: l'analyse filmique à proprement parler commence en L2.

UE COMPLEMENTAIRE

Les étudiants doivent choisir obligatoirement un cours magistral d'Histoire et un autre enseignement parmi une liste proposée par les UFR de Géographie, Philosophie, Sciences sociales, Langues anciennes et Activités sportives. L'UFR 03 offre également les matières suivantes :

INTRODUCTION A LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS 1 (S 1)

Responsables : Charlotte MARTIN DE FONJAUDRAN et Charlotte NADELMAN

Cet enseignement est une introduction à la conservation-restauration et prend comme point de départ l'existence matérielle des œuvres d'art dans le temps. Il est le préalable indispensable à une étude des gestes et interventions des archéologues, des scientifiques et des conservateurs. Il traite de notre perception des objets et de comment l'idée que nous nous faisons des œuvres d'art, influence la manière dont nous les traitons. Les différentes approches, les acteurs et les concepts de la préservation des biens culturels seront revus dans un contexte historique et au travers d'exemples concrets.

INTRODUCTION A LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS 2 (S 2)

Responsable : Barbara JOUVES-HANN

Ce cours aborde de manière générale les grandes questions relevant du domaine de la conservation-restauration du patrimoine et constitue une introduction aux méthodes employées en restauration des biens culturels. Une partie du cours sera consacrée aux problèmes soulevés par la préservation de différents matériaux employés dans les domaines des beaux-arts, du patrimoine archéologique et des collections d'objets ethnographiques. Les questions relatives à la déontologie de la conservation-restauration seront également abordées, ainsi que les principes généraux de la conservation préventive.

TECHNOLOGIES ARTISTIQUES, ARTISANALES ET INDUSTRIELLES (S 1 ET S 2)

Responsables : Anne SERVAIS (S1) / Bruno PERDU (S2)

Cet enseignement vise à découvrir les principales technologies artistiques, artisanales et industrielles, mises en œuvre dans la réalisation d'objets. La connaissance des objets est ici abordée sous l'angle technologique, se mêlant aussi à la notion de patrimoine par l'étude de la création, de la réception et de la reconstitution des objets.

L'objectif pédagogique s'appuie sur une approche des outils, gestes, matériaux et procédés de fabrication de ces objets ainsi que sur leur réception. Cette approche convoque autant les sources historiques portant sur les processus de création que les données synchroniques produites par l'analyse de la matière.

UE DE METHODOLOGIE

EXPRESSION FRANÇAISE (S 1 ET S 2)

Responsable : Emmanuelle GUITARD

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le cours d'expression française n'est pas seulement un cours de rhétorique mais une initiation à l'histoire de la littérature française depuis la naissance de la langue jusqu'à la création littéraire contemporaine. Les exercices écrits proposés en L1 permettent de développer plusieurs techniques : commentaire, dissertation, description, synthèse. Les sujets abordés seront tous liés aux arts plastiques et tourneront autour de questions telles que l'inspiration, l'iconoclasme, la poétique des ruines, la censure, la restitution du patrimoine annexé.

AUX ORIGINES DE L'HISTOIRE DE L'ART ET DE L'ARCHEOLOGIE (S1)

Responsables : François GILIGNY et Sarah HASSID

Ce cycle de cours proposera aux étudiants une introduction à l'histoire, aux problématiques, aux techniques et instruments de travail propres à l'histoire de l'art et à l'archéologie. Il reviendra sur l'épistémologie, la variété des méthodes et les enjeux contemporains de ces deux disciplines. Il s'achèvera par une séance commune consacrée au thème des destructions, du pillage et des spoliations des œuvres d'art, des objets et sites archéologiques.

OUTILS ET METHODES D'ANALYSE (S 1)

Responsable : Barbara SEMEL (S1)

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants de comprendre les enjeux, normes et pratiques du travail universitaire. On apprendra à mener en autonomie une recherche documentaire sur un thème précis, en faisant preuve d'esprit critique, à utiliser et citer les sources en respectant les normes du travail universitaire, à présenter ses résultats dans des documents organisés et structurés, à l'oral comme à l'écrit, et enfin à structurer et analyser ses données en utilisant les outils informatiques (traitement de texte, tableur, diaporama, logiciel de gestion bibliographique Zotero).

OUTILS ET METHODES D'ANALYSE (S 2)

Responsables : Roxanne ROCCA et Marie GISPERT

Cet enseignement a pour objectif de faciliter l'acculturation des étudiants à l'histoire de l'art et à l'archéologie à travers l'étude approfondie du vocabulaire de base et des principales notions qui sous-tendent la pratique de ces deux disciplines universitaires.

LICENCE 2

– Organisation des enseignements –

RESPONSABLES : ÉMILIE NOLET & MAUREEN MURPHY

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES OU ENGAGEMENT CITOYEN A TOUS LES SEMESTRES

Semestre 3							
Unité d'enseignement	Coef. UE	ECTS UE	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	3	15	-3 matières à choisir parmi (2 avec TD, 1 Sans): <ul style="list-style-type: none"> • Art et archéologie du monde égéen • Archéologie de l'Amérique précolombienne • Archéologie paléochrétienne et byzantine • Archéologie et art de l'Afrique • Art byzantin • Architecture des Temps modernes (1) • Art moderne (Renaissance) • Arts de la deuxième moitié du XX^e siècle • Analyse de films 	2	19h30	19h30	de 19h30 à 39h par matière
UE COMPLÉMENTAIRE	1	5	- Histoire ancienne OU médiévale (UFR 09)	1	26h		26h
			- 1 matière à choisir parmi :	1	30h30		De 18h min. à 36h max.
			• Technologies appliquées à l'art et à la préservation des biens culturels (1)	1	18h	18h	
			• Culture géographique 3 (CM 18h sans TD)	1	13h	13h	
			• Histoire de la Philosophie OU Esthétique (CM 13h et TD 13h)	1	13h	19h30	
			• Sociologies contemporaines OU Psychanalyse (CM 13h et TD 19h30)	1		18h/24h	
• LV2 (TD 18h) OU Langues anciennes (TD 24h)	1		19h30				
• Activités sportives (TD 19h30/26h)	1						
UE de MÉTHODOLOGIE	2	10	- Méthodes de travail en archéologie OU Les grandes questions de l'histoire de l'art (1)	2	19h30	19h30	39h
			- Anthropologie sociale appliquée à l'archéologie OU Iconographie religieuse	2	19h30		19h30
			- Langue vivante 1 (LV1)	1		18h	18h
Volume semestriel minimum par étudiant		30			De 123h30 à 141h30	De 76h30 à 112h30	De 218h à 236h

Semestre 4

Unité d'enseignement	Coef. UE	ECTS UE	Matières constitutives de l'UE			Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
							Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	3	15	3 matières à choisir parmi (2 avec TD, 1 sans TD): <ul style="list-style-type: none"> • Art et archéologie de l'espace Pacifique Nord-Sud • Archéologie et art de la Gaule romaine • Archéologie et art islamiques • Archéologie médiévale et moderne • Art moderne (XVII^e-XVIII^e siècle) • Architecture des temps modernes (2) • Architecture du XX^e siècle (1) • Histoire du cinéma 2 (de la nouvelle vague à aujourd'hui) • Histoire de la photographie 			2	19h30	19h30	de 19h30 à 39h par matière
UE COMPLÉMENTAIRE	1	5	- Histoire moderne OU contemporaine (UFR 09) - 1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Culture géographique 4 (CM 18 h, sans TD) • Histoire de la Philosophie 2 OU Esthétique (CM 13h et TD 13h) • Anthropologie (CM 13h et TD 26h) : La méthode comparatiste au XX^e siècle OU Application à des domaines spécialisés • LV2 (TD 18h/24h) OU Langues anciennes (TD 24 h/36h) • Activités sportives (TD 19h30/26h) 			1	26h		26h
UE de MÉTHODOLOGIE	2	10	- Méthodes de travail en archéologie - Environnement des sociétés anciennes - Initiation à la recherche de terrain (stage d'archéologie)	OU	- Les grandes questions de l'histoire de l'art (2) - Iconographie profane	2	19h30	19h30	39h
						2	19h30	19h30	19h30
						2		0 ou 80h	0 ou 80h
			2	13h	19h30	32h30			
			1		18h	18h			
Volume semestriel minimum par étudiant		30					De 136h30 à 154h30	De 96h à 176h	De 250h30 à 351h30

UE FONDAMENTALE

SEMESTRE 3

ART ET ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEEN

Responsable : Haris PROCOPIOU

Il s'agit d'une initiation à l'étude des civilisations qui se sont développées dans le bassin égéen avant celle de la Grèce antique, depuis l'apparition des premiers villages à l'époque néolithique (VII^e-IV^e millénaires) jusqu'à la naissance de la cité (VIII^e siècle av. n. è.). Après un aperçu de l'histoire de la recherche, on aborde successivement l'époque néolithique, le Bronze Ancien (III^e millénaire) notamment à Troie et dans les Cyclades, les civilisations palatiales de la Crète minoenne et de la Grèce mycénienne (II^e millénaire) et la Grèce des siècles dits obscurs (X^e-VIII^es. av.n. è.). Ce cours s'inscrit pleinement dans les formations suivantes : archéologie grecque, archéologie orientale, Protohistoire européenne.

ARCHEOLOGIE DE L'AMERIQUE PRECOLOMBIENNE

Responsables : Eva LEMONNIER ,Sonia de ANDREIS et Juliette TAIEB

Ce cours d'initiation propose une introduction générale aux civilisations précolombiennes de Mésoamérique et des Andes. Après une description des différentes aires culturelles réparties sur le double continent américain et la chronologie générale, les méthodes spécifiques de travail en américanisme seront présentées. Le cours s'articule en deux temps : le premier (8 séances) permettra d'aborder les civilisations mésoaméricaines, le second (4 séances) les civilisations des Andes. On suivra dans les deux cas les évolutions chronologiques en insistant pour chaque période sur les phases d'apogée des civilisations : Teotihuacan, Maya, Tolteque et Aztèque pour la Mésoamérique, Chavin, Tiwanaku, Chimu et Inca pour les Andes.

ARCHEOLOGIE PALEOCHRETIENNE ET BYZANTINE

Responsable : Bertrand RIBA

DE CONSTANTIN A HERACLIUS : LA TRANSFORMATION DU MONDE ROMAIN

L'Empire romain prend un nouveau visage à partir du règne de l'empereur Constantin (306-337). Aussi, un glissement progressif vers un nouvel empire chrétien va bouleverser profondément la société et ses mentalités : apparition de l'iconographie chrétienne (catacombes), naissance d'une nouvelle architecture religieuse (basilique chrétienne), création d'une nouvelle capitale en Orient, Constantinople. Ce cours d'initiation souligne, à la lumière des recherches archéologiques et en histoire de l'art, les spécificités politiques, sociales, économiques, religieuses et culturelles de cette période de mutation (IV^e -VII^e s.).

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AFRIQUE

Responsable : Emmanuelle HONORE

Le cours consiste en un premier aperçu de la diversité culturelle qui s'est développée au cours de 300 000 ans d'histoire humaine sur le continent africain. Le parcours chronologique débutera des premières manifestations symboliques et artistiques au Middle Stone Age parallèlement au développement des régionalismes culturels et se poursuivra jusqu'aux villes, empires, royaumes et Etats, en passant par les développements socio-économiques et techno-culturels du Late Stone Age, les « Néolithiques » et l'âge du Fer.

ART BYZANTIN

Responsable: Héléna ROCHARD

INITIATION A L'ART BYZANTIN

Cours d'initiation à la civilisation et à l'art de l'Empire romain chrétien d'Orient (330-1453) visant à donner les connaissances de base (cadre historique, vocabulaire spécialisé, architectural et iconographique, principales techniques) en proposant une analyse de monuments et thèmes importants : Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Vital à Ravenne, Sainte-Catherine au Sināï, le développement des icônes, les répercussions de la politique iconoclaste sur l'art, les grandes fondations monastiques du XI^e siècle et leur décoration, etc. jusqu'à l'ultime floraison artistique sous les Paléologues et les derniers feux de la mosaïque à Constantinople.

ARCHITECTURE DES TEMPS MODERNES

Responsable : Jean-François CABESTAN

LES HERITAGES ANTIQUES ET MEDIEVAUX

L'enseignement de l'histoire de l'architecture se fonde sur un ensemble de connaissances élémentaires. L'assimilation d'un vocabulaire spécifique et la familiarisation à la lecture du dessin d'architecture forment un préalable à toute investigation sur les créations des différentes périodes. Une présentation des grands moments de l'architecture occidentale fournit le prétexte et la trame de cette initiation, où la dimension territoriale des phénomènes fait l'objet d'une attention toute particulière.

Site internet : www.jeanfrancoiscabestan.com (rubrique « enseignements »)

ART MODERNE (RENAISSANCE)

Responsable : Fabien LACOUTURE

Ce cours a pour objet l'art de la Renaissance en Italie du début du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle. Il s'articule en deux temps. Pour le XV^e siècle, l'étude sera transversale, puisqu'il sera question d'étudier les grandes thèmes qui innervent la production artistique dans les différentes cours italiennes. Le XVI^e siècle offrira une approche plus chronologique, pour comprendre les différents moments de la production artistique d'une Italie profondément marquée par de grands bouleversements. Ce cours sera également l'occasion d'étudier plus longuement certaines œuvres et ainsi d'acquérir les méthodes d'analyse stylistiques et iconographiques..

ARTS DE LA DEUXIEME MOITIE DU XX^E SIECLE

Responsable : Pascal ROUSSEAU

ART DU SECOND XX^E SIECLE : DE 1960 A NOS JOURS

Ce cours d'initiation sera consacré à l'étude des diverses pratiques artistiques des années soixante à nos jours, avec une attention particulière portée à l'émergence de nouveaux formats d'exposition et médias (land art et conceptualisme, vidéo, film expérimental, performance) et de nouveaux outils théoriques (féminisme, politiques identitaires, postcolonial et études subalternes, postmodernisme), jusqu'au tournant plus récent de la globalisation.

ANALYSE DE FILMS

Responsable : Stéphane GOUDET

Le cours vise à apprendre à découper et à analyser un film en assurant une maîtrise du vocabulaire et des outils conceptuels nécessaires à ces deux pratiques, tout en permettant de réfléchir sur les modalités des discours possibles sur le cinéma. L'analyse de séquences sera concrètement abordée à partir de films de Vittorio de Sica (*Le Voleur de bicyclette*).

SEMESTRE 4

ART ET ARCHEOLOGIE DE L'ESPACE PACIFIQUE NORD-SUD

Responsables : Claire ALIX et Emilie NOLET

Les sociétés qui se sont épanouies sur les îles et sur les marges côtières de l'Océan Pacifique ont développé des formes culturelles originales, mais très inégalement connues en Europe. Ce nouveau cours s'attachera aux cas de l'Océanie et de l'extrémité nord-occidentale de l'Amérique du Nord. Nous examinerons les principales caractéristiques des arts, des sociétés et de l'archéologie dans chacune de ces deux aires culturelles, tout en réfléchissant à des thèmes transversaux : par exemple la gestion des contraintes environnementales, les enjeux sociopolitiques associés aux patrimoines matériels et immatériels, la place des savoirs traditionnels et le rôle de l'ethnoarchéologie, l'histoire des collectes d'objets et la formation d'un « imaginaire exotique », etc.

ARCHEOLOGIE ET ART DE LA GAULE ROMAINE

Responsable : Laure LAÛT

Le cours présente tout d'abord le développement du réseau des agglomérations et des voies de circulation dans les provinces de Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise, Belgique). Différentes thématiques sont ensuite abordées, qui permettent de cerner les principales caractéristiques du monde gallo-romain : lieux de culte, édifices de spectacle, thermes et aqueducs, artisanat, habitat, décors des espaces publics et privés, nécropoles, dynamiques de peuplement et relations villes/campagnes.

ARCHEOLOGIE ET ART ISLAMIQUES

Responsable : Jean-Pierre VAN STAEVEL

INTRODUCTION AUX ARTS ET A L'ARCHEOLOGIE DES PAYS D'ISLAM

Après une introduction générale portant sur les conditions de l'avènement d'une nouvelle religion monothéiste dans le Proche-Orient du début du VII^e siècle, le cours s'attachera plus particulièrement à présenter l'évolution de l'architecture islamique et du décor architectural durant l'époque médiévale et moderne. Cette étude permettra d'inscrire dans la longue durée un questionnement sur les modalités d'émergence, durant les premiers siècles, d'une société et d'un art à proprement parler « islamiques », et sur la pluralité de ses expressions visuelles ultérieures. Les TD proposeront quant à eux un aperçu de la richesse des arts mobiliers en terre d'Islam

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE

Responsable : Danielle ARRIBET-DEROIN

Le cours traite des principaux aspects du cadre de vie et de l'environnement matériel des hommes et des femmes, au Moyen Âge et à l'époque moderne. Sont étudiées, de manière thématique, leurs manières de vivre et les réponses apportées à la satisfaction de leurs principaux besoins (s'alimenter, se loger, se vêtir, se déplacer, etc.), incluant les activités telles que l'agriculture et l'artisanat. Une attention particulière est accordée à l'apport des différentes sources (y compris écrites et figurées), qui fournissent les documents étudiés en TD.

ART MODERNE XVII^E-XVIII^E SIECLES

Responsable : Esther GUILLAUME

LA PEINTURE FLAMANDE ET HOLLANDAISE AU XVII^E SIECLE

Initiation à la peinture flamande et hollandaise : les Romanistes, les maniéristes, les caravagesques d'Utrecht, Bruegel, Rubens, Rembrandt ... et quelques autres.

ARCHITECTURE DES TEMPS MODERNES (2)

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Fondé sur la présentation de l'architecture de la Renaissance italienne, de Brunelleschi à Michel-Ange, ce cours se propose tout à la fois de livrer une présentation synthétique des principales réalisations architecturales et des principales théories de ce moment clé, à la fois de donner aux étudiants les bases de la culture classique qui se met alors en place dans ce domaine et qui irrigue ensuite toute l'histoire de l'architecture occidentale jusqu'à nos jours.

ARCHITECTURE DU XX^E SIECLE (1)

Responsable : Christine MENGIN

A LA RECHERCHE DE LA MODERNITE (1889-1940)

L'enseignement explore la façon dont les architectes ont cherché à répondre aux nouvelles conditions sociales et culturelles provoquées par la Révolution industrielle puis par la Première Guerre mondiale : transformation du cadre urbain, évolution des modes de vie, nouvelles doctrines artistiques notamment, en présentant des programmes architecturaux, des architectes, des édifices représentatifs de cette recherche de la modernité.

HISTOIRE DU CINEMA 2 : DE LA NOUVELLE VAGUE A AUJOURD'HUI

Responsable : Agnès DEVICTOR

Ce cours est une initiation à une histoire générale du cinéma depuis la Nouvelle Vague jusqu'aux années 2000. Après l'étude de l'évolution d'un cinéma moderne, de la France à Hollywood en passant par le Japon, le Brésil ou l'Union Soviétique, il s'attache dans une deuxième partie à l'émergence de « cinémas de la contestation » à partir du milieu des années 1960, et s'achève par l'étude de deux géants du cinéma du XX^e et du XXI^e siècle en Asie: la Chine et l'Inde.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

Responsable : Eléonore CHALLINE

LE PREMIER XX^E SIECLE (DES ANNEES 1900 AUX ANNEES 1950)

Ce cours d'initiation à l'histoire de la photographie du premier XX^e siècle vise à familiariser les étudiants avec les enjeux de la photographie des années 1900 aux années 1950. Il donnera les clefs pour comprendre les pratiques photographiques (amateur, professionnelle) mais aussi les principaux mouvements et courants esthétiques (Pictorialisme, Straight Photography, Nouvelle Objectivité, Nouvelle Vision, etc.). La question des modernités photographiques sera l'un des fils rouges de cet enseignement

UE COMPLEMENTAIRE

Les étudiants doivent choisir obligatoirement un cours magistral d'Histoire et un autre enseignement parmi une liste proposée par les UFR de Géographie, Philosophie, Sciences sociales, Langues anciennes et Activités sportives. L'UFR 03 offre également la matière suivante:

TECHNOLOGIES APPLIQUEES A L'ART ET A LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS 1 (S 3)

Responsable : Thierry LALOT

Voir page 39

UE DE METHODOLOGIE

Archéologie

METHODES DE TRAVAIL EN ARCHEOLOGIE (S 3 ET S 4)

Responsables : Eva LEMONNIER et François GILIGNY

Autres enseignantes: Émilie NOLET et Michelle ELLIOTT (S3)

Comment et à l'aide de quelles méthodes et techniques l'archéologue propose-t-il une reconstitution des sociétés passées ? On présentera dans ce cours la démarche de l'archéologue du double point de vue théorique et pratique en suivant les étapes du travail : depuis acquisition des données (prospection, fouille), datation, reconstitution de l'environnement, archéologie funéraire, étude des objets (typologie), interprétation (modèles et théories). On s'interrogera enfin sur l'archéologie en tant que discipline, son histoire, sa place dans les sciences humaines et sociales aujourd'hui et son rôle dans la société. – Un stage de fouilles de 20 jours est obligatoire pour valider ce cours.

ANTHROPOLOGIE SOCIALE APPLIQUEE A L'ARCHEOLOGIE (S 3)

Responsable : Émilie NOLET

Autres enseignants : Boris VALENTIN, Pascal RUBY, Éva LEMONNIER, Laure LAÛT, Manuel GUTIEREZ et Nikolina KEÏ

Cette UE de méthodologie permet aux étudiants de développer leurs capacités d'analyse et de critique des sources archéologiques sous l'éclairage de notions anthropologiques et sociologiques fondamentales. La convergence entre anthropologie sociale et archéologie est une ambition forte qui fonde l'identité de nos enseignements à toutes les étapes du cursus. Grâce aux interventions des spécialistes de différentes aires chrono-culturelles, cette UE couvre un très vaste champ chronologique et géographique, permettant à chaque étudiant de se familiariser avec la diversité des organisations sociales. Une attention particulière sera portée aux grandes questions sur l'évolution des sociétés (mécanismes de l'innovation, naissance des inégalités, formation des cités et de l'État, diversité des religions, etc.).

ENVIRONNEMENT DES SOCIETES ANCIENNES (S 4)

Responsable : Christophe PETIT

Autres enseignantes: Annelise BINOIS-ROMAN et Michelle ELLIOTT

Chaque groupe humain, quelle que soit l'aire chrono-culturelle, s'installe dans un environnement qui comprend une composante géologique et biologique. À la fois l'histoire géologique et géomorphologique de ces milieux conditionne les installations, les risques et les aléas pour ces sociétés. À la fouille archéologique, les problématiques de stratigraphie et de sédimentation sont omniprésentes. Les sociétés exploitent (matériaux de construction, matières premières) et transforment ces paysages au point que l'homme est devenu depuis peu un agent géologique de premier plan et l'on parle maintenant d'anthroposystèmes et d'anthropocène.

Histoire de l'art

LES GRANDES QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART (S 3)

Responsable : Anne-Laure IMBERT

L'HISTOIRE SOCIALE ET CULTURELLE DE L'ART

Ce cours est le premier volet de l'enseignement d'historiographie proposé sur l'ensemble de la L2 et L3. Au cours de ce semestre sera abordée l'approche de l'histoire sociale et culturelle de l'art, plaçant l'œuvre entre production et réception. Le cours et le TD seront l'occasion d'acquérir la connaissance des textes majeurs de la tradition ou de l'actualité historiographique.

ICONOGRAPHIE RELIGIEUSE (S3)

Responsable : Fabien LACOUTURE

Cet enseignement est constitué de deux composantes : iconographie religieuse au premier semestre (S4), iconographie profane au second (S5). Le cours d'iconographie religieuse a pour objet la découverte et l'étude des principaux personnages de l'iconographie chrétienne et, à travers eux/elles, celle des principaux moments nécessaires à la lecture et à la compréhension des œuvres religieuses. Pensé en dialogue avec le cours de Renaissance italienne, mais n'hésitant pas prendre pour objet d'études des œuvres des siècles postérieurs, ce cours a pour objectif de réfléchir à l'articulation entre respect des textes religieux et prise de liberté par rapport aux sources et aux modèles iconographiques antérieurs.

LES GRANDES QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART (S4)

Responsable : Sarah HASSID

LES DISCOURS SUR L'ART DE L'ANTIQUITE A L'AUBE DU XXE SIECLE : ENJEUX HISTORIOGRAPHIQUES

Ce cours examine les différents types de discours sur l'art de l'Antiquité à l'aube du XXe siècle. Il propose de revenir sur la diversité des textes produits avant la création des premières chaires académiques et universitaires d'histoire de l'art en Europe et sur la formation empirique d'une discipline aux méthodes variées. Celle-ci conquiert peu à peu son autonomie face à l'histoire, à la littérature artistique élogieuse héritée de l'Antiquité, à l'esthétique, à la théorie de l'art, aux traités et méthodes didactiques, à la critique d'art et aux écrits d'artistes. Nous réfléchirons à la nature et au statut de ces discours, ainsi qu'à la manière dont ils permettent de documenter les conceptions de l'art et de sa pratique, l'histoire des styles et des écoles, le rôle de l'artiste et du spectateur, les hiérarchies artistiques ou encore le statut et la valeur assignés aux œuvres.

ICONOGRAPHIE PROFANE (S4)

Responsable : Luisa CAPODIECI

Cet enseignement est constitué de deux composantes : iconographie sacrée, iconographie profane. Il permettra d'acquérir les éléments nécessaires à la connaissance de l'œuvre d'art et de développer une flexibilité du regard à travers une approche interdisciplinaire. On étudiera la « fabrique de l'image », à savoir la façon dont les œuvres ont été conçues à leur époque par rapport aux sources textuelles et aux modèles iconographiques antérieurs. À partir des études fondatrices de la pensée iconographique et iconologique, on suivra les transformations et les travestissements à travers lesquels les modèles de l'Antiquité sont parvenus à la Renaissance pour poursuivre ensuite leur chemin jusqu'au XIX^e siècle.

Informatique appliquée à la discipline

CULTURE ET COMPETENCES NUMERIQUES (S 4)

Responsable : Barbara SÉMEL

Le CM et les TD s'articulent autour de la compréhension des transformations numériques en histoire de l'art et archéologie pour permettre aux étudiants et étudiantes de s'approprier la culture, les compétences et la maîtrise des outils nécessaires à leur prise en compte : construire et faire évoluer son environnement documentaire numérique (ressources documentaires, veille numérique, évaluation et réutilisation de l'information, etc.), comprendre le fonctionnement d'Internet (web participatif et sémantique; identité numérique ; lecture et écriture web) ; identifier les propriétés des documents numériques : textes, images et sons (aspects culturels et techniques ; pratiques, outils et méthodes de la numérisation) ; identifier les évolutions des pratiques de recherche scientifique (Digital Humanities) et des pratiques professionnelles dans différents champs du patrimoine et de la culture.

LICENCE 2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE – PARCOURS ARCHÉOLOGIE

STAGE ET RAPPORT DE FOUILLE

LE STAGE

Le stage de fouille archéologique est obligatoire dans le cadre des enseignements de méthode de l'archéologie de Licence 2. Ce stage d'une durée de 20 jours ouvrés (soit un mois au total à raison de 5 jours/semaine) **sera validé durant le deuxième semestre de L2 (S4).**

Seuls les étudiants extérieurs à P1 l'année passée ou salariés sur l'année seront dispensés, sur présentation d'un justificatif, de la moitié de la durée du stage.

LE STAGE EST À RÉALISER ENTRE LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE. (Un autre stage de 20 jours ouvrés devra être réalisé entre la L2 et la L3 et sera validé en L3 au second semestre dans l'UE de méthodes. Pour cet autre stage, les étudiants sont invités à multiplier les expériences de terrain, mais il leur est toujours possible d'effectuer la moitié du stage sur le site qui aura fait l'objet du stage de L2 ; l'autre moitié doit impérativement être réalisée sur un nouveau site.)

Une **convention de stage obligatoire**, ainsi qu'une **fiche d'évaluation de stage**, devront être retirées au secrétariat de l'UFR à PMF ou téléchargées depuis votre espace personnel. La première doit être remplie et envoyée au responsable du chantier avant le début du stage. La seconde sera remplie par le même responsable à l'issue du stage.

Ces stages seront prioritairement des stages de terrain (prospection, sondages, fouille), éventuellement complétés par du travail de laboratoire. Si plusieurs stages ont été réalisés, le rapport comprendra autant de parties que de stages, jusqu'à concurrence des 20 jours.

Les étudiants sont invités à participer aux chantiers de fouilles dirigés par les enseignants de l'UFR (offres affichées à PMF et Institut d'art et d'archéologie ainsi que sur le site : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ufr03/ufr-presentation/chantiers-archeologiques/>), mais ils peuvent aussi contacter les services archéologiques de collectivités et trouver des stages sur le site du ministère de la culture (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Archeologie/Sur-le-terrain/Chantiers-de-benevoles>), ainsi que sur l'EPI. (à venir)

LE RAPPORT

Le rapport indiquera précisément :

- le contexte de la fouille (périodes chronologiques, nature de l'opération, bref historique)
- les objectifs de la campagne et les résultats – au moins partiels
- les travaux auxquels vous avez participé, les méthodes et techniques utilisées (joindre quelques documents réalisés : fiches d'enregistrement, relevés etc.) : cette dernière partie doit représenter entre le tiers et la moitié du corps de texte.

Insistez sur vos apprentissages et les compétences acquises durant le stage.

Le rapport devra être bref : la norme est de 16 000 caractères espaces compris, hors sommaire, illustrations, bibliographie et annexes. Le rapport totalisera un maximum de 10-15 pages et son titre devra mentionner le nom du site, le pays, la période concernée.

Les documents joints doivent être réalisés dans les règles : plans avec échelle et indication du nord, mention des sources des illustrations et auteurs des photographies, numérotation des figures avec renvoi dans le texte, références bibliographiques appelées dans le texte et figurant dans la bibliographie. L'impression recto-verso sera appréciée.

Le rapport comprendra la convention de stage (signée par les deux parties), accompagnée de la fiche d'évaluation et d'une attestation de stage toutes deux signées par le responsable de la fouille ; cette dernière spécifiera le nombre de jours travaillés.

Le rapport devra être rendu à Éva Lemonnier sous forme papier (casier à l'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet) et sous forme numérique : (adresse EPI à venir), au plus tard le jour du partiel en janvier 2022.

LICENCE 2

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

PARCOURS « PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS »

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE

PARCOURS PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS

La licence est la première étape d'un parcours de formation professionnelle qui délivre, après cinq années d'études obligatoires, un diplôme de Master 2, reconnu sur le plan national (un des quatre diplômes français satisfaisant aux exigences de qualification introduites par la Loi n°2002-5 du 04 /01/2002, relative aux Musées de France) et sur le plan international (reconnaissance par ECCO, fédération européenne des associations de conservateurs-restaurateurs et ENCore, réseau européen des formations supérieures à la conservation-restauration). Depuis septembre 2010, un master 2 a été créé.

Une année de L1 commune à la première année en Histoire de l'art et Archéologie permet aux étudiants d'acquérir les connaissances de base indispensables à leur formation. En L1 déjà, ce parcours prévoit deux éléments pédagogiques spécifiques par semestre. À partir du L2, il devient une formation à part entière.

L'admission en L2 passe par un examen des candidatures. La formation repose en effet non seulement sur des cours magistraux mais aussi sur un nombre important de TD et TP qui exigent un encadrement spécialisé et des locaux bien équipés. Ces impératifs pédagogiques obligent à limiter le nombre des inscrits à 25. Par ailleurs la formation, attentive aux débouchés professionnels, est obligée de recruter un nombre limité d'étudiants particulièrement motivés qui poursuivront leur formation jusqu'au master.

Comme les candidats à cette formation doivent faire preuve d'un certain nombre d'aptitudes nécessaires à la pratique de ce métier, la commission testera leurs qualités en recourant à des épreuves pratiques (dessin, habileté manuelle) ainsi que leurs niveaux de culture générale et d'expression française lors d'épreuves écrites. L'admission est prononcée à l'issue de ces épreuves. L'admission en L2 n'est acquise que pour l'année universitaire suivante. En cas de non admission, l'étudiant peut continuer son parcours en histoire de l'art et archéologie.

Trois sections regroupent diverses spécialités :

Section *Peinture* (peinture de chevalet, peinture murale)

Section *Objets tridimensionnels* (sculpture, objets archéologiques, objets ethnographiques, objets de design, céramiques, verre, vitrail...)

Section *Arts graphiques-livres* (dessin, estampe, livre)

Cet enseignement traduit la richesse et la complexité de cette discipline qui s'est développée dans le domaine des sciences de l'homme et de la société mais qui requiert aussi une bonne assimilation des sciences physiques (sciences de la structure et de la matière, sciences de la nature et de la vie). L'université Paris 1 a élaboré un programme de formation original associant également des professionnels.

Pour favoriser une meilleure formation des étudiants en histoire de l'art et archéologie et permettre aux quelques étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter vers un Master en Histoire de l'Art ou Archéologie à l'issue de la Licence, un tiers des cours en L2 et L3 est mutualisé avec ceux d'Histoire de l'art et d'Archéologie, mais le reste des enseignements relève de la formation professionnelle spécifique.

MODALITES D'ADMISSION

EN LICENCE « PRESERVATION DES BIENS CULTURELS »

POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE :

Télécharger le dossier de candidature à partir de février sur le site de l'Université Panthéon-Sorbonne Paris1 : www.univ-paris1.fr ou <http://ecandidat.univ-paris1.fr>

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Voir ci-après les précisions importantes concernant les candidats résidant à l'étranger :

- Le dossier de candidature téléchargé dûment rempli ;
- Une lettre manuscrite présentant les motivations du candidat pour exercer le métier de conservateur-restaurateur du patrimoine et précisant s'il s'agit d'une première, deuxième ou troisième demande ainsi que la spécialité demandée;
- Un *curriculum vitae* détaillé
- Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (France ou étranger) et comportant l'adresse du candidat pour l'envoi des résultats.

DATE LIMITE DE RETOUR DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris1 avant le 6 avril à l'adresse suivante :

Université Panthéon-Sorbonne Paris1
Secrétariat Licence Préservation des Biens Culturels
9 rue Malher
75004 PARIS

JOURNEE DE SELECTION

Les candidats, dont la candidature est recevable, sont ensuite conviés à une journée de sélection (fin avril ou début mai) comportant :

- Un entretien avec le jury d'admission (environ 20 mn) ;
- Des épreuves théoriques
Résumé de texte,
Épreuve de culture générale sous forme d'un QCM
- Des épreuves pratiques qui comprennent trois exercices :
Épreuve d'habileté manuelle (2h) consistant en la réalisation d'un petit objet à partir de matériaux courant (papier, carton, bois, plastique, etc.) et ne nécessitant pas de connaissances en restauration ;
Épreuve de dessin: dessin au trait de type académique avec traitement des volumes sur une partie du dessin (2h) ;
Réalisation d'un dégradé du noir au blanc à la peinture acrylique (1h).

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE DES CANDIDATS RESIDANT A L'ETRANGER :

VOIR PAGE 32

RESULTATS DES CANDIDATURES

Les résultats des candidatures sont affichés à l'université et envoyés aux candidats dans le courant du mois de mai.

Le nombre de candidats retenus est généralement compris entre 18 et 25.

PRE REQUIS ET DIPLOMES PASSERELLES

Pré-requis : Formation L1 en histoire de l'art ou en archéologie.

Autres cursus en histoire de l'art ou archéologie : équivalence des pré-requis soumise à la décision du jury d'admission.

Autres cursus (Sciences de la matière ou de la vie, etc.) : la validation d'Unités d'Enseignements (UE) de la licence PBC est soumise à la décision du jury d'admission.

Les candidatures au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont soumises à la décision pédagogique du jury d'admission. La gestion administrative du dossier est assurée par le Service Reprise d'Études et Validation des Acquis (REVAE) de la Direction Partenariat Entreprises et Insertion Professionnelle (D.P.E.I.P) de l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1 (www.univ-paris1.fr/espace-professionnel/reprise-detudes-et-vae/). Voir page 89

INFORMATIONS À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Nous souhaitons attirer l'attention des étudiants étrangers sur les points suivants :

- La Licence de Préservation (LPBC) et le Master professionnel de conservation-restauration (MCRBC) sont des formations initiales, s'adressant aux personnes qui désirent apprendre le métier de restaurateur.
- La durée des études est de cinq ans, répartis en trois années de licence, puis deux années de master.
- Il est souhaitable d'aborder cette formation en ayant un bon niveau en dessin et une bonne maîtrise de la langue française.

L'accès en L1 des étudiants étrangers est soumis aux conditions générales de l'université Paris I. L'accès en deuxième année de licence pour un étudiant étranger ayant acquis dans son pays un diplôme équivalent à la première année d'histoire de l'art ou d'archéologie et reconnu par l'université Paris I, est soumis aux conditions définies dans le règlement des études.

Il est demandé aux étudiants étrangers dans l'impossibilité de se présenter aux épreuves de sélection, d'effectuer une demande argumentée de procédure exceptionnelle au plus tard le 1er avril.

Le dossier comporte :

- Une lettre de motivation, manuscrite, rédigée en français.
- Un *curriculum vitae* détaillé (avec attestations de stages...)
- Une enveloppe timbrée avec le nom et l'adresse du candidat (format courrier)
- Un descriptif des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur, et si possible un relevé des notes ayant permis l'obtention de ces diplômes.
- Une attestation de la pratique du dessin (nature et durée des cours suivis)
- Trois lettres de recommandation confidentielles, émanant de professeurs, employeurs, responsables de stages, etc., qui doivent parvenir directement à notre secrétariat et comporter les coordonnées complètes de leurs signataires, avant le 31 janvier.

Pour les étudiants non francophones :

- Une attestation du niveau en français, à obtenir auprès des ambassades et consulats de France.
- L'INSCRIPTION OBLIGATOIRE** au test de français s'effectue auprès de Monsieur Pascal MÉLOU (58 Bd Arago 75013 Paris ; en décembre du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h).

Licence 2 « Préservation des biens culturels »

- Organisation des enseignements –

La seconde année de la licence d'histoire de l'art et d'archéologie s'ouvre sur le parcours « Préservation des biens culturels » (PBC). Ce dernier introduit les notions essentielles de la conservation-restauration. L'offre de formation se présente sous deux options intitulées « Restauration des biens culturels » (RBC) et « Conservation préventive du patrimoine » (C2P). Le parcours PBC forme les étudiants à l'utilisation des outils bibliographiques spécifiques de la discipline, et leur propose un vocabulaire commun. Dans l'option RBC, les travaux pratiques font une large part aux techniques anciennes, à la manipulation des objets, œuvres et documents, à l'apprentissage d'une méthodologie de la conservation-restauration. L'objectif des cours de sciences physiques est de donner aux étudiants les connaissances de base en mathématique, physique, chimie, indispensables pour aborder les cours de sciences appliquées en master. Ces enseignements sont dispensés dans l'option RBC. L'option C2P prépare aux masters « Conservation préventive du patrimoine » et « Histoire et technologie de l'art et de la restauration » dont les connaissances en technologie requises sont enseignées dès la deuxième année dans cette option.

L'OPTION CHOISIE LORS DU DEPOT DE CANDIDATURE DOIT ETRE MENTIONNEE DANS LA LETTRE DE MOTIVATION.

RESPONSABLE : THIERRY LALOT

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES OU ENGAGEMENT CITOYEN A TOUS LES SEMESTRES

SEMESTRE 3								
UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEF. UE	ECTS UE	MATIERES CONSTITUTIVES DE L'UE	COEF. MAT.	CM	TD	TP	DUREE TOTALE
					DUREE	DUREE	DUREE	
UE FONDAMENTALE	2	10	<p align="center">Options C2P et RBC</p> <p>2 matières à choisir parmi (CM+ TD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Art et archéologie du monde égéen • Archéologie de l'Amérique précolombienne • Archéologie paléochrétienne et byzantine • Archéologie et art de l'Afrique • Art byzantin • Architecture des Temps Modernes 1 • Art moderne (Renaissance) • Arts de la deuxième moitié du XX^e siècle • Analyse de films 	1	19h30	19h30		39h
				1	19h30	19h30		39h
UE COMPLÉMENTAIRE	1	5	<p align="center">Options C2P et RBC</p> <p>- Altération des objets patrimoniaux 1 - Technologies appliquées à la préservation des biens culturels (1) - 1 matière à choisir parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LV2 (TD 18h) OU Langues anciennes (TD 26 h) • Activités sportives (TD 19h30) 	2	26h	28h		26h
				4	30h30			58h30
UE DE MÉTHODOLOGIE	3	15	<p align="center">Option RBC uniquement</p> <p>- Méthodologie et pratique de la préservation des biens culturels</p> <p align="center">Options C2P et RBC</p> <p>- Épistémologie de la préservation des biens culturels - Langue vivante 1 (LV1) - 1 cours sans TD parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de travail en archéologie • Les grandes questions de l'histoire de l'art (1) 	4			65h	65h
				2	24h	18h	24h	
				1				18h
				2	19h30			19h30
VOLUME SEMESTRIEL PAR ETUDIANT		30			141h	103h		244h min

SEMESTRE 4

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEF. UE	ECTS UE	MATIERES CONSTITUTIVES DE L'UE	COEF. MAT.	CM	TD	TP	DUREE TOTALE
					DUREE	DUREE	DUREE	
UE FONDAMENTALE	2	10	Options C2P et RBC					
			- 2 matières à choisir parmi (CM + TD) :	1	19h30	19h30	39h	
			<ul style="list-style-type: none"> • Art et archéologie de l'espace Pacifique Nord-Sud • Archéologie et art de la Gaule romaine • Archéologie et art islamiques • Archéologie médiévale et moderne • Art moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) • Architecture des temps modernes • Architecture du XX^e siècle 1 • Histoire du cinéma 2 (de la nouvelle vague à aujourd'hui) • Histoire de la photographie 	1	19h30	19h30	39h	
Option RBC uniquement	2	30h30	28	58h30				
UE COMPLÉMENTAIRE	1	5	Options C2P et RBC					
			- Altération des objets patrimoniaux 2	2		26h	26h	
			- 1 matière à choisir parmi :	1		18h/24h	18h/24h	
<ul style="list-style-type: none"> • LV2 (TD 18h) OU Langues anciennes (TD 24 h) • Activités sportives (TD 19h30) 	1		19h30	19h30				
UE DE MÉTHODOLOGIE	3	15	Option RBC uniquement	4			65h	65h
			- Méthodologie et pratique de la préservation des biens culturels					
			Option C2P uniquement					
			- Initiation à la pratique de la conservation préventive (stage)	4		85h	85h	
			Options C2P et RBC					
			- Épistémologie de la préservation des biens culturels	2	26h		26h	
- Culture et compétence numériques	2	13h	19h30	32h30				
- Langue vivante 1 (LV1)	1	18h		18h				
- 1 cours sans TD parmi :	2	19h30		19h30				
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de travail en archéologie • Les grandes questions de l'histoire de l'art 2 								
VOLUME SEMESTRIEL PAR ETUDIANT		30			124h	94h30 min		303h min

Licence 2 « Préservation des biens culturels »

- Thèmes des cours –

UE FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

SEMESTRE 3

ART ET ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEN

Responsable : Haris PROCOPIOU

Voir page 22

ARCHEOLOGIE DE L'AMERIQUE PRECOLOMBIENNE

Responsables : Eva LEMONNIER , Sonia de ANDREIS et Juliette TAIEB

Voir page 22

ARCHEOLOGIE PALEOCHRETIENNE ET BYZANTINE

Responsable : Bertrand RIBA

DE CONSTANTIN A HERACLIUS : LA TRANSFORMATION DU MONDE ROMAIN

Voir page 22

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AFRIQUE

Responsable : Emmanuelle HONORE

Voir page 22

ART BYZANTIN

Responsable : Héléna ROCHARD

Voir page 22

ARCHITECTURE DES TEMPS MODERNES (1)

Responsable : Jean-François CABESTAN

Voir page 23

ART MODERNE (RENAISSANCE)

Responsable : Fabien LACOUTURE

Voir page 23

ARTS DE LA DEUXIEME MOITIE DU XX^E SIECLE

Responsable : Pascal ROUSSEAU

Voir page 23

ANALYSE DE FILMS

Responsable : Stéphane GOUDET

Voir page 23

SEMESTRE 4

ART ET ARCHEOLOGIE DE L'ESPACE PACIFIQUE NORD-SUD

Responsables : Claire ALIX et Emilie NOLET

Voir page 23

ARCHEOLOGIE ET ART DE LA GAULE ROMAINE

Responsable : Laure LAÛT

Voir page 23

ARCHEOLOGIE ET ART ISLAMIQUES

Responsable : Jean-Pierre VAN STAEVEL

Voir page 24

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE

Responsable : Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 24

ART MODERNE XVII^E-XVIII^E SIECLES

Responsable : Esther GUILLAUME

Voir page 24

ARCHITECTURE DES TEMPS MODERNES (2)

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 24

ARCHITECTURE DU XX^E SIECLE (1)

Responsable : Christine MENGIN

Voir page 24

HISTOIRE DU CINEMA (2) : DE LA NOUVELLE VAGUE A AUJOURD'HUI

Responsable : Agnès DEVICTOR

Voir page 24

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

Responsable : Eléonore CHALLINE

Voir page 24

SCIENCES PHYSIQUES APPLIQUEES A L'ART ET A LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS (S 4)

Responsable : Thierry LALOT

Constitués des modules « Chimie générale » et « Chimie des matériaux », cet enseignement reprend les notions et les connaissances de sciences naturelles vues au lycée pour les orienter vers la préservation des biens culturels. L'approche globale se voulant de plus en plus technologique, cette matière est enseignée au second semestre après les enseignements de technologie du premier semestre. *Cet enseignement est ouvert à l'option « Restauration des biens culturels » du parcours PBC, uniquement.*

UE COMPLÉMENTAIRE

ALTERATION DES OBJETS PATRIMONIAUX (S 3 ET S 4)

Les dégradations des matériaux sont abordées sous l'angle de leurs sensibilités spécifiques. Le cours est conçu comme un indispensable complément de l'enseignement de L1 « Technologies artistiques, artisanales et industrielles ».

TECHNOLOGIES APPLIQUEES A LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS (S 3)

Responsable : Thierry LALOT

Cet enseignement reprend les notions et les connaissances de sciences naturelles vues au lycée pour les orienter vers la préservation des biens culturels selon une approche qui se veut de plus en plus technologique. Ainsi, l'étude de la matière et des matériaux se conçoivent davantage dans le cadre de leur mise en œuvre et de leur comportement.

UE DE MÉTHODOLOGIE

METHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS (S 3 ET S 4)

Responsables : Aurélie NICOLAUS et Bruno PERDU

La conservation et la restauration des biens culturels est un domaine inter et multidisciplinaire. Lors des travaux pratiques l'étudiant est initié aux pratiques d'élaboration des objets tout en utilisant les sources disponibles tant historiques que scientifiques.

ÉPISTEMOLOGIE DE LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS (S 3 ET S 4)

Responsable : William WHITNEY

Étudier la préservation des biens culturels dans le contexte de l'épistémologie amène la question suivante: la préservation est-elle une science ou est-elle une discipline contingente aux sciences constituées? Pour ébaucher une réponse à cette question ce cours aborde l'histoire, la logique et la portée des *pratiques* de la préservation des biens culturels.

METHODES DE TRAVAIL EN ARCHEOLOGIE (S 4)

Responsables : Eva LEMONNIER et François GILIGNY

Voir page 25

LES GRANDES QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART 2 (S 4)

Responsable : Sarah HASSID

Voir page 26

Informatique appliquée à la discipline

CULTURE ET COMPETENCES NUMERIQUES (S 4)

Responsable : Barbara SÉMEL

Voir page 26

Offre de cours pour les étudiants hors UFR03

UE DE MÉTHODOLOGIE

ARTS ET ARCHEOLOGIE DES MONDES ANCIENS (S 1 ET S3)

Responsable : Maia POMADERE

Le cours propose une initiation aux civilisations anciennes du Proche-Orient, de la Grèce et de Rome, en se fondant sur leur culture matérielle et leurs productions artistiques. Il est partagé entre les trois aires culturelles et est assuré par des enseignants en archéologie.

HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN (S 1 ET S 3)

Responsables : Catherine WERMESTER et Sarah HASSID

Ce cours propose un panorama général de l'histoire des arts visuels aux XIXe et XXe siècles, à partir d'une série d'études thématiques. Celles-ci mettront en lumière des artistes et des œuvres emblématiques de la période, des courants stylistiques, ainsi que les réflexions et des débats esthétiques, en relation avec les grandes problématiques culturelles, politiques et sociales du temps.

ARTS ET ARCHEOLOGIE DES MONDES MEDIEVAUX (S 2 ET S 4)

Responsables :

HISTOIRE DE L'ART MODERNE (S 2 ET S 4)

Responsable : Anne-Laure IMBERT et Alysée LE DRUILLENEC

Ce cours proposera un panorama de l'art européen des temps modernes, dans le domaine des arts figuratifs, de Giotto au XVIIe siècle, afin d'acquérir les connaissances essentielles et les outils méthodologiques fondamentaux.

LICENCE 3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Licence - troisième année (L 3)

Cette troisième année constitue un premier pas vers une approche plus approfondie d'une période privilégiée et propose une esquisse de spécialisation. C'est en effet au cours de cette année que s'affiche le parcours spécifique de chaque étudiant. À l'intérieur de son domaine de compétence – Archéologie, Histoire de l'art, Histoire du cinéma –, il choisit une aire chrono-culturelle ou une spécialité dans laquelle il poursuivra en Master.

PARCOURS ARCHEOLOGIE

Cinq dominantes chrono-culturelles sont proposées dans les UE fondamentales (Préhistoire, Protohistoire européenne, Archéologie de la Méditerranée antique, Archéologie médiévale et moderne, Archéologie d'Asie, d'Afrique, des Amériques). À chaque semestre, l'étudiant choisira quatre matières (dont deux minimum relevant de son aire chrono-culturelle de spécialité). Pour les matières situées en-dehors de cette aire, il est vivement invité à se constituer un parcours cohérent en prenant des matières situées immédiatement en amont ou en aval chronologique de sa spécialité, ou présentant des thématiques complémentaires.

Les étudiants qui envisagent de suivre le parcours de M2 Ingénierie de l'archéologie devront suivre la filière Archéologie métropolitaine avec une dominante en Préhistoire, Protohistoire européenne, Archéologie de la Méditerranée antique (Gaule romaine) ou en Archéologie médiévale et moderne.

Quant à l'UE de méthodologie et de pré-professionnalisation, elle offre un large éventail méthodologique qui se nourrit de la diversité géographique des enseignements donnés : théories et méthodes de l'archéologie, archéologie environnementale, archéométrie, traitement des données statistiques, sources et documents de l'Antiquité classique, etc.

Quant à l'UE de méthodologie et de pré-professionnalisation, elle offre un large éventail méthodologique qui se nourrit de la diversité géographique des enseignements donnés : théories et méthodes de l'archéologie, archéologie environnementale, archéométrie, traitement des données statistiques, sources et documents de l'Antiquité classique, etc.

PARCOURS HISTOIRE DE L'ART

Quatre dominantes sont proposées (arts antique, médiéval, moderne et contemporain) qui invitent l'étudiant à choisir un terrain de prédilection sans pour autant négliger d'autres époques, puisque sur les huit unités d'enseignement fondamentales qu'il doit suivre, quatre au moins relèveront de sa dominante chrono-historique alors que les quatre autres (deux par semestre) pourront être choisies parmi l'ensemble des enseignements délivrés à ce niveau d'étude. Les matières enseignées vont donc en se précisant et en se démultipliant, les sujets traités mettent les étudiants en contact plus direct avec la recherche actuelle et les approches délimitées et circonstanciées leur permettent d'intégrer de manière plus concrète les méthodes d'analyse. Aux enseignements fondamentaux s'adjoignent des unités dites de méthodologie et de pré-professionnalisation qui visent à compléter la formation de base d'un étudiant dans les enseignements suivants : informatique (par une initiation aux enjeux de la culture numérique), techniques artistiques, sources et documents de l'Antiquité classique ou à l'initier à des questions spécifiques relevant de l'histoire de l'esthétique et des arts décoratifs. Au total, au sein de cette UE de méthodologie et de pré-professionnalisation, cinq enseignements dont deux de langues doivent être suivis.

PARCOURS HISTOIRE DU CINEMA

Il offre aux étudiants la possibilité de prendre connaissance d'un domaine aux multiples implications (histoire, sociologie, mythologie, esthétique, théorie, narratologie, critique, patrimoine, économie). La formation permet de valoriser une spécialisation dans le domaine de l'histoire du cinéma avec notamment une priorité donnée, dans la perspective d'une poursuite d'études en master, à la connaissance d'un domaine spécifique :

- histoire du cinéma français
- histoire du cinéma expérimental et d'avant-garde
- histoire du cinéma américain
- économie du cinéma et de l'audiovisuel
- métiers de l'audiovisuel

PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS

La troisième année de licence introduit des cours plus spécifiques sur les altérations des objets ; les cours théoriques d'initiation générale à la conservation abordent les matériaux par grandes familles ; les travaux pratiques de technologie se spécialisent ; les cours de sciences complètent les premières notions générales dispensées en L2 (chimie organique et générale) et introduisent des enseignements encore pour partie fondamentaux, mais déjà adaptés au domaine de la conservation-restauration (biologie, microbiologie, étude des insectes, étude de la couleur).

LICENCE 3 - Parcours ARCHÉOLOGIE

– Organisation des enseignements –

RESPONSABLE : MAIA POMADERE

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES OU ENGAGEMENT CITOYEN A TOUS LES SEMESTRES

Semestre 5							
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	20	- 3 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles, dont deux minimum dans la dominante	2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
			1	19h30		19h30	
UE DE MÉTHODOLOGIE ET DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	10	-Théories et méthodes de l'archéologie	2	19h30	9h	28h30
			-Archéologie environnementale	2	19h30	10h30	30h
			-1 matière à choisir parmi : • Ethnoarchéologie • Archéogéographie • Sources et documents de l'Antiquité classique 1	2	19h30		19h30
			- LV1	1		18h	18h
			- LV2 (TD 18h) OU Langues anciennes (TD 24h)	1		18h ou 24h	18h ou 24h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			136h30	De 114h à 120h	De 250h30 à 256h30

Semestre 6

Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	20	- 3 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles, dont deux minimum dans la dominante - 1 cours (CM) à choisir dans une autre aire chrono-culturelle	2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
				1	19h30		19h30
UE DE MÉTHODOLOGIE	1	10	- Archéométrie - Traitement de données et statistiques - 1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Sources et documents de l'Antiquité classique 2 • Approches de terrain - LV 1 - LV2 (TD 18h) OU Langues anciennes (TD 26h)	2	19h30	9h	19h30
				2	19h30	10h30	39h
				2	19h30		19h30
				1		18h	18h
				1		18h à 24h	18h à 24h
UE DE PRE-PROFESSIONNALISATION	1	3	Stage pré-professionnalisant ou expérience en laboratoire*	1		120h	120h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			136h30	De 234h à 240h	De 370h30 à 376h30

*Il est préférable que le stage pré-professionnalisant se déroule au cours de l'été précédant votre entrée en L3. Pour cela, demandez une convention auprès de votre université ou de votre UFR d'origine. N'attendez pas le dernier moment pour demander ce document ! (Avant même le résultat de votre admission).

L3-Aires chrono-culturelles-Archéologie

Semestre 5	Semestre 6
<p>✕ 3 matières (CM et TD) à choisir dont 2 minimum dans la dominante.</p> <p>✕ Une 4^e matière (uniquement CM) sera de préférence choisie dans l'une des aires chrono-culturelles adjacentes.</p>	<p>✕ 3 matières (CM et TD) à choisir dont 2 minimum dans la dominante.</p> <p>✕ Une 4^e matière (uniquement CM) sera de préférence choisie dans l'une des aires chrono-culturelles adjacentes.</p>
PRÉHISTOIRE	PRÉHISTOIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Préhistoire de la France : société et art des cavernes • Techniques des matières dures animales de la préhistoire aux temps modernes • Les sociétés de chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Premières sociétés humaines ; géologie et environnements quaternaires • La pierre taillée : techniques préhistoriques • Préhistoire de l'Europe : art et sociétés
PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE	PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE
<ul style="list-style-type: none"> • Néolithique et Chalcolithique de l'Europe • Les âges du Bronze et du Fer en Europe • Émergence des palais dans le monde égéen 	<ul style="list-style-type: none"> • Néolithique et Chalcolithique de la France • Les âges du Bronze et du Fer en France • Le monde égéen au Bronze récent
ARCHÉOLOGIE DE LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE	ARCHÉOLOGIE DE LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Arts de la Grèce antique • Méditerranée grecque 1 : Grèce continentale et égéenne • Méditerranée romaine 1 : Rome et l'Italie • La Gaule au Haut Empire 	<ul style="list-style-type: none"> • Art de la Rome antique • Méditerranée grecque 2 : Grèce d'occident • Méditerranée romaine 2 : Les provinces orientales • La Gaule dans l'Antiquité tardive
ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE & MODERNE	ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE & MODERNE
<ul style="list-style-type: none"> • Archéologie du Haut Moyen âge • La construction au Moyen âge • Arts figurés dans le monde byzantin • Archéologie islamique 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéologie des techniques médiévales et modernes • Les mondes scandinaves et l'Europe (200-1250 env.) • Archéologie byzantine
ARCHÉOLOGIE D'ASIE, D'AFRIQUE, DES AMÉRIQUES	ARCHÉOLOGIE D'ASIE, D'AFRIQUE, DES AMÉRIQUES
<p>En fonction de la filière définie par l'étudiant en accord avec le responsable de la dominante, deux des trois matières peuvent être choisies dans les autres dominantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archéologie du Proche-Orient Ancien 1 • Civilisations préhispaniques : art et archéologie de la Mésoamérique • Préhistoire et archéologie du Nord de l'Amérique 	<p>En fonction de la filière définie par l'étudiant en accord avec le responsable de la dominante, trois des quatre matières peuvent être choisies dans les autres dominantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archéologie du Proche-Orient Ancien 2 • Art et archéologie des Andes de la Préhistoire aux Incas • Préhistoire, archéologie et arts anciens de l'Afrique • Archéologie de l'Océanie
PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS	PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS
<p style="text-align: center;">Ces UE ne peuvent pas constituer la dominante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux • Conservation préventive (26h) 	<p style="text-align: center;">Cette UE ne peut pas constituer la dominante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lumière, matière, couleur

UE FONDAMENTALE

SEMESTRE 5

PRÉHISTOIRE

PREHISTOIRE DE LA FRANCE : SOCIETE ET ART DES CAVERNES

Responsable : Boris VALENTIN

Le cours porte sur un phénomène unique dans l'histoire humaine : 20 millénaires d'œuvres dans le milieu souterrain. On considère en parallèle le contexte sociologique de ces créations, celui des traditions successives du Paléolithique récent. Les TD approfondissent ces aspects historiques et décrivent plus en détail quelques grands sanctuaires ornés (Chauvet, Lascaux, Niaux, etc.).

TECHNIQUES DES MATIERES DURES ANIMALES DE LA PREHISTOIRE AUX TEMPS MODERNES

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

Cet enseignement s'adresse, au-delà de la Préhistoire paléolithique, à tous ceux qui veulent acquérir les bases d'une compréhension générale des techniques de fabrication d'objets, d'outils et d'armes en matières dures d'origine animale. Le cours a pour objet d'apprécier la diversité de l'industrie osseuse à travers les époques. Différents thèmes sont abordés : les grandes catégories d'instruments, l'acquisition et la gestion des matières premières, les techniques de transformation... Le contenu du TD est complémentaire, mais davantage fondé sur une approche pratique de l'industrie osseuse et de ses différentes composantes.

LES SOCIETES DE CHASSEURS-CUEILLEURS DE LA PREHISTOIRE

Responsable : Roxane ROCCA

Cet enseignement s'adresse aux étudiants qui souhaitent avoir un aperçu méthodologique et théorique sur les sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades. Après quelques séances réservées aux méthodes d'approches paléolithiques sont examinées les diverses stratégies d'acquisition et d'exploitation paléolithiques. Le cours permet d'apprécier la diversité des sociétés préhistoriques à travers l'étude de leur culture matérielle. Le TD complète le cours à travers des études de textes et de supports numériques d'origine diverse traitant globalement de l'ethnologie des techniques, des relations entre évolution technique et sociale, des modes d'exploitation des milieux naturels etc.

PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE

NEOLITHIQUE ET CHALCOLITHIQUE DE L'EUROPE

Responsable : Françoise BOSTYN

Il s'agit d'une présentation des grandes lignes de l'évolution des premières sociétés agricoles en Europe, du VII^e au III^e millénaire avant notre ère. Le cours traite en particulier le processus de néolithisation, ainsi que l'émergence de formes d'organisation sociale plus complexes au Chalcolithique. Les problèmes actuels de la recherche sont soulignés. Le TD est consacré aux études de cas, notamment les sites essentiels pour la compréhension des divers phénomènes en jeu.

LES AGES DU BRONZE ET DU FER EN EUROPE

Responsables : Sophie KRAUSZ et Pascal RUBY

L'enseignement présente la période (2200-25 av. n. è.) durant laquelle les sociétés européennes ont adopté des formes d'organisation de plus en plus complexes jusqu'à l'émergence de la ville et de l'État, indépendamment de la romanisation. Les profonds changements qui ont affecté l'Europe seront envisagés dans toutes leurs dimensions : économiques (agropastorales et artisanales), politiques (territoriales et hiérarchiques), idéologiques (rituelles et religieuses) et culturelles (expressions identitaires des statuts et des appartenances collectives, dont la question de l'identité celtique). Des problématiques spécifiques seront abordées en TD (sites lacustres cosmologie des sociétés protohistoriques etc.).

ÉMERGENCE DES PALAIS DANS LE MONDE EGÉEN

Responsable : Haris PROCOPIOU

La première partie du II^e millénaire est marquée par l'apparition en Crète du système palatial, qui se maintiendra dans le monde égéen jusqu'à la fin du XIII^e siècle av.n.è. Le cours traite : 1) le processus d'émergence du système palatial en le replaçant dans le contexte plus large des pouvoirs politiques contemporains en Méditerranée orientale ; 2) la reconstitution du système palatial, en abordant les modalités de l'exercice du pouvoir par l'autorité centrale. C'est à travers l'analyse de la documentation archéologique que ces questions sont abordées :- l'architecture palatiale et urbaine; - l'artisanat: céramique, orfèvrerie, travail de la pierre, organisation et statut des productions. Ce cours s'adresse également aux étudiants suivant un parcours en archéologie orientale et en archéologie grecque.

ARCHÉOLOGIE DE LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE

ART DE LA GRECE ANTIQUE

Responsable : Valeria TOSTI

Voir page 58

MEDITERRANEE GRECQUE I : GRECE CONTINENTALE ET EGEEENNE

Responsable : Hélène PROVAIN

LES CITES GRECQUES D'ASIE MINEURE IV^e SIECLE AV J.-C. / III^e SIECLE AP. J.-C.

Il s'agit d'aborder les problèmes concernant l'aspect et le développement des cités grecques dans une région, l'Asie mineure, où elles ont connu un essor particulier dès les origines, d'étudier sur quelques exemples (Carie, Lycie) les contacts avec le monde « barbare », et de suivre l'évolution de ce foyer de l'hellénisme à l'époque hellénistique et romaine : les cités grecques, qui présentent un modèle original d'organisation et qui dominent l'Égée jusqu'au IV^e s. av. J.-C., ne disparaissent pas après que leur rôle politique a été affaibli, mais restent des foyers bien vivants jusqu'à la fin de l'empire romain, tout en subissant des transformations profondes. Ce sont ces transformations que l'on saisira à travers la civilisation matérielle.

MEDITERRANEE ROMAINE I : ROME ET L'ITALIE

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Cet enseignement porte sur la ville de Rome et l'Italie romaine, à la fin de la République et à l'époque impériale. On étudiera la topographie de Rome et des centres urbains de la péninsule (entre autres Pompéi et Ostie) ainsi que leurs programmes monumentaux et décoratifs. Là se trouvent les modèles de référence, ensuite largement diffusés à travers tout l'Empire.

LA GAULE AU HAUT EMPIRE

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Laure LAÛT

Le cours aborde les transformations qui touchent la Gaule devenue romaine. Après avoir mis en place les diverses formes de l'occupation du territoire à la veille de la Conquête romaine, on étudiera les modalités d'implantation et de développement des villes (voirie et tissu urbain, parure monumentale, habitat, place de l'artisanat). On abordera ensuite la structuration des territoires (réseau des agglomérations et des sanctuaires), ainsi que les modifications introduites dans l'exploitation des campagnes. Enfin seront évoqués les aspects économiques : commerce et circulation des produits en Gaule entre I^{er} s. av. et le III^{ème} s. apr. J.-C. Ce cours sera utilement complété par celui du semestre 6 (*La Gaule dans l'Antiquité tardive*)

ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET MODERNE

ARCHEOLOGIE DU HAUT MOYEN AGE

Responsable : Anne NISSEN

Le haut Moyen âge marque la transition du monde antique vers l'Occident médiéval chrétien. Dans les terres romanisées, l'héritage antique transparaît fortement dans l'architecture religieuse et dans la culture élitaine. En Europe septentrionale, les sociétés, souvent païennes et orales, rappellent les chefferies complexes de l'âge du Fer. Le cours étudie les nombreux témoins matériels des interactions culturelles, religieuses et sociales à travers de l'organisation des sites, leurs modes de construction et le mobilier.

LA CONSTRUCTION AU MOYEN AGE

Responsable : Cédric MOULIS

Sites fortifiés, édifices religieux, maisons urbaines... Le chantier médiéval (extraction, préparation des matériaux et logistique) et le savoir-faire des bâtisseurs (maîtres d'œuvre et ouvriers) seront explorés dans ce cours, via les méthodes actuelles d'investigation du bâti, l'architecture, et les sources documentaires anciennes

ARTS FIGURES DANS LE MONDE BYZANTIN

Responsable : Héléna ROCHARD

Voir page 59

ARCHEOLOGIE ISLAMIQUE

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

JALONS POUR UNE HISTOIRE DE LA CULTURE MATERIELLE DANS LES PAYS D'ISLAM : PAYSAGES, TECHNIQUES ET SOCIETES

Le cours prendra la forme d'une série de dossiers thématiques consacrés aux diverses expressions de la culture matérielle dans les pays d'Islam. Il couvrira la période des VIIe-XIIIe siècles, et concernera un vaste espace géographique, de la péninsule Ibérique à l'Iran et l'Asie centrale. L'accent sera plus particulièrement mis sur l'évolution des paysages urbains entre la fin de l'Antiquité tardive et les premiers siècles de l'Islam, la production artisanale et la question des transferts technologiques, la construction d'un immense réseau marchand à l'échelle de plusieurs continents, le façonnage des territoires et des terroirs en milieu rural, enfin les activités du quotidien en contexte domestique.

ARCHÉOLOGIE D'ASIE, D'AFRIQUE, DES AMÉRIQUES

ARCHEOLOGIE DU PROCHE-ORIENT 1

Responsable : Hugo NACCARO

LA MESOPOTAMIE ET SES VOISINS AU IIIE MILLENAIRE AVANT NOTRE ERE

De l'affirmation du monde urbain jusqu'aux premiers royaumes expansionnistes, les sociétés mésopotamiennes ont été marquées par de profonds bouleversements sociopolitiques et économiques. Par l'étude des données archéologiques, ce cours propose d'appréhender les modalités d'adaptation et d'évolution des sociétés de Mésopotamie, comme du Levant, d'Iran et du golfe Persique au cours du IIIe millénaire avant notre ère.

CIVILISATIONS PREHISPANIQUES : ARCHEOLOGIE DE LA MESOAMERIQUE

Responsable : Brigitte FAUGERE

Ce cours a pour objectif de donner aux étudiants des connaissances solides sur les différentes sociétés qui se sont développées dans l'aire mésoaméricaine depuis les origines jusqu'à la conquête espagnole, tout en insistant sur les spécificités méthodologiques des études américanistes. Les séances de TD constituent un complément du cours : elles permettent d'approfondir certaines notions (dynamiques culturelles, apport de l'ethnohistoire) et de procéder à des études de cas.

PREHISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DU GRAND NORD DE L'AMERIQUE

Responsable : Juliette TAÏEB

Par l'exposé de données récentes de l'archéologie nord-américaine, ce cours initie les étudiants aux problématiques et à la chronologie du peuplement de l'Amérique et de l'Arctique. Les développements culturels sont exposés en diachronie et dans leurs contextes environnemental et climatique reconstitués, depuis la Béringie occidentale dans l'Extrême Orient russe il y a 30000 ans, à l'origine des Inuit dans le détroit de Béring en passant par le peuplement du Grand Nord canadien et du Groenland il y a 4500 ans.

PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS

FAIRE ET SAVOIR-FAIRE ARTISTIQUES ET ARTISANAUX

Responsable : William WHITNEY

Voir page 78

CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Claire BÉTELU

Voir page 79

SEMESTRE 6

PRÉHISTOIRE

PREMIERES SOCIETES HUMAINES ; GEOLOGIE ET ENVIRONNEMENTS QUATERNAIRES

Responsable : Roxane ROCCA

Le cours porte sur les premières sociétés humaines de la préhistoire sur tous les continents depuis l'apparition des humains en Afrique. L'accent sera mis sur la très longue histoire des techniques et l'on s'interrogera sur les paramètres biologiques dans cette évolution. Les TD porteront sur les méthodes permettant d'étudier ces premières sociétés dans leur contexte chronologique et environnemental.

LA PIERRE TAILLEE : TECHNIQUES PREHISTORIQUES

Responsable : Roxane ROCCA

Cet enseignement s'adresse à tous les archéologues qui veulent se former à la reconnaissance et à l'analyse des outillages en pierre taillée qui ont accompagné l'Homme jusqu'aux âges des métaux. Nous aborderons les différents modes de fabrication de ces outils, ainsi que les méthodes dont nous disposons pour les reconstituer. Le TD permettra d'aborder de façon concrète tout le potentiel de la technologie lithique, à travers une confrontation avec du matériel archéologique et de la taille expérimentale.

PREHISTOIRE DE L'EUROPE : ART ET SOCIETES

Responsables : Boris VALENTIN et Catherine SCHWAB

Cet enseignement concerne l'art des sociétés préhistoriques, l'une de leurs expressions les plus remarquables étant donné la portée symbolique et spirituelle des œuvres (abstraites et figuratives, humaines et surtout animalières). Les cours traitent d'une des deux formes de création symbolique pendant le Paléolithique récent, celle sur les objets (instruments ornés, statuettes, pierres gravées, etc.). L'accent est mis sur les thèmes, les styles et les techniques. Les TD replacent ces œuvres dans le contexte des différents courants culturels qui traversent l'Europe entre 40 et 10 000 avant notre ère.

Pour les étudiants qui choisissent ce cours en UE fondamentale 3 (uniquement CM) : Attention à l'alternance irrégulière entre CM et TD. Se renseigner auprès des responsables de cet enseignement

PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE

NEOLITHIQUE ET CHALCOLITHIQUE DE LA FRANCE

Responsable : Françoise BOSTYN

Le territoire français témoigne d'une séquence Néolithique/Chalcolithique particulièrement riche et complexe, dont notre vision est constamment renouvelée par les résultats de l'archéologie préventive. Parmi les différents aspects traités, on notera le processus de néolithisation, l'émergence du monumentalisme funéraire au Ve millénaire, et les transformations diverses du IIIe millénaire (métallurgie du cuivre, céramique campaniforme etc.). Le TD permet d'aborder des questions méthodologiques (typologie et technologie des différentes catégories de mobilier, études paléoenvironnementales, archéologie funéraire...) et d'analyser les sites clés.

LES AGES DU BRONZE ET DU FER EN FRANCE

Responsables : Sophie KRAUSZ et Pascal RUBY

L'enseignement présente les connaissances sur la période durant laquelle s'installent, puis dominant la métallurgie du bronze (2200- 800 av. n. è. environ), puis celle du fer (800-25 av. n.è. environ) en France. Le cours procède de synthèses régionales, aborde les grandes questions sur l'organisation des sociétés et expose les principales interprétations proposées. Les TD insistent davantage sur des sites représentatifs (sites d'habitat, lieux funéraires, sanctuaires et dépôts non funéraires), des problématiques spécifiques (les mines d'or, le sel protohistorique, etc.) et les méthodes mises en œuvre pour leur étude dans le cadre géographique retenu.

LE MONDE EGEEEN AU BRONZE RECENT

Responsable : Maia POMADERE

Le cours présente la civilisation mycénienne qui se développe entre 1600 et 1100 av. n. è. dans le bassin égéen. Prenant appui sur le renouvellement récent des données, on s'intéressera à l'émergence des royaumes mycéniens et à leur riche culture matérielle (artisanat, architecture, pratiques funéraires, iconographie) ; on apportera ainsi un éclairage sur les sociétés égéennes du Bronze récent et les échanges développés à l'échelle du bassin méditerranéen. Le cours abordera enfin la chute des palais et la fin de l'âge du Bronze.

ARCHÉOLOGIE DE LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE

ART DE LA ROME ANTIQUE

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Voir page 64

MEDITERRANEE GRECQUE 2 : GRECE D'OCCIDENT

Responsables du CM : Vincenzo CAPOZZOLI (UFR 03) et Lucia ROSSI (UFR 09)

Responsable du TD :

Nourrir les hommes dans le monde grec : économie, production et consommation (VIII^e-I^{er} s. a. C.)

Ce cours traite d'une question très simple et souvent négligée dans les recherches menées dans le cadre de la mobilité antique : le rapport entre les Grecs et la terre, en tant qu'espace juridique, espace de vie, de production, d'échange, depuis l'époque du grand mouvement de colonisation au VIII^e siècle av. J.-C. jusqu'à la fin de la période hellénistique. En examinant les sources écrites (littéraires, épigraphiques, papyrologiques) et archéologiques nous questionneront les modes de production agricole, les espèces produites et consommées, etc. afin de comprendre les modalités de l'adaptation des Grecs au nouvel environnement.

MEDITERRANEE ROMAINE 2 : LES PROVINCES ORIENTALES

Responsable : Bilal ANNAN

SANCTUAIRES ET ART DE L'ORIENT ROMAIN

Le fil directeur choisi pour parcourir l'archéologie et l'art des provinces de l'Orient romain est l'étude des sanctuaires, dans leur diversité et avec leurs éléments d'unité. C'est un parcours de l'Égypte à l'Asie mineure et Chypre, en passant par l'Arabie et la Syrie, qui occupe une place essentielle dans le cours. Une importance particulière est accordée à l'iconographie. Une séance de TD complète chaque séance de cours.

LA GAULE DANS L'ANTIQUITE TARDIVE

Responsable : Laure LAÛT

Le cours prolonge la réflexion lancée dans l'U.E. du semestre 5 (*La Gaule au Haut-Empire*). Il présente les transformations de l'espace urbain et de l'espace rural en Gaule romaine, entre le III^{ème} et le V^{ème} s. apr. J.C. Différents aspects de ces évolutions sont abordés : les enceintes urbaines, les nouvelles capitales impériales, les installations militaires, l'occupation des campagnes et les formes de l'habitat rural, les cultes et pratiques funéraires, mais aussi les productions, les activités commerciales et la situation économique de la Gaule pendant l'Antiquité tardive. Il est recommandé d'aborder ce cours en ayant préalablement suivi celui du semestre 5 (*Gaule au Haut-Empire*).

ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET MODERNE

ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES MEDIEVALES ET MODERNES

Responsable : Danielle ARRIBET-DEROIN

Le cours traite des temps forts de l'évolution des principales techniques à l'époque médiévale et moderne : maîtrise des cours d'eau et emploi de l'énergie hydraulique, utilisation du feu à des fins industrielles, etc. Les différentes chaînes opératoires de fabrication seront étudiées, depuis la matière première jusqu'au produit fini : arts du feu (céramique, verrerie, métallurgie), artisanats (textile, cuir, papier, bois), matériaux de construction (pierre, bois), construction navale.

LES MONDES SCANDINAVES ET L'EUROPE (200-1250 ENV.)

Responsable : Anne NISSEN

Les raids vikings et les installations scandinaves ont durablement marqué le patrimoine culturel et l'imaginaire historique de nombreuses régions européennes. Le cours étudie l'évolution des sociétés scandinaves et la nature de leurs relations avec l'Europe avant et après l'époque viking. Avant 700, des objets de prestige témoignent des relations lointaines des élites scandinaves. Après 700, le commerce s'intensifie et inclut des objets domestiques. Au cours des X^e-XI^e s., les Scandinaves adoptent la religion chrétienne, et avec elle, l'écriture latine, une nouvelle culture matérielle et une architecture en pierre.

ARCHEOLOGIE BYZANTINE

Responsable : Héléna ROCHARD

LE PROCHE-ORIENT PROTOBYZANTIN

Ce cours, essentiellement fondé sur l'acquis des recherches récentes, aborde l'ensemble des principaux thèmes archéologiques dans les régions du Levant et de la Palestine (Syrie, Liban, Jordanie, Cisjordanie et Israël). L'accent sera mis sur les transformations du monde romain oriental entre le IV^e et le VII^e s. apr. J.-C. au travers de l'organisation territoriale (villes et campagnes), de l'architecture religieuse (églises, basiliques, monastères, sanctuaires), de l'artisanat (métaux, tissus, ivoires, verrerie) et de la production agricole (pressoirs, céramiques, amphores, circuits commerciaux).

ARCHÉOLOGIE D'ASIE, D'AFRIQUE, DES AMÉRIQUES

ARCHEOLOGIE DU PROCHE-ORIENT 2

Responsable : Pascal BUTTERLIN

SOUS LE JOUG D'ASSHUR OU DE MARDUK : UNE ARCHEOLOGIE DES PAYSAGES IMPERIAUX AU PROCHE-ORIENT ANCIEN (1300-539 AV. N. E.)

L'objectif de ce cours est de percevoir comment le développement des empires universalistes au tournant du II^e et du I^{er} millénaire avant notre ère a eu une influence sur les sociétés du Proche-Orient ancien. On verra toutes les dimensions de cette mutation, qui ne se limite pas au développement de quelques capitales impériales mais correspond à la création de véritables paysages impériaux, ainsi qu'à de complexes relations culturelles entre intégration, acculturation ou phénomènes de résistances.

ART ET ARCHEOLOGIE DE LA CORDILLIERE DES ANDES, DE LA PREHISTOIRE AUX INCAS

Responsable : Nicolas BERMEO

Ce cours s'inscrit comme un complément, pour l'aire andine, à celui consacré, au semestre 5, à la Mésoamérique. Il vise à approfondir les données très générales relatives aux grandes cultures Chavin, Tiwanaku, Wari et Inca acquises en L2, en abordant cette fois des sociétés périphériques un peu mieux connues, comme les Moche, Nazca, Lima, Chancay, Chachapoya... au travers de leurs principales manifestations matérielles et artistiques. Les TD permettront de traiter également certains aspects inhérents à cette discipline comme l'utilisation des sources ethno-historiques.

PREHISTOIRE, ARCHEOLOGIE ET ARTS ANCIENS DE L'AFRIQUE

Responsable : Emmanuelle HONORE

Le cours offre les clés pour approfondir l'exploration des principaux complexes archéologiques qui se sont développés sur le continent africain depuis l'émergence d'*Homo Sapiens*. Chaque séance est l'occasion d'aborder des aspects méthodologiques liés aux terrains, aux matériaux et à leur interprétation. Les phénomènes de contacts et échanges à longue distance telles, par exemple, la diffusion du pastoralisme et l'expansion bantoue sont l'occasion de remettre en perspective les débats qui animent actuellement la discipline

ART ET ARCHEOLOGIE DE L'OCEANIE

Responsable : Émilie NOLET

Après une présentation des milieux insulaires et des aires culturelles d'Océanie, le cours abordera les grandes problématiques de la recherche archéologique dans cette région du monde : le premier peuplement du continent Sahul, la civilisation Lapita, le peuplement de l'«Océanie lointaine», la navigation pré-européenne, la reconstitution des religions anciennes, etc. Les TD apporteront des éclairages complémentaires, sur des thèmes comme : les collectes et la représentation en musée des objets d'Océanie, l'usage des traditions orales et des sources historiques, la démarche ethnoarchéologique.

PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS

LUMIERE, MATIERE, COULEUR

Voir page 78

UE DE MÉTHODOLOGIE ET DE PRÉ-PROFESSIONALISATION

SEMESTRE 5

THEORIES ET METHODES DE L'ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire ALIX

Dans ce cours les étudiants revoient les fondations théoriques et méthodologiques de l'archéologie. Le cours est centré sur les développements des cinquante dernières années de la méthode archéologique et présente une plate-forme de concepts, de méthodes et de techniques utilisée en archéologie pour reconstituer les sociétés du passé, en tenant compte de la multidisciplinarité, des spécialisations et des progrès récents dans la formalisation et le traitement des données archéologiques.

ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsables : Christophe PETIT , Michelle ELLIOTT et Annelise BINOIS

Dans un premier temps sont définies les notions de milieu, d'environnement, d'écosystème, de paysage et les principales problématiques abordées par l'archéologie environnementales. Après avoir rappelé que toute société, de chasseurs collecteurs ou de sédentaires, opère des choix pour ses besoins en nourriture, en sources énergétiques, en matières premières, on indiquera comment s'opèrent les interactions Sociétés-milieux dans le passé. Les activités des sociétés humaines ont également un impact sur l'évolution des environnements. La contribution des données achéozoologiques et archéobotaniques à la connaissance de l'environnement et des sociétés sera ensuite exposée : problématiques, nature et caractéristiques des vestiges, acquisition et traitement des données. Et enfin sont présentées, dans les grandes lignes, la géoarchéologie. Ces différents aspects de la recherche en archéologie environnementale sont exposés en CM; des études de cas sont analysées en TD.

ETHNOARCHEOLOGIE

L'ethnoarchéologie, souvent considérée comme une sous-discipline de l'archéologie, s'appuie sur des analogies ethnographiques sur des populations actuelles pour résoudre des problèmes archéologiques. Cette démarche est parfois complétée par l'archéologie expérimentale. Aujourd'hui, cette nouvelle compréhension du passé, mise en lumière dans les années cinquante par l'émergence de la « *New archaeology* » et les travaux de Binford ou de Gould, permet de mieux appréhender les phénomènes socio-culturels des sociétés anciennes. Le cours permettra aux étudiants de se familiariser avec certains concepts de l'anthropologie et de réfléchir sur la place de l'archéologie au sein des différentes sciences humaines.

ARCHEOGEOGRAPHIE

Responsables : Christophe PETIT et Michelle ELLIOTT - Autre enseignant : Léa HERMENAULT

ARCHEOLOGIE SPATIALE – ARCHEOGEOGRAPHIE - ARCHEOLOGIE DU PAYSAGE

L'approche spatiale est indispensable à tous les questionnements archéologiques d'un point de vue occupation du territoire et transformations des paysages soumis aux fluctuations climatiques mais également aux exploitations humaines. Ce cours permettra d'exposer les principes et méthodes de l'analyse spatiale (carto- et photo-interprétation, analyse des trames et réseaux, SIG...) et sera illustré de cas d'études (dynamiques environnementales, dynamiques paysagères, réseaux routiers, parcellaires et de peuplement). Ce cours est particulièrement conseillé pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans le cadre du Master « Archéologie et Environnement ». Plus généralement, il est utile pour les futurs professionnels amenés à raisonner sur l'inscription des sites archéologiques dans leur territoire.

SOURCES ET DOCUMENTS DE L'ANTIQUITE CLASSIQUE 1

Responsable : Nikolina KEI

Le cours vise à présenter les ressources documentaires disponibles sur l'Antiquité classique (bibliographies spécialisées, dictionnaires, encyclopédies, moteurs de recherche, bases de données, etc.) et à familiariser les étudiants avec leur utilisation. Il s'agit ainsi de les rendre autonomes face à un sujet quelconque relatif à l'Antiquité classique : trouver les documents primaires et secondaires et savoir les exploiter, tout en utilisant les nouvelles techniques documentaires désormais essentielles dans la recherche. A ce propos, trois séances seront également dédiées à la création et à la gestion des ressources bibliographiques, notamment à travers le recours à ZOTERO (avec une formation spécifique assurée par Vincenzo CAPOZZOLI).

SEMESTRE 6

ARCHEOMETRIE

Responsables du CM : François GILIGNY et Christophe PETIT

Responsable du TD : Vincenzo CAPOZZOLI

Ce cours a pour objet une introduction aux méthodes physiques et chimiques appliquées à l'archéologie. Il aborde trois thèmes principaux : la datation, la caractérisation des matériaux et la prospection. On présentera à la fois les objectifs et les problématiques archéologiques et les principes mis en œuvre pour les méthodes les plus courantes.

Les objectifs du TD sont de pouvoir appréhender, décrire et dessiner des objets archéologiques, comme on le fait lors d'inventaires et d'études spécialisées à partir du Master. Il s'agit d'une initiation de tâches en général jamais encore réalisées, sauf exception, lors des stages de fouilles. on se concentrera en particulier sur :

- l'identification des parties morphologiques et l'orientation de l'objet pour une représentation en deux dimensions ;
- la description du matériau ;
- la description des traces d'utilisation ou de fabrication ;
- les mensurations principales (longueur, largeur, épaisseur, diamètre etc.) ;
- la description de la forme et des décors éventuels ;
- la représentation en plan et en section : vue de face, de profil, de haut, détails.

TRAITEMENT DE DONNEES ET STATISTIQUES

Responsable : Annelise BINOIS-ROMAN

Les statistiques sont souvent perçues comme hostiles par les archéologues. Il s'agit pourtant d'un champ d'analyse fondamental, permettant la construction d'un discours scientifique. L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants, quel que soit leur niveau, à comprendre les principes élémentaires des statistiques, qu'elles soient descriptives ou qu'il s'agisse de tests. À travers de nombreux exemples tirés de projets archéologiques, nous verrons comment fonctionnent la typologie, la sériation ou l'analyse spatiale. Parallèlement, les TD serviront à manipuler Excel tout en reprenant les notions vues en CM.

SOURCES ET DOCUMENTS DE L'ANTIQUITE CLASSIQUE 2

Responsable : Valeria TOSTI

L'objectif du cours est de familiariser les étudiants avec l'utilisation de diverses sources documentaires — prospections archéologiques, études d'objets, classement céramique, etc. — pour constituer l'archéologie des mondes anciens. Dans le cadre de dossiers thématiques précis, il s'agira de montrer comment mobiliser et exploiter ces sources et comment écrire l'histoire de ces sociétés de l'Antiquité : ainsi, seront abordés les problèmes relevant des territoires des communautés antiques, ceux qui ont trait à la documentation figurée, ceux qui relèvent de la chronologie des mondes anciens à partir de la céramique, etc.

APPROCHES DE TERRAIN

Responsable : Bruno DESACHY

Le cours comprend deux modules : 1) stratigraphie archéologique et raisonnement chronologique de terrain (8 séances : rappel de notions de base, pratique, usages et formalisation du diagramme stratigraphique, regroupements stratigraphiques, bornes de datation et raisonnement d'inscription des unités stratigraphiques dans le temps quantifié, temporalités stratigraphique et historique, aperçu d'outils mathématiques et informatiques) ; 2) approches de terrain : cas d'application (5 séances : projet de fouille à l'étranger, archéologie en milieu arctique, stratégies d'études archéoenvironnementales, archéoanthropologie funéraire, archéologie urbaine métropolitaine).

STAGE OBLIGATOIRE DE LICENCE 3 ET RAPPORT DE STAGE

Archéologie

**Responsables : Danielle ARRIBET-DEROIN (danielle.ribbet@univ-paris1.fr)
et Emilie NOLET (emilie.nolet@univ-paris1.fr)**

1. LE STAGE

Le stage est obligatoire dans le cadre des enseignements de méthode et de pré-professionalisation en L3 de chaque parcours (Archéologie, Histoire de l'art, Histoire du cinéma) et double parcours (HAA/Droit et HAA/Histoire). Il est réalisé entre l'année de L2 et l'année de L3 ou, à défaut, au cours de l'année de L3 et sera validé au cours du second semestre.

Attention : le stage ne doit en aucun cas empêcher les étudiants d'assister à leurs cours (voir les règles fixées par les conventions de stage). C'est pourquoi il est préférable de le réaliser dans la période des vacances scolaires ou à temps partiel tout au long de l'année. Il est possible de valider un stage effectué précédemment, à condition que celui-ci ait été effectué après le 1^{er} janvier 2021

Sa durée est de 20 jours ouvrés (soit 4 semaines au total, à raison de 5 jours par semaine à temps complet, ou l'équivalent à temps partiel pour un volume horaire de 120h), répartie sur un ou plusieurs stages. Conformément à la législation, une gratification est obligatoire si la durée du stage est supérieure à deux mois. Elle doit être versée mensuellement et elle est due à compter du premier jour du premier mois du stage.

Cas particuliers :

Sont dispensés de la moitié de la durée du stage et doivent effectuer 10 jours ouvrés à temps complet ou l'équivalent à temps partiel :

- Les étudiants salariés sur l'année universitaire (de septembre à juin), sur présentation d'un justificatif
- Les étudiants inscrits en double licence HAA/Droit ou HAA/Histoire
- Les étudiants en Erasmus au second semestre sont dispensés du stage.

Les étudiants n'ayant pas fait le nombre complet de jours doivent impérativement se manifester le plus tôt possible auprès de leur responsable de stage et, en tout cas, avant le (date à venir), date de remise du rapport. Les étudiants n'ayant pas remis de rapport de stage à cette date passent automatiquement en deuxième session. Celle-ci consiste en un rapport sur un stage effectué en mai/juin, éventuellement en complément d'un stage antérieur dont la durée était insuffisante. Le rapport est rendu en juin 2020.

Les stages seront prioritairement des stages de terrain (prospection, sondages, fouille), éventuellement complétés par du travail de laboratoire. Si plusieurs stages ont été réalisés, le rapport comprendra autant de parties que de stages, jusqu'à concurrence des 20 jours. Les étudiants sont invités à participer aux chantiers de fouilles dirigés par les enseignants de l'UFR, mais ils peuvent aussi trouver des stages sur le site du ministère de la culture (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Archeologie/Sur-le-terrain/Chantiers-de-benevoles>), ainsi que sur l'EPI.

Aucune convention de stage (même en dehors du cursus) ne sera validée pour des périodes postérieures au 31 août 2022 sauf si l'étudiant apporte la preuve de son inscription pour l'année universitaire 2022/23

2. LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport devra être rendu sous forme papier au secrétariat de L3 (Institut d'art et d'archéologie, 3 rue Michelet, bureau 102) ET sous forme numérique sur l'EPI, pour le **(date à préciser)**.

Si plusieurs stages ont été réalisés, le rapport comprendra autant de parties que de stages, jusqu'à concurrence des 20 jours.

Le rapport indiquera précisément :

- le contexte de la fouille (périodes chronologiques concernées, nature de l'opération, bref historique) ;
- les objectifs de la campagne à laquelle et, dans la mesure du possible, les résultats ;
- les travaux auxquels l'étudiant a participé (joindre si possible en annexe quelques documents réalisés : relevés, etc.) : cette dernière partie doit représenter la moitié du corps de texte. Insistez sur vos apprentissages et les compétences acquises durant le stage.

Les pièces à joindre sont :

- une ou plusieurs attestations de stage signées par le responsable. Elles doivent comporter le nombre de jours de travail et attester ainsi de la durée du stage ;
- la convention de stage, obligatoire ;
- un CV récapitulatif, entre autres, vos expériences de fouille.

Attention, toute absence d'une ou plusieurs de ces pièces jointes fera l'objet d'une relance et se soldera par une baisse de la note.

Le rapport, écrit dans une langue soignée, devra avoir une taille d'environ 20 000 signes (espaces compris), hors bibliographie, annexes et illustrations. Son titre doit mentionner le (ou les) site(s), le pays, la période concernée. Le rapport doit comporter : un sommaire, des références bibliographiques abrégées dans le texte et développées dans une bibliographie située après le texte. Par exemple (Untel 2007) dans le texte, renvoyant dans la bibliographie à : UNTEL Prénom 2007, *Prolégomènes d'un discours archéologique : le rapport de stage de L3*, Paris, Editeur. Les documents joints doivent être réalisés dans les règles : plans avec échelle, indication des sources des illustrations et auteurs des photographies, numérotation des figures et référence des figures dans le texte sous la forme (figure 1). Laissez une marge minimale pour les corrections (2,5 cm au moins).

LICENCE 3 – Parcours HISTOIRE DE L'ART

– Organisation des enseignements –

RESPONSABLE : SOPHIE DELPEUX

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES OU ENGAGEMENT CITOYEN A TOUS LES SEMESTRES

Semestre 5							
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	20	- 3 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles, dont deux minimum dans la dominante.	2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
			-1 cours (CM) à choisir dans une autre aire chrono-culturelle	1	19h30		19h30
UE DE MÉTHODOLOGIE ET DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	10	-Méthodologie : les grandes questions de l'Histoire de l'Art (3)	2	19h30	9h	28h30
			-Institutions artistiques (XX ^e s.)	2	19h30	19h30	39h
			-1 matière à choisir parmi : •Sources et documents de l'Antiquité classique 1 (sans TD) •Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux 1 (sans TD) •L'histoire de l'art à l'ère du numérique •Architecture du XXe siècle •Analyse de la mise en scène (sans TD) •Esthétique 1 (UFR 10)	2	19h30	De 0h à 19h30	De 19h30 min. à 39h max.
			-LV1	1		18h	18h
			-LV2 (TD 18h) OU Langues anciennes (TD 24h)	1		18h/24h	18h/24h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			136h30	De 123h à 148h30	De 259h30 à 265h30

Semestre 6

Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef. Mat.	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	20	-3 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles, dont deux minimum dans la dominante.	2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
				2	19h30	19h30	39h
			1	19h30		19h30	
UE DE MÉTHODOLOGIE	1	10	-Méthodologie : les grandes questions de l'Histoire de l'Art (4)	2	19h30	9h	28h30
			-Histoire du patrimoine et des musées	2	19h30	19h30	39h
			1 matière à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Sources et documents de l'Antiquité 2 (sans TD) • Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux (2) • Architecture actuelle • Méthode d'analyse d'un genre cinématographique : le cinéma burlesque (sans TD) • Esthétique 2 (UFR 10) 	2	19h30	De 0h à 19h30	De 19h30 min. à 39h max.
			-LV1	1		18h	18h
			-LV2 (TD 18h) OU Langues anciennes (TD 26h)	1		18h ou 26h	18h ou 26h
UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	3	- Stage pré-professionnalisant ou expérience en laboratoire*	1		120h	120h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			136h30	De 243h à 270h30	De 379h30 à 407h

*Il est préférable que le stage pré-professionnalisant se déroule au cours de l'été précédant votre entrée en L3. Pour cela, demandez une convention auprès de votre université ou de votre UFR d'origine. N'attendez pas le dernier moment pour demander ce document ! (Avant même le résultat de votre admission).

L3-Aires chrono-culturelles-Histoire de l'art

Semestre 5	Semestre 6
<p>⌘ 3 matières (CM et TD) à choisir dont 2 minimum dans la dominante.</p> <p>⌘ Une 4^e matière (uniquement CM) sera de préférence choisie dans l'une des aires chrono-culturelles adjacentes.</p>	<p>⌘ 3 matières (CM et TD) à choisir dont 2 minimum dans la dominante.</p> <p>⌘ Une 4^e matière (uniquement CM) sera de préférence choisie dans l'une des aires chrono-culturelles adjacentes.</p>
ART ANTIQUE	ART ANTIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Art de la Grèce antique • Méditerranée grecque 1 : Grèce continentale et égéenne • Méditerranée romaine 1 : Rome et l'Italie • La Gaule au Haut Empire 	<ul style="list-style-type: none"> • Art de la Rome antique • Méditerranée grecque 2 : Grèce d'Occident • Méditerranée romaine 2 : Les provinces orientales. • La Gaule dans l'Antiquité tardive
ART MEDIEVAL	ART MEDIEVAL
<ul style="list-style-type: none"> • La construction au Moyen âge • Arts gothiques • Architecture médiévale • Arts figurés dans le monde byzantin • Archéologie islamique 	<ul style="list-style-type: none"> • Arts figurés à l'époque romane • La demeure médiévale • Arts monumentaux dans le monde byzantin • Archéologie byzantine • Art islamique
ART MODERNE	ART MODERNE
<ul style="list-style-type: none"> • Première Renaissance, Italie • La Renaissance en France • De la Renaissance au Baroque • Architecture des Temps Modernes (3) • Création artistique aux XVII^e et XVIII^e siècles 	<ul style="list-style-type: none"> • XVI^e siècle italien • XVII^e siècle : art flamand et hollandais • Art et société au XVIII^e siècle
ART CONTEMPORAIN	ART CONTEMPORAIN
<ul style="list-style-type: none"> • XIX^e siècle • XX^e siècle • Histoire de l'estampe XIX^e-XX^e siècles • Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe 	<ul style="list-style-type: none"> • XIX^e siècle • Architecture du XIX^e siècle • Art actuel • L'art allemand au XX^e siècle • Histoire de la photographie • Arts décoratifs, mode et design
CINÉMA	CINÉMA
<p style="text-align: center;">Ces UE ne peuvent pas constituer la dominante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Naissance du cinéma • Histoire du cinéma russe et soviétique • Histoire du cinéma : Afrique et Moyen-Orient 	<p style="text-align: center;">Ces UE ne peuvent pas constituer la dominante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cinématographie nationale • Hollywood • Cinéma et histoire
ARTS, ARCHEOLOGIE ET CIVILISATIONS	ARTS, ARCHEOLOGIE ET CIVILISATIONS
<p style="text-align: center;">Ces UE ne peuvent pas constituer la dominante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préhistoire de la France : sociétés et art des cavernes • Civilisations préhispaniques : art et archéologie de la Mésoamérique 	<p style="text-align: center;">Ces UE ne peuvent pas constituer la dominante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préhistoire de l'Europe : art et sociétés • Art et archéologie de la Cordillère des Andes, de la préhistoire aux Incas. • Art et archéologie de l'Océanie • Art et archéologie de l'Orient Ancien • Les mondes scandinaves et l'Europe (200-1250 env.)
PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS	PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS
<p style="text-align: center;">Cette UE ne peut pas constituer la dominante.</p>	<p style="text-align: center;">Cette UE ne peut pas constituer la dominante.</p>

UE FONDAMENTALE

SEMESTRE 5

ART ANTIQUE

ART DE LA GRECE ANTIQUE

Responsable : Valeria TOSTI

Le cours propose une série de questions approfondies sur les productions artistiques de la Grèce antique. On s'attachera à comprendre la place et le rôle des producteurs d'art, artistes ou artisans, ainsi que le statut de l'objet manufacturé dans les sociétés grecques. Le cours portera plus spécifiquement cette année sur l'art hellénistique. Dans le cadre des travaux dirigés, on s'intéressera à la constitution de l'art grec dans le champ des disciplines du savoir contemporain.

MEDITERRANEE GRECQUE I : GRECE CONTINENTALE ET EGEENNE

Responsable : Hélène PROVAIN

Voir page 45

MEDITERRANEE ROMAINE I : ROME ET L'ITALIE

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Voir page 45

LA GAULE AU HAUT EMPIRE

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Laure LAÛT

Voir page 45

ART MÉDIÉVAL

LA CONSTRUCTION AU MOYEN AGE

Responsable : Cédric MOULIS

Voir page 46

ARCHITECTURE MEDIEVALE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

L'INVENTION DE L'ARCHITECTURE ROMANE-(ENV. 1000-1080)

Les deux premiers tiers du XI^e siècle constituent une intense période d'inventions architecturales, tant formelles que techniques, qui donnèrent naissance au style roman. L'édifice cultuel, dont le parti découle de la tradition paléochrétienne et du haut Moyen Âge, fut reconsidéré en profondeur par des innovations qui en modifièrent totalement l'aspect ; aucun de ses éléments ne fut épargné : chevet, façade, supports, plastique murale, couverture (passage de la charpente à la voûte).

ARTS GOTHIQUES

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

LES ARTS MONUMENTAUX GOTHIQUES (DEBUT XIII^e SIECLE-DEBUT XVI^e SIECLE)

Le cours traitera de façon synthétique des arts monumentaux, essentiellement l'architecture et la sculpture, sur l'ensemble de la période gothique.

ARTS FIGURES DANS LE MONDE BYZANTIN

Responsable : Héléna ROCHARD

Les arts figurés byzantins comprennent une grande diversité d'objets qui diffèrent par leur technique, leur décor et surtout leur fonction. En s'attachant à mettre en lumière le contexte culturel de leur création et de leur utilisation, seront étudiés les objets à décor figuré : ceux liés au pèlerinage et à la liturgie, les ivoires, les icônes, les insignes du pouvoir ou encore les objets de parure. Nous verrons dans quelle mesure ils témoignent de la culture matérielle à Byzance, des croyances et des pratiques, religieuses ou non, puis de quelle façon ils nous informent sur ceux qui les ont conçus et ceux à qui ils étaient destinés.

ART ISLAMIQUE

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

ORDRE MONUMENTAL ET POLITIQUE EDILITAIRE DANS LE MONDE ISLAMIQUE DES XI^E-XIII^E SIECLES

Depuis le XI^e siècle, des pouvoirs non arabes, turcs au Moyen- et au Proche-Orient, berbères dans le bassin occidental de la Méditerranée, s'affirment au détriment de l'ordre ancien, né des grandes conquêtes arabes et de l'instauration de l'Empire abbasside. Ce véritable « Moyen Âge » islamique connaît un profond renouvellement de ses expressions artistiques, dont le volet monumental constituera l'objet principal du cours. Celui-ci s'efforcera notamment de mettre en lumière la conception du pouvoir et les intentions politiques qui élaborent alors, de l'Afghanistan à la péninsule Ibérique, une nouvelle grammaire des formes et des espaces. Les TD porteront quant à eux sur les diverses expressions des arts mobiliers durant la même période.

ART MODERNE

PREMIERE RENAISSANCE, ITALIE

Responsable : Anne-Laure IMBERT

RELIGION ET POLITIQUE DANS L'ART DE LA PREMIERE RENAISSANCE ITALIENNE

Le cours analysera les expressions du lien entre religion et politique dans l'art italien de la première Renaissance. Seront abordés des thèmes comme la sacralisation du pouvoir, la manifestation d'une religion civique, l'instrumentalisation de certains personnages bibliques ou de certaines iconographies à des fins de propagande politique, etc.

LA RENAISSANCE EN FRANCE

Responsable : Fabien LACOUTURE

Ce cours a pour objet l'art de la Renaissance en France du dernier quart du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle. En partant des guerres d'Italie, de la présence française dans la péninsule et de la circulation des artistes et d'œuvres d'Italie en France, mais aussi de Flandres en France comme cela est souvent oublié, il compte offrir une étude approfondie de la "Renaissance française" et de ses différents courants, à travers l'analyse des événements majeurs de cette période, des œuvres produites en France mais aussi importées dans le cadre des collections royales. Durant le cours, certaines œuvres seront abordées plus en détails afin d'approfondir les méthodes d'analyse stylistiques et iconologiques.

DE LA RENAISSANCE AU BAROQUE

Responsable : Philippe MOREL

AMOUR ET BEAUTE DANS LA PEINTURE VENITIENNE DU XVI^E SIECLE

Le cours traitera de la beauté et de l'amour dans la peinture vénitienne de Giovanni Bellini à Palma il Giovane, en passant par Lotto, Tiziano, Veronese et quelques autres. Les œuvres étudiées seront regroupées et abordées selon plusieurs points de vue : le rapport au paysage, le rôle de la musique, la fonction du regard et de la gestuelle, le rire et le désir, l'érotisme et le mariage, la violence et la sexualité.

ARCHITECTURE DES TEMPS MODERNES (3)

Responsable : Jean-François CABESTAN

L'HABITAT PARISIEN DES XVII^E ET XVIII^E SIECLES

Outre l'intérêt des connaissances dont ce cours propose de dresser l'état, l'étude des édifices d'habitation parisiens fournit l'occasion de s'interroger sur la pluralité des approches qui coexistent en matière d'histoire de l'architecture : construction, styles, réglementations urbaines, mutations typologiques et évolutions sociales. Parmi les outils susceptibles de favoriser l'analyse des ensembles du passé et de donner aux étudiants un réel accès à un monde qui leur est souvent étranger, le TD est consacré à l'acquisition des rudiments du dessin d'architecture : le dessin à vue et au trait.

CREATION ARTISTIQUE AUX XVII^E XVIII^E SIECLES

Responsable : Etienne JOLLET

LES ARTS VISUELS ET L'HISTOIRE EN FRANCE (XVII^E SIECLE-XVIII^E SIECLE)

On étudiera cette année le rôle de l'histoire dans l'évolution des arts visuels fixes de la Seconde modernité (XVII^e-XVIII^e siècle) en France. Trois sens du mot « histoire » s'y trouvent associés: l'histoire comme devenir de l'humanité; comme le discours spécialisé qui en rend compte; comme narration. Les changements dans la relation entre ces trois acceptions, d'une part, et entre ces dimensions historiques et les arts, d'autre part, seront étudiés à partir de plusieurs cas d'études, de Poussin à la Révolution française .

ART CONTEMPORAIN

XIX^E SIECLE

Responsable : Catherine MENEUX

LES MONDES DE DEGAS

Sociable et marginal, échappant aux catégories de son époque, Edgar Degas est un artiste difficile à cerner, qui a exercé un véritable magistère dans le milieu artistique. En mêlant l'analyse génétique et une approche sociale, ce cours propose de retracer son parcours, ses recherches et ses rapports avec la société de son temps, en mettant l'accent sur la multiplicité de ses mondes et la spécificité de son regard.

XX^E SIECLE

Responsable : Philippe DAGEN

NATIONALISMES ET INTERNATIONALISMES ARTISTIQUES DANS LA PERIODE D'ENTRE-DEUX-GUERRES

Alors que la réécriture de l'histoire des arts au XX^e siècle est désormais largement engagée et que le récit moderniste perd de son autorité, on montrera comment, entre les deux guerres mondiales, des nationalismes culturels, sous-tendus par les nationalismes politiques, ont déterminé en grande partie la vie artistique et quelles tensions se sont créées entre ces courants, se réclamant d'une tradition et d'une patrie et ceux qui se sont immédiatement opposés à eux.

HISTOIRE DE L'ESTAMPE, XIX^E - XX^E SIECLES

Responsable : Marie GISPERT

L'ESTAMPE ALLEMANDE DE KLINGER A BECKMANN

Longtemps cantonnée à un rôle de reproduction, l'estampe retrouve à la fin du XIX^e siècle une véritable vocation artistique originale. Nous nous intéresserons à ce renouveau de l'estampe en Allemagne depuis Max Klinger et jusqu'aux artistes de la Nouvelle Objectivité. Gravure sur bois, taille douce et lithographie seront envisagées non pas de manière purement technique mais comme moyens artistiques mis au service d'une œuvre variée et originale, du Jugendstil à Kollwitz, et de Kirchner à Beckmann, en mettant l'accent sur la pratique de l'autoportrait.

ART ET MONDIALISATION. ÉCHANGES ET CIRCULATIONS ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Responsable : Maureen MURPHY

Ce cours constitue une introduction à l'histoire de la création et de la circulation des œuvres entre l'Afrique et l'Europe, de l'époque coloniale à nos jours. Une attention particulière sera donnée à la création artistique au Sénégal au moment de la décolonisation, ainsi qu'à la mondialisation de la scène artistique contemporaine.

CINÉMA

NAISSANCE DU CINÉMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Voir page 71

HISTOIRE DU CINÉMA RUSSE ET SOVIÉTIQUE

Responsable : Ania SZCZEPANSKA

Voir page 71

HISTOIRE DU CINÉMA : AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Responsable : Agnès DEVICTOR

Voir page 71

ARTS, ARCHEOLOGIE ET CIVILISATIONS

PREHISTOIRE DE LA FRANCE : SOCIÉTÉ ET ART DES CAVERNES

Responsable : Boris VALENTIN

Voir page 44

CIVILISATIONS PREHISPANIQUES : ARCHEOLOGIE DE LA MÉSOMÉRIQUE

Responsables : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 46

PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS

CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Claire BÉTELU

Voir page 78

SEMESTRE 6

ART ANTIQUE

ART DE LA ROME ANTIQUE

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Ce cours est plus particulièrement consacré aux premières manifestations de l'art et de l'artisanat italiens, étrusques et latins, qui précèdent et éclairent les œuvres du dernier siècle de la République romaine. Alors qu'une vision dépassée de l'histoire de l'art a longtemps fait débiter l'« art romain » au II^e ou au I^{er} s. av. J.-C., l'accroissement de nos connaissances dues aux découvertes récentes permet désormais d'envisager dans une toute autre perspective monuments et objets d'art en Italie entre la fin du VI^e s. et le début du I^{er} s. av. J.-C., qui sont les bornes chronologiques retenues pour ce cours.

MEDITERRANEE GRECQUE 2 : GRECE D'OCCIDENT

Responsables du CM : Vincenzo CAPOZZOLI (UFR 03) et Lucia ROSSI (UFR 09)

Responsable du TD : Chloé CHAIGNEAU

NOURRIR LES HOMMES DANS LE MONDE GREC : ECONOMIE, PRODUCTION ET CONSOMMATION (VIII^e-I^{er} s. A. C.)

Voir page 48

MEDITERRANEE ROMAINE 2 : LES PROVINCES ORIENTALES

Responsable : Bilal ANNAN

Voir page 48

LA GAULE DANS L'ANTIQUITE TARDIVE

Responsable : Laure LAÛT

Voir page 48

ART MÉDIÉVAL

ARTS FIGURES A L'EPOQUE ROMANE

Responsable : Anne-Orange POILPRE

ARTS FIGURES A L'EPOQUE ROMANE

La période des Xe, XIe et XIIe siècles constitue un moment déterminant pour les arts figurés en Europe. La production de manuscrits somptueux, où se déploient de riches programmes bibliques et d'imposantes compositions orfévres, la mise en œuvre d'ensembles peints et sculptés au sein des édifices religieux, sont l'expression de l'implication des grands commanditaires dans la production artistique et iconographique du temps. Le statut de l'image religieuse se transforme, reflet des mutations historiques du temps, en particulier des grandes réformes religieuses des XIe et XIIe siècles.

LA DEMEURE MEDIEVALE

Responsable : Florence JOURNOT

Ce cours va porter sur un pan de l'histoire de l'architecture médiévale qui est en voie d'exploration accélérée actuellement : l'architecture domestique. Y sera combiné un regard sur les modes d'occupation de la maison (objets mobiliers). Une attention toute particulière sera portée à un croisement raisonné et critique des sources : bâti en élévation et objets (matériel archéologique et collections de musées), sources textuelles, images médiévales représentant l'habitat

ARTS MONUMENTAUX DANS LE MONDE BYZANTIN

A travers l'étude de monuments représentatifs, appartenant à l'époque médio-byzantine, sont analysés les relations entre architecture, décor et liturgie ; l'évolution des programmes iconographiques et les tendances stylistiques ; le rôle des commanditaires et la réception des oeuvres. On prend pour objet d'étude les décors en mosaïque des fondations monastiques du XIe siècle en Grèce, puis la peinture monumentale du XIIe siècle en Macédoine, à Chypre et, en dehors de l'empire, en Sicile.

ARCHEOLOGIE BYZANTINE

Responsable : Bertrand RIBA

LE PROCHE-ORIENT PROTOBYZANTIN

Voir page 51

ART ISLAMIQUE

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

ORDRE MONUMENTAL ET POLITIQUE EDILITAIRE DANS LE MONDE ISLAMIQUE DES XI^E-XIII^E SIECLES

Depuis le XIe siècle, des pouvoirs non arabes, turcs au Moyen- et au Proche-Orient, berbères dans le bassin occidental de la Méditerranée, s'affirment au détriment de l'ordre ancien, né des grandes conquêtes arabes et de l'instauration de l'Empire abbasside. Ce véritable « Moyen Âge » islamique connaît un profond renouvellement de ses expressions artistiques, dont le volet monumental constituera l'objet principal du cours. Celui-ci s'efforcera notamment de mettre en lumière la conception du pouvoir et les intentions politiques qui élaborent alors, de l'Afghanistan à la péninsule Ibérique, une nouvelle grammaire des formes et des espaces. Les TD porteront quant à eux sur les diverses expressions des arts mobiliers durant la même période.

ART MODERNE

XVI^e SIECLE ITALIEN

Responsable : Philippe MOREL

L'ART RELIGIEUX EN TEMPS DE CRISE

Peinture et crise religieuse en Italie au XVIe siècle.

Ce cours abordera la production artistique religieuse selon une approche essentiellement thématique, en privilégiant les questions relatives à la dimension visionnaire des images, à leur rapport à l'incarnation, à leur fonction d'intercession et à leur valeur eucharistique, avec une attention particulière à la manière selon laquelle les artistes italiens ont réagi ou répondu à la crise religieuse qui voit principalement le jour avec Luther. Les œuvres étudiées appartiendront aussi bien, dans leur contexte de création, à l'Italie centrale qu'à l'Italie septentrionale, de Rome à Venise, en passant par Florence, l'Émilie et la Lombardie.

XVII^e SIECLE : ART FLAMAND ET HOLLANDAIS

Responsable : Carole FONTICELLI

Ce cours abordera de manière chronologique l'histoire de l'art des Pays-Bas au XVIIe siècle. Une étude attentive sera consacrée à l'art de Rembrandt afin de mieux cerner la création artistique (contexte de création, innovations stylistiques et iconographiques, réception ...) des Provinces-Unies

ARTS ET SOCIETE AU XVIII^e SIECLE

Responsable Jean-François CABESTAN

LES LUMIERES : ENJEUX ESTHETIQUES, POLITIQUES ET RELIGIEUX

Le cours propose une histoire sociale et culturelle des arts au siècle des Lumières, en mettant l'accent sur la diversité des « mondes de l'art » (Howard Becker) entre 1750 et 1815. On s'attachera en particulier à l'importance de la littérature artistique et critique qui accompagne l'apparition d'un espace public de l'art.

XIX^e SIECLE

Responsable : Pierre WAT

DEVENIR ARTISTE AU XIX^e SIECLE

Ce cours se propose de parcourir, tant à travers des œuvres visuelles qu'au moyen d'écrits sur l'art, le parcours de vie des artistes au XIX^e siècle. Seront étudiés des moments clefs de la légende de l'artiste telle qu'elle se constitue alors : enfance, vocation, apprentissage, académie, voyage, exposition, échec, gloire, postérité... Cette étude vise à la fois à montrer comment la vie des artistes devient un motif à part entière, et à mettre en relation ce motif, voire ce mythe, avec la réalité sociale et professionnelle de la carrière des artistes.

ART ACTUEL

Responsable : Sophie CRAS

ART ACTUEL ET GLOBALISATION (DES ANNEES 1990 A AUJOURD'HUI)

Introduction à l'histoire de l'art du temps présent, ce cours offre des clés de compréhension de l'art contemporain au tournant du 21^e siècle. Il explore la diversité des pratiques et des médiums à l'heure de la mondialisation artistique.

L'ART ALLEMAND AU XX^e SIECLE

Responsable : Catherine WERMESTER

L'ART A L'EPOQUE DE LA REPUBLIQUE DE WEIMAR

Allemagne : les années noires, tel était le titre de l'exposition consacrée en 2007, au musée Maillol, à l'art allemand de la République de Weimar. Or, si cette période s'étendant de 1919 à 1933 fut effectivement marquée par des crises et une inflation sans précédent, elle fut aussi un moment d'extrême fécondité pour la peinture, la photographie, la création industrielle ou encore le théâtre.

ARCHITECTURE DU XIX^e SIECLE

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

PERSPECTIVES CONTEMPORAINES SUR L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

De la fin du XVIII^e siècle à la fin du XX^e les tendances contemporaines de l'architecture occidentale n'ont cessé de se définir en réécrivant l'histoire de l'architecture.

De Palladio à la cathédrale gothique, de Sainte-Sophie de Constantinople au baroque romain, ce cours offre une série de perspectives sur les moments clés de l'histoire de l'architecture que se sont appropriés les architectes contemporains.

ARTS DECORATIFS, MODE ET DESIGN

Responsable : Stéphane LAURENT

Les arts décoratifs, la mode et le design façonnent notre quotidien, constituent la majorité des objets artistiques et sont présents dans les arts visuels (Matisse). Cet enseignement livre les clés fondamentales pour appréhender leur connaissance. Il est indispensable pour l'historien de l'art et également pour les métiers de la mode, du luxe et du marché de l'art. Les TD permettent de mieux comprendre l'univers des objets d'art et leurs techniques, d'identifier les ornements, leur valeur sociale et symbolique, d'assimiler les grands textes sur le domaine.

HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

Responsable : Michel POIVERT

LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE DANS LES ANNEES 1960-80 : UNE METAMORPHOSE

Le cours propose une étude de la transformation qui intervient entre la génération des photographes des années 1960 issue du reportage et ceux qui vont s'inscrire dans le champ de l'art contemporain dans les années 1980. L'étude du contexte, l'analyse des parcours des photographes, permettront de comprendre la transformation du paysage photographique dans la seconde partie du 20^e siècle.

CINÉMA

CINEMATOGRAPHIE NATIONALE

Responsable : Tanguy PERRON

Voir page 71

HOLLYWOOD

Responsable : Guillaume VERNET

Voir page 72

CINEMA ET HISTOIRE

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Voir page 72

ARTS, ARCHEOLOGIE ET CIVILISATIONS

PREHISTOIRE DE L'EUROPE : ART ET SOCIETES

Responsables : Boris VALENTIN et Catherine SCHWAB

Voir page 47

ART ET ARCHEOLOGIE DE LA CORDILLIERE DES ANDES, DE LA PREHISTOIRE AUX INCAS

Responsable : Christophe DELAERE

Voir page 49

ART ET ARCHEOLOGIE DE L'OCEANIE

Responsable : Émilie NOLET

Voir page 50

ARCHEOLOGIE DU PROCHE-ORIENT 2

Responsable : Pascal BUTTERLIN

Voir page 49

LES MONDES SCANDINAVES ET L'EUROPE (200-1250 ENV.)

Responsable : Anne NISSEN

Voir page 49

PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS

LUMIERE, MATIERE, COULEUR

Voir page 78

SEMESTRE 5

METHODOLOGIE : LES GRANDES QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART

Responsable : Etienne JOLLET

POETIQUE DE L'ART VISUEL

On étudiera l'histoire des discours sur l'œuvre d'art visuel (à l'exclusion de l'image en mouvement) et plus spécialement sur les historiens de l'art qui en ont rendu compte. Il s'agit de mettre au jour l'intérêt porté à différents aspects fondamentaux de celle-ci : la spatialité, la temporalité, la narrativité, les notions de figure, de style, de forme et bien d'autres, de façon à fournir les outils d'une réflexion sur les notions employées quotidiennement par un étudiant en histoire de l'art dans son rapport à l'œuvre.

INSTITUTIONS ARTISTIQUES (XX^e SIECLE)

Responsable : Sophie DELPEUX

N'Y-A-T-IL (EU) QUE DES (GRANDS) ARTISTES HOMMES ?

Depuis la fin des années 1960, la faible représentation des œuvres de créatrices dans les lieux d'exposition (et plus largement de légitimation) a fait l'objet de critiques et d'interrogations. Cette prise de conscience a généré diverses formes d'activisme ainsi que des réflexions théoriques que les institutions ont en partie accueillies et/ou reflétées.

Ce cours étudie les formes de cette exclusion, soit comment les créatrices ont pu vivre des empêchements à travailler et à diffuser leur travail de l'Académie à nos jours. Dans un second temps, ce sont les solutions envisagées pour leur (re)donner de la visibilité qui seront étudiées, soit comment les institutions ont pu depuis les années 1960 s'engager (ou non) dans des politiques d'achat et d'exposition en faveur de l'égalité.

SOURCES ET DOCUMENTS DE L'ANTIQUITE CLASSIQUE 1

Responsable : Nikolina KEI

Voir page 51

FAIRE ET SAVOIR-FAIRE ARTISTIQUES ET ARTISANAUX 1

Responsable : William WHITNEY

Voir page 79

L'HISTOIRE DE L'ART A L'ERE DE LA TECHNOLOGIE NUMERIQUE

Responsable : Barbara SÉMEL

Ce cours traite des transformations numériques que connaît le domaine de l'art dans son ensemble : pratiques de travail et de recherche (rapport à l'image numérique, rapport aux sources numériques ; problématiques et débats de la Digital Art History) ; pratiques artistiques numériques (artistes/ingénieurs/spectateurs ; enjeux liés à la diffusion, à l'exposition, à la conservation, à la restauration, à la commercialisation des œuvres d'art numériques) ; pratiques numériques des musées et institutions culturelles (médiation numérique dans l'espace muséal ; présence sur Internet ; numérisation patrimoniale ; nouvelles interfaces : réalité virtuelle, immersion...) ; Enjeux culturels et sociétaux (rapport professionnel/amateur, art et réseaux sociaux, œuvre d'art et culture fan, transmedia, etc.).

ARCHITECTURE DU XX^e SIECLE

Responsable : Éléonore MARANTZ

DE LA RECONSTRUCTION A LA POSTMODERNITE (1940-1990)

Le cours fournit les repères essentiels à la compréhension des grands courants de la scène architecturale internationale de la seconde moitié du XX^e siècle, depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1970. Il aborde successivement les architectures de la Reconstruction, l'œuvre Corbuséenne et son influence, les courants minimaliste et brutaliste, l'architecture organique, les pratiques prospectives et les utopies architecturales des années 1960 et 1970. Ce large panorama permet d'envisager l'architecture française à l'aune d'un contexte international marqué par le dynamisme de nouveaux centres de création que sont les États-Unis, l'Amérique latine ou le Japon.

ANALYSE DE LA MISE EN SCENE

Responsable : Stéphane GOUDET

Voir page 72

ESTHETIQUE I

Enseignement dispensé par l'UFR de Philosophie, 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

SEMESTRE 6

METHODOLOGIE : LES GRANDES QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART

Responsable : Sophie CRAS

Autour du problème général de « l'œuvre et l'image », ce cours s'attachera à l'étude de moments où les approches de l'histoire de l'art connaissent des ruptures ou entrent en conflit, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives au regard porté sur l'art. Un accent particulier sera mis sur les développements récents de la discipline.

HISTOIRE DU PATRIMOINE ET DES MUSEES

Responsable : Arnaud BERTINET

Si le patrimoine au sens large du terme connaît aujourd'hui une actualité spectaculaire par les investissements et discours qu'il suscite (politiques, financiers, intellectuels), son explication, sa compréhension semblent en retrait. Afin d'expliquer une part de ce patrimoine, nous nous intéresserons durant ce semestre à une histoire du patrimoine de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, notamment dans les savoirs et les pratiques muséales.

SOURCES ET DOCUMENTS DE L'ANTIQUITE CLASSIQUE 2

Responsable : Valeria TOSTI

Voir page 53

FAIRE ET SAVOIR-FAIRE ARTISTIQUES ET ARTISANAUX 2

Responsable : William WHITNEY

Voir page 79

ARCHITECTURE ACTUELLE

Responsable : Éléonore MARANTZ

L'ARCHITECTURE DEPUIS 1980

En proposant une lecture historique de l'architecture des quatre dernières décennies, ce cours esquisse une cartographie de l'architecture contemporaine. Construit autour des grandes thématiques qui traversent la production architecturale depuis le début des années 1980, il invite à envisager l'architecture française à l'aune d'un contexte culturel de plus en plus globalisé. L'évolution des pratiques et des formes architecturales y sera abordée chrono-thématiquement, en lien avec les mutations esthétiques, technologiques et les phénomènes socio-culturels.

METHODE D'ANALYSE D'UN GENRE CINEMATOGRAPHIQUE : LE CINEMA BURLESQUE

Responsable : Stéphane GOUDET

Voir page 71

ESTHETIQUE II

Enseignement dispensé par l'UFR de Philosophie, 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

STAGE OBLIGATOIRE DE LICENCE 3 ET RAPPORT DE STAGE HISTOIRE DE L'ART

1. LE STAGE

Le stage est obligatoire dans le cadre des enseignements de méthode et de pré-professionnalisation en L3 du parcours Histoire de l'art. Il est réalisé entre l'année de L2 et l'année de L3 ou, à défaut, au cours de l'année de L3 et sera validé au cours du second semestre.

Attention : le stage ne doit en aucun cas empêcher les étudiants d'assister à leurs cours (voir les règles fixées par les conventions de stage). C'est pourquoi il est préférable de le réaliser dans la période des vacances scolaires ou à temps partiel tout au long de l'année. Il est possible de valider un stage effectué précédemment *dans le secteur culturel*, à condition que celui-ci ait été effectué après le 1^{er} janvier 2021.

Sa durée est de 20 jours ouvrés (soit 1 mois au total à raison de 5 jours par semaine à temps complet ou l'équivalent à temps partiel), répartie sur un ou plusieurs stages. Conformément à la législation, une gratification est obligatoire si la durée du stage est supérieure à deux mois. Elle doit être versée mensuellement et elle est due à compter du premier jour du premier mois du stage.

Cas particuliers : Les étudiants salariés sur l'année universitaire (de septembre à juin), sur présentation d'un justificatif, sont dispensés de la moitié de la durée du stage. Les étudiants disposant d'un emploi salarié relevant du *domaine culturel* concerné par la Licence HAA (en fonction du parcours de l'étudiant), sur présentation d'un justificatif, sont dispensés de la totalité du stage ; ils remettront néanmoins un rapport équivalent, portant sur leur activité professionnelle.

Les étudiants en Erasmus au second semestre sont dispensés du stage.

Les étudiants n'ayant pas fait le nombre complet de jours doivent impérativement se manifester le plus tôt possible auprès de leur responsable de stage et, en tout cas, avant le (date à préciser), date de remise du rapport. Les étudiants n'ayant pas remis de rapport de stage à cette date passent du reste automatiquement en deuxième session. La session de rattrapage consiste en un rapport effectué sur un stage en mai/juin ou, à défaut un rapport concernant une structure, une institution ou un événement **avec l'accord préalable du responsable de stage.**

Les **responsables de stage** sont :

1. Eléonore CHALLINE (eleonore.challine@univ-paris1.fr) d' A à Bo
2. Sophie CRAS (sophie.cras@univ-paris1.fr) de Br à De
3. Marie GISPERT (marie.gispert@univ-paris1.fr) de Dj à Il
4. Christine MENGIN (christine.mengin@univ-paris1.fr) de Iv à Ma
5. Anne Orange POILPRÉ (anne-orange.poilpre@univ-paris1.fr) de Me à Ra
6. Catherine WERMESTER (catherine.wermester@univ-paris1.fr) de Re à Z

Les stages seront effectués dans le secteur culturel (galeries, musées, festivals, services culturels en administration, etc.). Les étudiant(e)s sont invité(e)s à consulter sur l'EPI la liste indicative des institutions susceptibles d'être sollicitées.

Aucune convention de stage (même en dehors du cursus) ne sera validée pour des périodes postérieures au 31 août 2022, sauf si l'étudiant apporte la preuve de son inscription pour l'année universitaire 2022/2023.

2. LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport devra être rendu sous forme papier au secrétariat de L3 (Institut d'art et d'archéologie, 3 rue Michelet, bureau 102) ET sous forme numérique sur l'EPI, pour le **(date à préciser)**.

Si plusieurs stages ont été réalisés, le rapport comprendra autant de parties que de stages, jusqu'à concurrence des 20 jours.

Le rapport sera composé des parties suivantes :

- présentation du lieu ou de la structure où s'est déroulé le stage (historique du lieu, identité, structure) ;
- description des missions du stagiaire (prévues par le contrat de stage et accomplies dans la pratique) ;
- analyse des savoirs et des compétences acquises durant le stage.

Les pièces à joindre sont :

- une ou plusieurs attestations de stage signées par le responsable. Elles doivent comporter le nombre de jours de travail et attester de la durée du stage ;
- la convention de stage, obligatoire.

Le rapport aura un format de 6 pages (12 000 à 15 000 signes, espaces compris). L'ensemble du rapport devra être rédigé dans une langue soignée et dans un style qui favorisera l'analyse de l'expérience plutôt que le récit anecdotique. La mise en forme devra mettre en valeur la clarté du propos. Elle pourra intégrer des photographies ou des illustrations si celles-ci sont décrites et analysées dans le corps du texte. Le titre du rapport de stage devra mentionner l'identité de l'étudiant(e), le lieu et la durée du stage ; il peut également comporter un sous-titre choisi librement par l'étudiant(e).

LICENCE 3 HAA – parcours HISTOIRE DU CINÉMA

– Organisation des enseignements –

RESPONSABLE : **GUILLAUME VERNET**

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES OU ENGAGEMENT CITOYEN A TOUS LES SEMESTRES

Semestre 5							
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef Mat	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	20	-Naissance du cinéma	2	19h30	19h30	39h
			-Histoire du cinéma russe et soviétique	2	19h30	19h30	39h
			-Histoire du cinéma : Afrique, Moyen-Orient	2	19h30	19h30	39h
			-Économie et financement du cinéma	1	19h30	19h30	39h
UE DE MÉTHODOLOGIE ET DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	10	-Méthodologie : les grandes questions en l'Histoire de l'art (3)	2	19h30	9h	28h30
			-Analyse de la mise en scène	2	19h30	19h30	39h
			1 matière à choisir en Histoire de l'art parmi :				
			• Institutions artistiques				
			• XIX ^e siècle				
• Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe	1	19h30		19h30			
• Architecture du XX ^e siècle(2)							
• XX ^e siècle							
-LV1	1				18h	18h	
-LV2	1				18h	18h	
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			136h30	123h	259h30

Semestre 6							
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef Mat	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	5	15	-Méthodes d'analyse d'un genre cinématographique : le cinéma burlesque	2	19h30	19h30	39h
			-Cinématographie nationale	2	19h30	19h30	39h
			-Hollywood	2	19h30	19h30	39h
			-Cinéma et Histoire	1	19h30		19h30
UE DE MÉTHODOLOGIE	4	12	-Méthodologie : les grandes questions en Histoire de l'art (4)	2	19h30	9h	28h30
			-Institutions du cinéma	2	19h30	19h30	39h
			-Parcours en archives	1	19h30		19h30
			-1 matière à choisir en Histoire de l'art parmi:				
			• Histoire du patrimoine et des musées				
			• Histoire de la photographie				
• Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux (2)	1	19h30		19h30			
• L'art allemand du XX ^e siècle							
• Architecture du XIX ^e siècle (2)							
• XX ^e siècle							
-LV1	1				18h	18h	
-LV2	1				18h	18h	
UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	3	-Stage pré-professionnalisant ou expérience en laboratoire*	1		120h	120h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			156h	123h	279h

*Il est préférable que le stage pré-professionnalisant se déroule au cours de l'été précédant votre entrée en L3. Pour cela, demandez une convention auprès de votre université ou de votre UFR d'origine. N'attendez pas le dernier moment pour demander ce document ! (Avant même le résultat de votre admission).

UE FONDAMENTALE

SEMESTRE 5

NAISSANCE DU CINEMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

La naissance du cinéma doit se comprendre comme un processus d'autonomisation en trois temps : l'invention du dispositif technique, l'émergence d'une forme spectaculaire propre, et l'apparition des premières conceptions du cinéma en tant que langage autonome et art à part entière. Ce cours propose un parcours à travers ces trois étapes, en se concentrant sur le cas français, des premiers dispositifs ante-cinématographiques à la fin du muet : un cas considéré comme matriciel à bien des égards, mais confronté au contexte international et aux autres modèles, à la fois concurrents et complémentaires.

HISTOIRE DU CINEMA RUSSE ET SOVIETIQUE

Responsable : Ania SZCZEPANSKA

1896-1941

Ce cours sera consacré à l'histoire du cinéma russe, depuis l'apparition du Cinématographe en Russie en 1896 jusqu'à la mise en place du réalisme socialiste et l'engagement des cinéastes sur le front de l'Est. La production cinématographique sera étudiée au regard des bouleversements politiques, économiques et culturels portés par la révolution russe de 1917. Nous interrogerons les spécificités d'un cinéma d'Etat et les expérimentations des collectifs artistiques issus de la révolution, dans le contexte des avant-gardes esthétiques européennes.

HISTOIRE DU CINEMA : AFRIQUE, MOYEN-ORIENT

Responsable : Agnès DEVICTOR

Ce cours interroge la façon dont le cinéma s'est développé hors de son contexte d'apparition, en Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, dans un cadre historique marqué par la colonisation, les indépendances et la construction des Etats nations. Articulé autour de l'étude de zones géographiques, ce cours présente les auteurs majeurs de ces cinématographies.

ÉCONOMIE ET FINANCEMENT DU CINEMA

Responsable : Guillaume VERNET

Ce cours propose une introduction à l'économie du cinéma en France. Il étudiera les structures de la filière cinématographique, le financement de la production, la politique de soutien public à la filière, les publics de cinéma ainsi que la question des marchés du cinéma.

SEMESTRE 6

METHODE D'ANALYSE D'UN GENRE CINEMATOGRAPHIQUE : LE CINEMA BURLESQUE

Responsable : Stéphane GOUDET

Le cours permettra d'effectuer un parcours à travers toute l'œuvre de Buster Keaton et d'analyser son style et son apport à l'histoire du genre burlesque, y compris en revalorisant la première partie de sa carrière, aux côtés de son mentor, Roscoe Arbuckle, dit Fatty.

CINEMATOGRAPHIE NATIONALE

Responsable : Tanguy PERRON

De l'avènement du parlant à celui de la « Nouvelle vague », quelles furent les grandes tendances et les principales évolutions du cinéma français ? Ce cours reviendra à la fois sur l'organisation de l'industrie cinématographique hexagonale, sur les enjeux purement esthétiques des œuvres étudiées (Renoir, Pagnol, Guitry, Clouzot, Bresson, Tati, Resnais, etc.) et sur la manière dont le cinéma français s'est successivement positionné face aux événements politiques des années 1930, à l'Occupation, ainsi qu'aux mutations économiques et sociales de l'après-guerre.

HOLLYWOOD

Responsable : Guillaume VERNET

Apparu au début des années 1910, Hollywood s'est affirmé très tôt comme le centre de la cinématographie mondiale, la « Mecque du cinéma » selon une expression utilisée entre autres par Blaise Cendrars. Système économique, modèle esthétique, vecteur idéologique : ce cours propose de réfléchir à ce qui a fait « Hollywood », des origines du phénomène au démantèlement du système classique hollywoodien.

CINEMA ET HISTOIRE

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Ce cours interroge le travail de l'historien lorsqu'il prend le cinéma comme objet de sa recherche. A partir d'études de cas et de textes fondateurs, il s'agit de réfléchir aux usages cinématographiques du passé ; à la fonction du cinéma comme opérateur de mémoire et agent de l'histoire ; aux rapports entre récit historique et récit cinématographique ; à la question de la vérité dans le régime de la fiction et dans celui du documentaire ; à la constitution et à la migration des images d'archives.

UE DE MÉTHODOLOGIE ET UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION

Pour les cours d'Histoire de l'art, se reporter aux descriptifs pages 60 , 64,66 et 67

SEMESTRE 5

ANALYSE DE LA MISE EN SCENE

Responsable : Stéphane GOUDET

Le cours propose d'apprendre à analyser les œuvres de cinéma à partir, essentiellement, d'un exemple filé sur le semestre et analysé pour partie plan par plan : *L'Inconnu du Nord-Express* d'Alfred Hitchcock, tout en confrontant cette lecture à celles qui l'ont précédée (Douchet, Godard, Chabrol, Rohmer).

METHODOLOGIE : LES GRANDES QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART

Responsable : Etienne JOLLET

Voir page 66

SEMESTRE 6

INSTITUTIONS DU CINEMA

Responsable : Agnès DEVICTOR

Les six premières séances du cours sont des CM (de 3 heures) consacrées à la présentation de politiques du cinéma en France et à l'étranger et à celles d'institutions du cinéma (notamment les festivals). Par la suite, les TD (de 3 heures) visent à l'apprentissage de techniques d'analyse de documents professionnels dans le secteur des institutions du cinéma, au perfectionnement de capacités rédactionnelles dans un temps imparti et forment aussi à la technique de la note de synthèse.

PARCOURS EN ARCHIVES

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Après une présentation des enjeux du travail en archives pour une approche historique du cinéma, le cours consistera en une découverte des principales institutions patrimoniales qui permettra une initiation des étudiants à la pratique des archives : Archives françaises du Film du CNC, Cinémathèque française, Bibliothèque nationale de France, Fondation Jérôme Seydoux-Pathé, Institut national de l'Audiovisuel, Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense.

METHODOLOGIE : LES GRANDES QUESTIONS DE L'HISTOIRE DE L'ART

Responsable : Sophie CRAS

Voir page 67

STAGE ET RAPPORT DE STAGE - HISTOIRE DU CINEMA

1) LE STAGE

Le stage est obligatoire dans le cadre des enseignements de méthodologie et de pré-professionnalisation en Histoire du cinéma. Il est réalisé de préférence entre l'année de L2 et l'année de L3 ou, à défaut, au cours de l'année de L3 et sera validé au cours du second semestre.

Sa durée est de 20 jours ouvrés (soit 1 mois au total à raison de 5 jours/semaine), répartie sur un ou plusieurs stages, à plein temps ou à temps partiel.

Seuls les étudiants salariés sur l'année, sur présentation d'un justificatif, seront dispensés de la moitié de la durée du stage.

Les stages en histoire du cinéma doivent avoir de préférence lieu dans une salle de cinéma ou dans le cadre d'un festival de cinéma. Dans le cas d'autres structures, l'étudiant doit obtenir au préalable l'autorisation de la responsable des stages (guillaume.vernet@univ-paris1.fr).

Les étudiants se doivent de trouver eux-mêmes la salle de cinéma ou la structure festivalière qui les accueillera. A titre indicatif, une liste de salles de cinéma est disponible sur l'EPI, elle ne s'appuie cependant sur aucun accord préétabli avec les salles indiquées. C'est donc à l'étudiant de faire les démarches nécessaires pour trouver son stage.

Des stages seront proposés tout au long de l'année par des festivals qui se déroulent entre février et avril et avec lesquels nous travaillons étroitement (Festival des films de femmes de Créteil, Festival l'Europe autour de l'Europe etc.)

Les propositions de stage seront disponibles sur le site dans le courant de l'automne. N'hésitez pas à contacter Guillaume VERNET : guillaume.vernet@univ-paris1.fr si vous avez des difficultés à trouver un stage. N'attendez pas le printemps pour le faire car il sera trop tard.

Attention : le stage ne doit en aucun cas empêcher les étudiants d'assister à leurs cours (voir les règles fixées par les conventions de stage), c'est pourquoi il est préférable de le réaliser dans la période des vacances scolaires ou à temps partiel tout au long de l'année.

Les étudiants n'ayant pas fait le nombre complet de jours doivent impérativement se manifester le plus tôt possible auprès de leur responsable de stage et, en tout cas, avant la date de remise du rapport : 2 mai 2022 Les étudiants n'ayant pas remis de rapport de stage à cette date passent automatiquement en deuxième session. La session de rattrapage consiste en un rapport effectué sur un stage en mai/juin ou un rapport concernant une structure, une institution ou un événement **avec l'accord préalable du responsable de stage**.

Aucune convention de stage – (même en dehors du cursus) ne sera validée pour des périodes postérieures au 31/08/2020, sauf si l'étudiant apporte la preuve de son inscription pour l'année universitaire 2020/2021.

2) LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport devra être rendu sous forme papier, en un exemplaire au secrétariat de L3 (Institut d'art et d'archéologie, 3 rue Michelet, bureau 102) et parallèlement sous forme numérique sur l'EPI, au plus tard le 2 mai 2022.

Le rapport sera composé des parties suivantes:

- présentation du lieu ou de la structure où s'est déroulé le stage (historique du lieu, identité, structure)
 - description des missions du stagiaire (prévues par le contrat de stage et accomplies dans la pratique)
 - analyse des savoirs et des compétences acquises durant le stage.
- 5 à 10 lignes manuscrites et signées par la personne qui vous a suivi au sein de la structure concernée et qui donne son opinion sur votre stage.**

L'ensemble du rapport devra être rédigé dans une langue soignée et dans un style qui favorisera l'analyse de l'expérience plutôt que le récit anecdotique. La mise en forme devra mettre en valeur la clarté du propos. Elle pourra intégrer des photographies ou des illustrations si celles-ci sont décrites et analysées dans le corps du texte. La présentation du rapport sera prise en compte dans la note finale.

La longueur du rapport de stage ne sera pas inférieure à 15 000 caractères espaces compris et ne dépassera pas 20 000 caractères espaces compris, hors annexes et illustrations.

Le titre du rapport de stage devra mentionner l'identité de l'étudiant(e), le lieu et la durée du stage ; il peut également comporter un sous-titre choisi librement par l'étudiant.

Les pièces à joindre à ce rapport (sous une forme reliée) sont les suivantes :

- l'attestation de stage signée par le responsable. Elle doit comporter le nombre de jours de travail et attester des 20 jours de stage.
- La convention de stage, obligatoire.

Pour toute question concernant le stage, vous pouvez contacter Guillaume VERNET par courrier électronique : guillaume.vernet@univ-paris1.fr

LICENCE 3 HAA-parcours Intensif

– Organisation des enseignements –

RESPONSABLE : ELEONORE MARANTZ

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES OU ENGAGEMENT CITOYEN A TOUS LES SEMESTRES

Semestre 5							
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef Mat	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	2	20	- 1 matière dans la dominante Antiquité	2	19h30	19h30	39h
			- 1 matière dans la dominante Art ou Archéologie médiévale	2	19h30	19h30	39h
			- 1 matière dans la dominante Art Moderne	2	19h30	19h30	39h
			- 1 matière dans la dominante Art Contemporain	2	19h30	19h30	39h
			- 1 CM parmi les aires chronoculturelles (archéologie, histoire de l'art, cinéma)	1	19h30		19h30
			- 1 CM parmi les aires chronoculturelles (archéologie, histoire de l'art, cinéma)	1	19h30		19h30
UE DE MÉTHODOLOGIE ET DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	10	-Théories et méthodes de l'archéologie OU Méthodologie : les grandes questions en Histoire de l'art	2	19h30	9h30	28h30
			-Archéologie environnementale OU Institutions artistiques	2	19h30	10h30 OU 19h30	30h OU 39h
			-LV 1	1		18h	18h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			156h	116h min.	271h30 min.

Semestre 6							
Unité d'enseignement	Coef. UE	Crédits ECTS	Matières constitutives de l'UE	Coef Mat	CM	TD	Durée totale
					Durée	Durée	
UE FONDAMENTALE	5	15	- 1 matière dans la dominante Antiquité	2	19h30	19h30	39h
			- 1 matière dans la dominante Art ou Archéologie médiévale	2	19h30	19h30	39h
			- 1 matière dans la dominante Art Moderne	2	19h30	19h30	39h
			- 1 matière dans la dominante Art Contemporain	2	19h30	19h30	39h
			- 1 CM parmi les aires chronoculturelles (archéologie, histoire de l'art, cinéma)	1	19h30		19h30
			- 1 CM parmi les aires chronoculturelles (archéologie, histoire de l'art, cinéma)	1	19h30		19h30
UE DE MÉTHODOLOGIE	4	12	- Traitement de données et statistiques OU Méthodologie : les grandes questions en Histoire de l'art (4)	2	19h30	9h	28h30
			- Archéométrie OU Histoire du patrimoine et des musées	2	19h30		19h30
			- LV 1	1		18h	18h
UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	3	- Stage pré-professionnalisant ou expérience en laboratoire*	1		60h	60h
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			156h	165h	321h

*Il est préférable que le stage pré-professionnalisant se déroule au cours de l'été précédant votre entrée en L3. Pour cela, demandez une convention auprès de votre université ou de votre UFR d'origine. N'attendez pas le dernier moment pour demander ce document ! (Avant même le résultat de votre admission).

L3-Dominantes/Aires chrono-culturelles : Archéologie, Histoire de l'art, Cinéma	
Semestre 5	Semestre 6
PRÉHISTOIRE (CM sans TD)	PRÉHISTOIRE (CM sans TD)
<ul style="list-style-type: none"> • Préhistoire de la France : sociétés et art des cavernes • Techniques des matières dures animales de la Préhistoire aux Temps modernes • Les sociétés de chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Premières sociétés humaines ; géologie et environnements quaternaires • La pierre taillée : techniques préhistoriques • Préhistoire de l'Europe : art et sociétés
PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE (CM sans TD)	PROTOHISTOIRE EUROPÉENNE (CM sans TD)
<ul style="list-style-type: none"> • Néolithique et Chalcolithique de l'Europe • Les âges du Bronze et du Fer en Europe • Émergence des palais dans le monde égéen 	<ul style="list-style-type: none"> • Néolithique et Chalcolithique de la France • Les âges du Bronze et du Fer en France • Le monde égéen au Bronze récent
ANTIQUITÉ	ANTIQUITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Art de la Grèce antique • Méditerranée grecque 1 : Grèce continentale et égéenne • Méditerranée romaine 1 : Rome et l'Italie • La Gaule au Haut Empire 	<ul style="list-style-type: none"> • Art de la Rome antique • Méditerranée grecque 2 : Grèce d'Occident • Méditerranée romaine 2 : Les provinces orientales • La Gaule dans l'Antiquité tardive
ART MÉDIÉVAL	ART MÉDIÉVAL
<ul style="list-style-type: none"> • Arts gothiques • Architecture médiévale • La construction au Moyen âge • Arts figurés dans le monde Byzantin 	<ul style="list-style-type: none"> • Arts figurés à l'époque romane • Arts monumentaux dans le monde byzantin • La demeure médiévale • Art islamique
ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE	ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE
<ul style="list-style-type: none"> • Archéologie du Haut Moyen âge • La construction au Moyen âge • Archéologie islamique 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéologie des techniques médiévales et modernes • Les mondes scandinaves et l'Europe (ca. 200-1250) • Archéologie byzantine
ARCHÉOLOGIE D'ASIE, D'AFRIQUE, DES AMÉRIQUES (CM sans TD)	ARCHÉOLOGIE D'ASIE, D'AFRIQUE, DES AMÉRIQUES (CM sans TD)
<ul style="list-style-type: none"> • Archéologie du Proche-Orient Ancien • Civilisations préhispaniques : Art et archéologie de la Mésoamérique • Préhistoire et archéologie du Grand Nord de l'Amérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéologie du Proche-Orient Ancien 2 • Art et archéologie de la Cordillère des Andes, de la Préhistoire aux Incas • Préhistoire, archéologie et arts anciens de l'Afrique • Archéologie de l'Océanie
ART MODERNE	ART MODERNE
<ul style="list-style-type: none"> • Première Renaissance, Italie • Renaissance en France • De la Renaissance au Baroque • Architecture des Temps Modernes (3) • Création artistique aux XVIIe et XVIIIe siècles 	<ul style="list-style-type: none"> • XVI^e siècle italien • XVII^e siècle : art flamand et hollandais • Art et société au XVIII^e siècle
ART CONTEMPORAIN	ART MODERNE
<ul style="list-style-type: none"> • XIX^e siècle • XX^e siècle • Histoire de l'estampe, XIXe-XXe siècles • Architecture du XX^e siècle 2 • Art et mondialisation. Échanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe 	<ul style="list-style-type: none"> • XIX^e siècle • Art actuel • L'art allemand au XXe siècle • Architecture du XIX^e siècle 2 • Architecture actuelle • Arts décoratifs, mode et design • Histoire de la photographie
CINÉMA (CM SANS TD)	CINÉMA (CM SANS TD)
<ul style="list-style-type: none"> • Naissance du cinéma • Histoire du cinéma russe et soviétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Cinématographie nationale • Cinéma et Histoire

Pour la description des cours, se reporter aux pages 43 à 49 pour l'Archéologie, 57 à 65 pour l'Histoire de l'Art et 71 à 72 pour l'Histoire du Cinéma.

Licence 3 « Préservation des biens culturels »

– Organisation des enseignements –

La seconde année du parcours préservation des biens culturels (PBC) permet d'élargir les connaissances et les compétences acquises lors de l'année précédente et vise, par l'approfondissement, à orienter la formation généraliste de la licence, vers les spécialités de la mention de master « Conservation-restauration des biens culturels ». Ainsi, l'option C2P du parcours PBC prédestine au master « Conservation préventive du patrimoine » ou « Histoire et technologie de l'art et de la restauration », l'option RBC au master « Restauration des biens culturels ».

L'option choisie lors du dépôt de candidature doit être mentionnée dans la lettre de motivation.

RESPONSABLE : THIERRY LALOT

BONUS : ACTIVITES SPORTIVES, ACTIVITES CULTURELLES OU ENGAGEMENT CITOYEN A TOUS LES SEMESTRES

SEMESTRE 5									
UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEF. UE	ECTS UE	MATIERES CONSTITUTIVES DE L'UE	COEF. MAT.	CM	TD	STAGE	TP	DUREE TOTALE
					DUREE	DUREE		DUREE	
UE FONDAMENTALE	2	20	Options C2P et RBC	2	19h30	19h30			39h
			- 1 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles des parcours Histoire de l'art et archéologie	3	26h	26h			52h
			- Technologies appliquées à l'art et à la préservation des biens culturels (2) - Conservation préventive	2	26h			26h	
UE DE MÉTHODOLOGIE ET DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	10	Options C2P et RBC	2	26h				26h
			- Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux (1)	2	19h30	19h30			38h
			- Institutions artistiques	1		18h			18h
			- LV1	1		18h			18h
			- LV2	3				65h	65h
Option RBC uniquement	3				65h	65h			
- Méthodologie et pratique spécialisée de la préservation des biens culturels	3				65h	65h			
- Méthodologie et pratique transversale de la préservation des biens culturels	3				65h	65h			
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			117h	101h			218h

SEMESTRE 6

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEF. UE	ECTS UE	MATIERES CONSTITUTIVES DE L'UE	COEF. MAT.	CM	TD	TP	DUREE TOTALE
					DUREE	DUREE	DUREE	
UE FONDAMENTALE	5	15	Options C2P et RBC					
			- 1 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles des parcours Histoire de l'art et archéologie	2	19h30	19h30	39h	
			- Biologie - Lumière, matière, couleur	1 2	20h 26h		20h 26h	
			Option RBC uniquement					
			- Sciences physiques appliquées à l'art et à la préservation des biens culturels (2)	3	26h	26h		
UE DE MÉTHODOLOGIE	3	10	Options C2P et RBC					
			- Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux (2)	1	19h30		19h30	
			- Histoire du patrimoine et des musées	2	19h30	19h30	38h	
			- LV1	1		18h	18h	
			- LV2	1		18h	18h	
			Option RBC uniquement					
			- Méthodologie et pratique spécialisée de la préservation des biens culturels	5			65h	65h
UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION	1	5	Options C2P et RBC					
			-Stage pré-professionnalisant	1			120h	
VOLUME SEMESTRIEL MINIMUM PAR ETUDIANT		30			105h	195h		299h30

UE FONDAMENTALE

Pour les thèmes des cours d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, voir pages 46 à 52 pour l'Archéologie et pages 60 à 67 pour l'Histoire de l'Art

SEMESTRES 5

TECHNOLOGIES APPLIQUEES A L'ART ET A LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS (2)

Responsables : Bruno PERDU, William WHITNEY et Claire BETELU

TECHNIQUES ARTISTIQUES DES PERIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

L'enseignement du semestre est partagé entre 7 séances de cours magistraux et 6 séances de TD. Après une introduction présentant une historiographie du thème, les cours magistraux présenteront tour à tour les caractéristiques technologiques et contextuelles de la peinture de chevalet et de la peinture murale dans différents pays d'Europe entre le XVIe et les années 1930. Les thématiques étudiées en TD seront plus larges que celle du CM de façon à aborder des techniques apparentées comme le vitrail, les arts du feu ou la sculpture.

CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Claire BÉTELU

Cet enseignement constitue une initiation à la conservation préventive. Il aborde notamment les notions d'humidité absolue et relative ainsi que les paramètres permettant de définir des conditions optimales de conservation et d'exposition de biens culturels (climat, lumière, traitement d'infestation). On envisage également les modes d'évaluation (plans d'urgence et de conservation) et de gestion des collections (planification architecturale, aménagement des réserves et conditionnement des œuvres au transport).

SEMESTRE 6

LUMIERE, MATIERE, COULEUR

Ce cours porte sur les matériaux de la couleur (pigments et colorants). Il retrace l'histoire de leur utilisation, leur fonction, leur mode de fabrication et aborde leurs propriétés physiques et chimiques (interactions avec liants et vernis, altérations). À la croisée de l'histoire des techniques, des sciences naturelles et de la technologie de la restauration, ce cours montre comment les artistes ont utilisé la couleur dans leurs réalisations, et présente la matérialité des œuvres et son évolution dans le temps.

BIOLOGIE

Responsable : Bruno PERDU

Cet enseignement vise à repérer et connaître les organismes et microorganismes qui endommagent les biens culturels.

SCIENCES PHYSIQUES APPLIQUEES A L'ART ET A LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS (1)

Responsable : Thierry LALOT

Déclinés en deux modules tournés vers la matière minérale et organique, ces enseignements de chimie s'attachent à transmettre, au-delà de la relation entre la structure et les propriétés de ces matières, des connaissances visant à mieux approcher le comportement des matériaux soumis à divers environnements, à diverses contraintes. *Cet enseignement est ouvert à l'option « Restauration des biens culturels » du parcours PBC, uniquement.*

SEMESTRES 5 et 6

METHODOLOGIE ET PRATIQUE SPECIALISEE DE LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS

Responsables : Aurélie NICOLAUS et Bruno PERDU

L'objectif de ce cours est de former principalement l'étudiant à l'établissement du diagnostic sur l'état de conservation de l'objet. Le dossier documentaire qu'il est appelé à constituer réunit toutes les informations sur la matérialité et l'histoire de l'objet, son état de dégradation, le diagnostic proprement dit, la proposition de traitement ainsi que toutes les données concernant ce traitement.

FAIRE ET SAVOIR-FAIRE ARTISTIQUES ET ARTISANAUX 1

Responsable : William WHITNEY

L'étude de la technologie de l'objet d'art au temps de l'inspiration de l'artiste, au temps de la création par l'artiste, et au(x) temps de la réception par le(s) public(s) commence par l'étude des outils, des gestes, des matériaux et des procédés mis en œuvre. La question de l'**être** est la principale préoccupation des sciences exactes : Quel **est** cet objet ? De même, la question de l'**existence** est la principale préoccupation des sciences humaines : Pourquoi cet objet fut-il créé ? Comment l'appréhender ? Comment le comprendre ? Que deviendra-t-il ?.

SEMESTRE 5

METHODOLOGIE ET PRATIQUE TRANSVERSALE DE LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS

Cet enseignement permet aux étudiants d'acquérir les connaissances pratiques fondamentales nécessaires à toutes les sections. Sont notamment abordés les bonnes pratiques de restauration, les techniques de retouche, les matériaux d'emballage et de conditionnement.

INSTITUTIONS ARTISTIQUES (XX^e SIECLE)

Responsable : Sophie DELPEUX

Voir page 66

SEMESTRE 6

FAIRE ET SAVOIR-FAIRE ARTISTIQUES ET ARTISANAUX 2

Responsable : William WHITNEY

Ce cours se concentre sur le **faire** artistique à savoir la réalisation des œuvres et notamment les outils, gestes, matériaux et procédés mis en œuvre par les artistes aussi bien que sur le **résultat du faire** (les œuvres). Il propose également d'étudier quelques textes de l'époque moderne issus de plusieurs horizons scientifiques concernant l'élaboration des théories des arts.

HISTOIRE DU PATRIMOINE ET DES MUSEES

Responsable : Arnaud BERTINET

Voir page 67

STAGES

Pendant les vacances scolaires, les étudiants peuvent réaliser des stages de courte durée sur des chantiers de fouille, dans des ateliers de restauration de musées ou des ateliers privés.

Certains de ces stages sont organisés régulièrement en collaboration avec divers partenaires (École Française d'Athènes, Bibliothèque Nationale, Centre Georges Pompidou...)

Des chantiers-écoles de conservation-restauration de peintures murales et peintures sont mis en place sur des sites patrimoniaux en accord avec les propriétaires ou les responsables des collections. Ils peuvent être programmés sur plusieurs années ou de manière ponctuelle sur un projet précis.

Les étudiants participent également pendant leurs travaux pratiques à la restauration de peintures ou d'objets provenant de divers organismes (musées, bibliothèques, chantiers de fouilles archéologiques, municipalités...).

Le MCRBC participe à des projets d'échanges internationaux dans le cadre du programme européen Socrates en particulier avec les universités de Newcastle (Grande Bretagne), Hildesheim (Allemagne), Lavalette (Malte), Torun (Pologne).

Licence 3 Histoire de l'art et archéologie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Laurea triennale operatore dei beni culturali de l'Université de la Basilicate (Potenza-Matera), double diplôme

– Organisation des enseignements –

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Paris) et l'Università degli Studi della Basilicata (Potenza-Matera) ont développé un programme de formation commun dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art qui permettra à dix étudiants sélectionnés (cinq de chaque université) d'effectuer une mobilité durant les deux semestres de 3e année et ainsi d'obtenir un double diplôme de premier cycle : d'une part, la Licence « Histoire de l'art et archéologie » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et, d'autre part, la Laurea triennale « Operatore dei beni culturali » de l'Université de la Basilicate.

Ce nouveau parcours de L3 ouvrira à la rentrée 2019 ; l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre la possibilité à 5 étudiants de suivre leur année de L3 à Matera, Ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et Capitale européenne de la culture en 2019. Le programme concerne toutes les disciplines de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la conservation des biens culturels.

N'hésitez pas à contacter le responsable du parcours à Paris 1 (Alain Duplouy, aduplouy@univ-paris1.fr) pour de plus amples informations.

Notez que si le dossier de candidature lui-même est à remettre au plus tard le **15 juin 2021**, la demande de bourse de mobilité ERASMUS associée doit se faire avant la fin du mois de février auprès de l'UFR 03.

RESPONSABLE : ALAIN DUPLOUY

Etudiants Paris 1 Semestres 5 et 6		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
UE 1 : un cours au choix				1	6
Cours optionnel	<i>Institutions ecclésiastiques et archives</i>	30h		1	6
Cours optionnel	<i>Patrimoine ecclésiastique</i>	30h		1	6
Cours optionnel	<i>Archéométrie</i>	30h		1	6
Cours optionnel	<i>Chimie appliquée au patrimoine</i>	30h		1	6
UE 2 : trois cours obligatoires				3	18
Cours obligatoire	<i>Muséologie</i>	30h		1	6
Cours obligatoire	<i>Archéologie et Histoire de l'art romain</i>	30h		1	6
Cours obligatoire	<i>Philologie classique</i>	30h		1	6
UE 3 : un cours au choix				1	6
Cours optionnel	<i>Anthropologie du patrimoine et des paysages</i>	30h		1	6
Cours optionnel	<i>Archéologie de la basse Antiquité et du Moyen-âge</i>	30h		1	6
Cours optionnel	<i>Histoire et technique de la restauration</i>	30h		1	6
UE 4 : deux cours obligatoires				3	18
Cours obligatoire	<i>Choix libre parmi les cours de la Faculté</i>	30h		2	12
Cours obligatoire	<i>Langue anglaise</i>	30h		1	6
UE 5 : Initiation à la recherche et expérience en milieu professionnel				2	12
Cours obligatoire	<i>Mémoire de recherche</i>		250h	1	6
Cours obligatoire	<i>Expérience en milieu professionnel (stage d'archéologie)</i>		150h	1	6
Total volume horaire annuel minimum étudiant		210h	400h		60
		610h			

Etudiants UniBas Semestre 5		Volume Horaire		Info RCC					
		CM	TD	Coef.	ECTS				
UE FONDAMENTALE : 3 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles, dont deux minimum dans la dominante + 1 cours (CM) dans une autre aire chronoculturelle				2	20				
Cours optionnel	Préhistoire de la France : sociétés et art des cavernes	19h30	19h30	3	6				
Cours optionnel	Techniques des matières dures animales de la Préhistoire aux Temps modernes								
Cours optionnel	Les sociétés de chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire								
Cours optionnel	Néolithique et Chalcolithique de l'Europe								
Cours optionnel	Les âges du Bronze et du Fer en Europe								
Cours optionnel	Émergence des palais dans le monde égéen								
Cours optionnel	Archéologie du Proche-Orient Ancien								
Cours optionnel	Civilisations préhispaniques : Mésoamérique								
Cours optionnel	Préhistoire et archéologie du Grand Nord de l'Amérique								
Cours optionnel	Art de la Grèce antique								
Cours optionnel	Méditerranée grecque 1 : Grèce continentale et égéenne								
Cours optionnel	Méditerranée romaine 1 : Rome et l'Italie								
Cours optionnel	La Gaule au Haut Empire								
Cours optionnel	Arts gothiques								
Cours optionnel	Architecture médiévale								
Cours optionnel	Archéologie du Haut Moyen âge								
Cours optionnel	La construction au Moyen âge					19h30	0	1	2
Cours optionnel	Archéologie islamique								
Cours optionnel	Arts figurés dans le monde byzantin								
Cours optionnel	Première Renaissance, Italie								
Cours optionnel	La Renaissance en France								
Cours optionnel	De la Renaissance au Baroque								
Cours optionnel	Architecture des Temps Modernes (3)								
Cours optionnel	XIXe siècle								
Cours optionnel	XXe siècle								
Cours optionnel	Architecture du XXe siècle 2								
Cours optionnel	Histoire de l'estampe, XIXe-XXe siècles								
Cours optionnel	Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe								
Cours optionnel	Naissance du cinéma								
Cours optionnel	Histoire du cinéma russe et soviétique								
Cours optionnel	Histoire du cinéma : Afrique et Moyen-Orient								
UE METHODOLOGIE						1	10		
Deux cours au choix, l'un et l'autre soit en Histoire de l'art soit en Archéologie									
Cours optionnel	Les grandes questions de l'Histoire de l'art (3)	19h30	9h	3	3				
Cours optionnel	Institutions artistiques	19h30	19h30	3	3				
Cours optionnel	Théories et méthodes de l'archéologie	19h30	9h	3	3				
Cours optionnel	Archéologie environnementale	19h30	10h30	3	3				
Un cours au choix									
Cours optionnel	Sources et documents de l'Antiquité classique 1	19h30	0	2	2				
Cours optionnel	Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux 1	26	0	2	2				
Cours optionnel	L'histoire de l'art à l'ère du numérique	19h30	19h30	2	2				
Cours optionnel	Analyse de la mise en scène	19h30	0	2	2				
Cours optionnel	Esthétique 1	19h30	0	2	2				
Cours optionnel	Ethnoarchéologie	19h30	0	2	2				
Cours optionnel	Archéogéographie	19h30	0	2	2				
Langue vivante 1									
Cours obligatoire	Langue vivante 1	0	18h	1	1				
Langue vivante 2 ou ancienne									
Cours optionnel	Langue vivante 2	0	18h	1	1				
Cours optionnel	Langue ancienne	0	24h	1	1				
Total volume horaire minimum étudiant		136h30	114h		30				
		250h30							

Etudiants UniBas Semestre 6		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
UE FONDAMENTALE : 3 cours (CM et TD) à choisir parmi les aires chrono-culturelles, dont deux minimum dans la dominante + 1 cours (CM) dans une autre aire chrono-culturelle				5	15
Cours optionnel	La pierre taillée : techniques préhistoriques				
Cours optionnel	Premières sociétés humaines : géologie et environnements quaternaires				
Cours optionnel	Préhistoire de l'Europe : art et sociétés				
Cours optionnel	Néolithique et Chalcolithique de la France				
Cours optionnel	Les âges du Bronze et du Fer en France				
Cours optionnel	Le monde égéen au Bronze récent				
Cours optionnel	Art et archéologie du Proche-Orient Ancien				
Cours optionnel	et archéologie de la Cordillère des Andes, de la préhistoire aux Incas				
Cours optionnel	Art et archéologie de l'Océanie				
Cours optionnel	Préhistoire, archéologie et arts anciens de l'Afrique				
Cours optionnel	Art de la Rome antique	19h30	19h30	4	4
Cours optionnel	Méditerranée grecque 2 : Grèce d'Occident	19h30	19h30	4	4
Cours optionnel	Méditerranée romaine 2 : Les provinces orientales	19h30	19h30	4	4
Cours optionnel	La Gaule dans l'Antiquité tardive				
Cours optionnel	Archéologie des techniques médiévales et modernes				
Cours optionnel	Les mondes scandinaves et l'Europe (env. 200- env. 1250)				
Cours optionnel	Arts figurés à l'époque romane				
Cours optionnel	La demeure médiévale				
Cours optionnel	Arts monumentaux dans le monde byzantin	19h30	0	3	3
Cours optionnel	Art islamique				
Cours optionnel	Archéologie byzantine				
Cours optionnel	XVIe siècle italien				
Cours optionnel	XVIIe siècle : art flamand et hollandais				
Cours optionnel	Art et société au XVIIIe siècle				
Cours optionnel	Création artistique aux XVIIe et XVIIIe siècles				
Cours optionnel	XIXe siècle 2				
Cours optionnel	Art actuel				
Cours optionnel	L'art allemand au XXe siècle				
Cours optionnel	Architecture actuelle				
Cours optionnel	Histoire de la photographie				
Cours optionnel	Arts décoratifs, mode et design				
Cours optionnel	Architecture au XIXe siècle				
Cours optionnel	Cinématographie nationale				
Cours optionnel	Hollywood				
UE METHODOLOGIE				4	12
Deux cours au choix, l'un et l'autre soit en Histoire de l'art soit en Archéologie					
Cours optionnel	Les grandes questions de l'Histoire de l'art (4)	19h30	9h	4	4
Cours optionnel	Histoire du patrimoine et des musées	19h30	19h30	4	4
Cours optionnel	Traitement de données et statistiques	19h30	9h	4	4
Cours optionnel	Archéométrie	19h30	10h30	4	4
Un cours au choix					
Cours optionnel	Sources et documents de l'Antiquité classique (2)	19h30	0	2	2
Cours optionnel	Faire et savoir-faire artistiques et artisanaux (2)	26h	19h30	2	2
Cours optionnel	Méthode d'analyse d'un genre cinématographique : le cinéma	19h30	0	2	
Cours optionnel	Esthétique (2)	19h30	0	2	2
Langue vivante 1					
Cours obligatoire	Langue vivante 1	0	18h	1	1
Langue vivante 2 ou ancienne					
Cours optionnel	Langue vivante 2	0	18h	1	1
Cours optionnel	Langue ancienne	0	24h	1	1
UE PRE-PROFESSIONNALISATION					
Cours obligatoire	Stage pré-professionnalisant ou expérience en laboratoire	0	120h	1	3
Total volume horaire minimum étudiant		136h30	234h		30
		370h30			

Calendrier du Département des langues 2021-2022

Le Département des Langues est situé au Centre PMF-Tolbiac, ascenseur vert, 7ème étage, Couloir A au 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

Le département des langues vous accueille **les lundi, mardi et jeudi** au **bureau A702**.

Les horaires sont les suivants de 9H30 à 12H30 puis de 14H00 à 16H30

Vous trouverez toutes les informations sur le site du DDL : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

I - Les inscriptions en langues

1 - TD et test de niveau en ligne :

Les étudiants ont accès au planning des TD de langue sur le site du DDL : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/planning/>

Il existe 6 niveaux différents : du niveau 1 au niveau 6 (selon le cadre européen des langues : de A1 à C2).

Pour bien choisir son niveau, les étudiants peuvent passer un test en ligne pour certaines langues : (<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/tests/>).

Les étudiants trouveront également au moment de leur inscription dans le TD de leur choix un tableau leur donnant des informations et des explications pour bien choisir leur niveau.

2 - Inscription en TD (contrôle continu) :

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en TD doivent se rendre sur le serveur Reservalang : <https://rlang.univ-paris1.fr>

Attention : les inscriptions se font chaque semestre.

N'oubliez pas de renouveler votre inscription pour le semestre 2.

<u>Dates d'ouverture du serveur RESERVALANG :</u>	
<u>Uniquement les langues obligatoires:</u> LV1, LV2, Langues anciennes	
Semestre 1	Du jeudi 9 septembre 2021 à partir de 07H30 au dimanche 3 octobre 2021 jusqu'à 23h59
Semestre 2	Du jeudi 20 janvier 2022 à partir de 07H30 au dimanche 13 février 2022 jusqu'à 23h59

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en bonus doivent retirer un formulaire au Département des langues ou en le téléchargeant sur le site Internet.

**Les étudiants redoublants qui ont déjà validé la langue l'an dernier, ne doivent pas se réinscrire !
 Les étudiants en double cursus ne doivent prendre qu'une seule inscription pour chaque langue nécessaire !**

3 - Inscription à l'Examen Terminal (ET).

Les étudiants inscrits à l'Examen Terminal ne suivent pas les enseignements en TD.

Aucune inscription à l'Examen Terminal en langues n'est possible sur Reservalang.

Dates limites des inscriptions pour l'examen terminal qui concernent les niveaux 3/4/5/6 (pas d'examen terminal aux niveaux 1 et 2) Les inscriptions se font directement auprès du Département des Langues	
Semestre 1	Vendredi 22 octobre 2021 jusqu'à 12H30
Semestre 2	Vendredi 18 février 2022 jusqu'à 12H30

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'Examen Terminal doivent remplir les conditions suivantes :

- Cette inscription n'est possible que sur **justificatif écrit** relatif à une activité salariée, une inscription en double parcours ou à un empêchement majeur justifié **écrit**.
- Si les disciplines principales sont en Contrôle Continu, aucune demande d'inscription à l'Examen Terminal pour la langue, **ne sera acceptée**.

Si ces conditions sont remplies alors il faut contacter le Département des langues [muni de votre justificatif](#).

II - Calendrier des TD et dates des partiels (voir calendrier universitaire) :

Semestre	Début des TD de langues	Fin des TD de langues	Dates des partiels dans le cadre du contrôle continu (le partiel aura lieu lors du dernier TD)
S1 (13 semaines de TD)	Lundi 13 septembre 2021	Samedi 18 décembre 2021	Du lundi 13 décembre au samedi 18 décembre 2021 : durant la 13 ^{ème} et dernière semaine de TD
S2 (12 semaines de TD)	Lundi 24 janvier 2022	Samedi 23 avril 2022	Du Mardi 19 avril au Samedi 23 avril 2022 : durant la 12 ^{ème} séance de TD

Rappel : Le contrôle continu compte pour 60% et le partiel pour 40% de la note finale.

III - Calendrier de l'Examen Terminal (ET) en langues

Les étudiants qui ne se seront pas inscrits à l'ET ne pourront pas passer les examens :

Conditions d'inscription	En niveaux 3, 4, 5, 6 sur justificatif (exemple : attestation d'employeur pour étudiants salariés). La carte d'étudiant (ou à défaut CNI, passeport, permis de conduire) est obligatoire afin d'émerger avant d'entrer en amphithéâtre.
Examen terminal Semestre 1	Il s'agit d'un examen écrit : lieu : Centre PMF-Tolbiac durée : 1H30 en amphithéâtre Pour les langues : samedi 15 janvier 2022 Les horaires vous seront précisés avant la fin 2021.
Examen terminal Semestre 2	Il s'agit d'un examen écrit : lieu : Centre PMF-Tolbiac durée : 1H30 en amphithéâtre Pour toutes les langues : samedi 14 mai 2022 Les horaires vous seront précisés au plus tard en mai 2022

IV - Les résultats

Ils seront affichés sur l'ENT de chaque étudiant au fur et à mesure de la saisie par les enseignants.

Les étudiants doivent surveiller leur ENT afin de **résoudre les problèmes avant les délibérations des jurys** dans les UFR.

Si la langue et le niveau n'apparaissent pas sur votre ENT, cela signifie que vous n'avez pas d'inscription en langues.

V - Les examens de rattrapage (session 2)

Les étudiants qui ne se seraient pas inscrits en langues en session 1 ne seront pas autorisés à composer pour l'examen de rattrapage tant qu'ils n'auront pas régularisé leur inscription.

L'inscription en session 1 est en effet obligatoire pour pouvoir composer au rattrapage .Si vous n'êtes pas à jour de votre inscription en session 1 (S1et/ou S2) , vous devrez contacter ou venir au Département des langues pour réaliser une inscription tardive.

Dates des examens de la session 2: Pour figurer sur la liste des rattrapages il faut avoir fait votre inscription en début d'année (en septembre pour le S1 et en janvier pour le S2). Vous devez surveiller vos inscriptions sur votre ENT (la langue et le niveau doivent apparaître)	
Toutes langues Semestre 1	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> Lieu : Centre PMF-Tolbiac Durée : 1H30 Toutes les langues du semestre 1 : samedi 18 juin 2022 Horaires et amphis seront communiqués sur le site des langues au plus tard en mai 2022
Toutes langues Semestre 2	<u>Il s'agit d'un examen écrit</u> Lieu : Centre PMF Durée : 1H30 Toutes les langues du semestre 2 : samedi 25 juin 2022 Horaires et amphis seront communiqués sur le site des langues au plus tard en mai 2022

VI - Contacts

Le Département des Langues se trouve au **centre PMF-Tolbiac, 7ème étage, ascenseur vert, couloir A.**

Nom	Responsabilité	Téléphone	Mail
Mme Drapeau	Scolarité et TOEIC/TOEFL	01 44 07 88 17	Pauline.Drapeau@univ-paris1.fr
Mme Jimenez	Scolarité et étudiants en situation de handicap	01 44 07 85 87	Julia.jimenez@univ-paris1.fr
Mme Sylla KOITA	Scolarité	01 44 07 88 23	Dado.Koita@univ-paris1.fr
Mme Lamari	Scolarité	01 44 07 86 16	Nabila.lamari@univ-paris1.fr
	Scolarité	01 44 07 85 88	
Mme Mondésir	Gestion financière du TOEIC/TOEFL	01 44 07 88 19	Roseline.Mondesir@univ-paris1.fr

Langue	Adresse mail
Allemand	Allemand.DDL@univ-paris1.fr
Anglais	Anglais.DDL@univ-paris1.fr
Arabe	Arabe.DDL@univ-paris1.fr
Chinois	Chinois.DDL@univ-paris1.fr
Espagnol	Espagnol.DDL@univ-paris1.fr
FLE (Français langues étrangères)	FLE.DDL@univ-paris1.fr
Grec ancien	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Hittite	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Italien	Italien.DDL@univ-paris1.fr
Japonais	Japonais.DDL@univ-paris1.fr
Latin	Langues-Anciennes.DDL@univ-paris1.fr
Néerlandais	Neerlandais.DDL@univ-paris1.fr
Portugais	Portugais.DDL@univ-paris1.fr
Russe	Russe.DDL@univ-paris1.fr



REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

DOMAINE : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
LICENCE MENTION : Histoire de l'Art et Archéologie

Licence HAA (2019-2023) :

- L1 : HAA (L2C101), complémentaire CPGE (C2C101), HAA/Histoire (D2C1J1), HAA/Droit (D2C1W1)**
- L2 : HAA (L2C201), Univ. de la Sarre (L2C203), PBC (L2C204), complémentaire CPGE (C2C201), HAA/Histoire (D2C2J1), HAA/Droit (D2C2W1)**
- L3 : Archéo (L3C301), Hist. Art (L3C302), Cinéma (L3C303), PBC (L3C304), intensif (L3C305), complémentaire CPGE (C3C301), HAA/Histoire (D3C3J1), HAA/Droit (D3C3W1)**

Vu le Code de l'éducation et notamment les dispositions des articles L. 612-2 à L. 612-4, et des articles D 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatifs aux diplômes en partenariat international ;

Vu les dispositions des articles D. 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatives aux diplômes en partenariat international ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, tel que modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence;

Vu l'arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle tel que modifié par l'arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle.

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

I. GENERALITES

1. La licence est constituée de 6 semestres d'enseignement. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement, pour un total de 180 crédits européens ECTS.
Le nombre de crédits affectés à un semestre est de 30 pour l'ensemble des UE de ce semestre. Chaque enseignement et unité d'enseignement est affecté d'un coefficient. Les unités d'enseignement permettent de valider des blocs de compétences. L'échelle des coefficients et des crédits est cohérente. Le rapport entre les coefficients des unités d'enseignement ne peut excéder la proportion de 1 à 5.

Pour chaque unité d'enseignement, il existe une session principale et une session dite de « seconde chance » (qui correspond à un rattrapage).

2. Conformément aux articles L611-12 et D611-13 à D611-20 du code de l'éducation, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.
3. Dans le cadre de l'individualisation des parcours, chaque étudiant a la possibilité, en relation avec la Direction des Etudes, de choisir parmi les options proposées dans les maquettes de licence, sous réserve des places disponibles.
4. L'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne considère que la licence en 3 ans constitue la référence. Il n'existe pas de dispositifs aménagés permettant de réaliser une licence en moins de trois ans.
5. Les trois années de licence comprennent un minimum de 1500 Hetd en présentiel.
6. La Direction des Etudes est notamment une interface de dialogue et d'accompagnement de l'étudiant au cours de sa licence. Elle correspond à un collectif d'enseignants qui sont en interrelation direct avec les étudiants et qui ont pour mission avec le support des équipes pédagogiques, d'identifier des étudiants en difficultés, ou aux besoins spécifiques, et de les diriger vers des dispositifs d'accompagnement pour renforcer la réussite en licence et accompagner l'orientation ou la réorientation de l'étudiant s'il le souhaite. Ils sont un interlocuteur privilégié pour les étudiants et les conseillent dans le déroulement de leur scolarité. Ils n'ont en revanche pas de pouvoir décisionnaire de poursuite d'études et ne peuvent pas prendre de décision qui relèverait des compétences du jury de licence. Si aucun membre de la direction d'études ne fait partie du jury de licence, il est alors conseillé d'inviter un représentant de la direction d'études – à titre consultatif – aux délibérations afin de permettre la transmission aux membres du jury des informations utiles à la connaissance des parcours individuels des étudiants au cours de leurs études.
7. Le présent règlement de contrôle des connaissances s'applique à la licence et aux double-licences de l'UFR 03.

II. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle (conformément aux dispositions des articles D. 612-2 du code de l'éducation). Elle se fait en début d'année universitaire conformément à l'arrêté du président de l'Université statuant chaque année sur les dates limites d'inscription administrative. L'inscription administrative est obligatoire et préalable à l'inscription pédagogique.

L'inscription pédagogique est faite semestriellement pour chacune des trois années de licence avant le début des cours et des TD du semestre concerné, selon un calendrier fixé par l'administration de l'UFR et porté à la connaissance des étudiants.

Pour chaque inscription pédagogique, il existe une possibilité de modification au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.

Les étudiants peuvent consulter leur inscription pédagogique sur <http://ipconsult.univ-paris1.fr> tout au long de l'année. En cas de réclamation ou de litige, le dernier contrat pédagogique affiché en ligne fera foi.

2. Inscription par transfert :

Conformément à l'article D. 612-8 du code de l'éducation, un étudiant régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et désirant obtenir son transfert dans un autre établissement public d'enseignement supérieur doit en faire la demande à son chef d'établissement ainsi que, sous son couvert, au chef de l'établissement dans lequel il désire poursuivre ses études.

Le transfert est subordonné à l'accord des deux chefs d'établissement.

Dans ce cas, l'inscription annuelle prise dans l'établissement de départ est valable dans l'établissement d'accueil.

Le chef de l'établissement de départ transmet le dossier de l'intéressé au chef de l'établissement d'accueil.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement, les études qu'il a effectuées sont prises en considération dans les conditions déterminées par l'établissement d'accueil, au vu de la scolarité déjà accomplie.

Les modalités de prise en compte du parcours déjà réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en L3 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de l'UFR ou de l'Institut.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de l'UFR ou de l'Institut.

3. Inscription par validation d'acquis personnels (Code de l'éducation article L613-5), validation des acquis de l'expérience (Code de l'éducation article L613-4) ou validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger (Code de l'éducation L613-3) :

La validation d'enseignement se fait par U.E. entières ou par éléments constitutifs d'U.E., sous la forme de dispenses, sans attribution d'une note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces U.E. ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation est prononcée par le jury de validation compétente de l'UFR ou de l'Institut désigné par le Président de l'Université.

III. PROGRESSION

En cas de validation totale de l'année : progression automatique dans l'année supérieure.

En cas de redoublement, l'étudiant doit se réinscrire dans les matières qu'il n'a pas validées, au sein des UE non validées, et doit repasser les examens correspondants.

Toutefois, un étudiant auquel ne manque qu'un semestre est autorisé à s'inscrire dans l'année suivante.

Dans ces conditions, un étudiant peut s'inscrire simultanément dans deux années d'études consécutives de la même formation. Toutefois, un étudiant ne peut s'inscrire en L3 s'il n'a pas validé les semestres 1 et 2 de L1.

Les étudiants qui n'ont validé qu'un semestre d'enseignement peuvent bénéficier de dispositifs de réorientations. Sous la coordination de la Direction des Etudes compétente, les étudiants en difficultés et notamment ceux qui n'ont pas validés un semestre de licence, pourront se voir proposer un accompagnement individualisé.

L'accès en M1 n'est possible qu'après la validation de la totalité des UE des 3 années de la Licence (L1-L2-L3).

IV. EXAMENS

1. La première session d'examen est organisée aussitôt après la fin des enseignements.
2. Une session de « seconde chance » (c'est-à-dire de rattrapage) a lieu, après les résultats de la session initiale, lorsque l'étudiant n'a pas validé son année dans les matières où il n'a pas obtenu la moyenne.

La note attribuée dans chaque matière à la seconde chance correspond à la meilleure note entre les notes obtenues à la première et à la seconde chance (sans prise en compte du contrôle continu pour la seconde session).

3. Les étudiants étrangers qui suivent des enseignements à l'Université Paris 1 dans le cadre de conventions d'échanges internationaux ont la possibilité de bénéficier d'une seconde chance, à l'issue de la première session d'examens afin de faciliter leur retour dans leur pays d'origine.
4. Les dates des examens sont affichées sur l'ENT de chaque étudiant ; elles sont envoyées aux adresses courriel prenom.nom@etu.univ-paris1.fr des étudiants ; elles sont affichées dans les secrétariats 3 semaines avant les épreuves et sont consultables sur le site internet de l'UFR : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ufr03/>

Les étudiants salariés peuvent, en cas de nécessité, notamment de demande de la part de leur employeur, obtenir une convocation officielle aux épreuves d'examen auprès des secrétariats concernés.

5. L'étudiant doit se présenter au moins un quart d'heure avant le début des épreuves, être muni de sa carte d'étudiant de l'université Paris 1 et respecter la place qui lui a été attribuée (se reporter à la liste d'affichage à l'entrée de la salle d'examen). Il devra obligatoirement émarger avant de rendre sa copie d'examen. Aucune entrée ne sera autorisée après un tiers de temps après le début de l'épreuve. Les sorties ne sont autorisées qu'un tiers de temps après le début de l'épreuve. L'utilisation de téléphone ou smartphone est interdits dans les salles d'examen.

D'autres dispositions pourront être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants concernant le matériel utilisable. Les étudiants en seront informés avant le début des épreuves. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

Tout étudiant en situation de handicap (cf. point XI ci-dessous) peut bénéficier d'aménagements. Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (voir site <http://www.univ-paris1.fr/> rubrique Vie étudiante).

V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. L'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les U.E. constitutives d'un semestre résulte peuvent résulter :
 - d'un contrôle continu et d'un examen de fin de semestre
 - d'un contrôle continu sans examen terminal (sauf pour les étudiants bénéficiant des régimes spéciaux qui sont inscrits en examen terminal)
 - d'un examen terminal, sans contrôle continu

L'examen terminal peut être réalisé soit sous la forme d'une épreuve écrite anonyme, soit d'une épreuve orale.

2. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
Le secrétariat concerné doit être saisi, justificatif(s) à l'appui, de cette demande de passage en régime d'examen terminal. L'étudiant ayant obtenu une telle dérogation ne peut pas assister aux séances de TD en auditeur libre.
3. L'assiduité aux travaux dirigés et conférences de méthode est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre.
La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.
4. Dans les matières faisant l'objet d'un examen de fin de semestre et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%. Le contrôle continu doit comprendre au moins trois notes.
5. Trois inscriptions consécutives en L1/L2 et cinq inscriptions consécutives sur l'ensemble de la licence sont de droit. Au-delà, toute inscription consécutive supplémentaire est soumise à une décision du jury.

VI. NOTATION DES EPREUVES

A. Notes, coefficients et crédits

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes : cf. les maquettes des enseignements

1ère session :

Cas général :

- matières à cours magistral + T.D. : validation liée à l'obtention de deux notes, comptant chacune pour 50% de la note finale : une note de T.D. (correspondant à la moyenne des notes obtenues dans le cadre du contrôle continu) et une épreuve écrite en temps limité.
- matières à cours magistral uniquement : une note.

Cas particulier des étudiants inscrits en examen terminal :

- matières à cours magistral + T.D. : validation liée à l'obtention de deux notes, comptant chacune pour 50% de la note finale, sanctionnant respectivement une épreuve écrite en temps limité et une épreuve orale.
- matières à cours magistral uniquement : une note

Pour les matières mutualisées dispensées par d'autres UFR ou départements, il convient de se référer au régime de contrôle des connaissances en vigueur dans l'UFR ou le département concerné.

B. Bonifications

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Dans le cadre de l'individualisation des parcours, les étudiants se voient proposer, dans les maquettes de chaque formation, à la fois des cours obligatoires – qui constituent le socle commun de connaissances – et des cours optionnels qui contribuent à l'individualisation des parcours. Ces cours optionnels seront ouverts en fonction des places disponibles.
4. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de licence quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation, sous réserve de places disponibles.

Chaque UFR peut proposer en outre d'autres matières à bonification

VII. CAPITALISATION ET COMPENSATION

1. Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence, les crédits, unités d'enseignement et diplômes peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements :
Conformément à l'article 14 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence, les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne, dans les UE non validées. Les crédits qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.

4. Semestre :
Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. **Compensation annuelle** : elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année.
Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.
6. **Compensation « exceptionnelle »** pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique globalement sur les semestres S1, S2, S3 et S4 :
Les étudiants ayant validé leurs deux semestres de L2 mais un seul semestre de L1 peuvent bénéficier par décision du jury, de la validation du semestre de L1 non validé par une modalité de compensation exceptionnelle.
7. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.
8. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.
9. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger :
Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Les résultats peuvent être consultés à la fin de chaque semestre, pendant une période donnée sur internet : <http://resultat.univ-paris1.fr>

Un relevé de notes est produit à la fin de chaque session.

Explication des types de résultats sur l'année de licence :

ADM : Admis(e), passage automatique dans l'année supérieure

AJ : Ajourné(e), non autorisé à passer dans l'année supérieure ;

AJAC : Ajourné(e) Autorisé à Continuer, l'étudiant n'a pas la moyenne générale, mais il a au maximum un semestre de retard, il est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure mais il doit repasser les matières pour lesquelles il a été ajourné.

DEF : défaillant(e) ; doit se présenter à la session de « seconde chance ».

VIII. OBTENTION DES DIPLOMES

A. Diplôme intermédiaire DEUG

1. Sans demande expresse de l'étudiant, le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.
2. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part les 2 semestres de L1 et d'autre part les 2 semestres de L2.
3. En cas d'obtention, le diplôme est édité sur demande.

B. Diplôme final de licence

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies pour la formation énoncées au chapitre VII notamment ses alinéas 5 et 6

Le diplôme de licence est accompagné d'un supplément au diplôme décrivant la formation suivie ainsi que les compétences et les connaissances acquises.

C. Mentions

La validation du diplôme (DEUG ou Licence) est assortie des mentions suivantes :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20.
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20.
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20.
- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20.

Pour le DEUG, la mention prend pour référence les notes des semestres 3 et 4 ou les notes des semestres 1, 2, 3 et 4 suivant les pratiques de chaque famille disciplinaire.

Pour la licence, la mention prend pour référence les notes des semestres 5 et 6.

IX. JURY

1. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et à connaissance des modalités prévues dans le contrat pédagogique des étudiants pour la réussite étudiante La délivrance du diplôme de Licence ou le titre de DEUG est prononcée après sa délibération. Il peut décerner des points de jury permettant l'obtention de l'année ou d'une mention.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR ou de l'Institut responsable de la formation.

X. REORIENTATION

Tout étudiant peut demander une réorientation à l'issue du S1, S2, S3 et S4 de licence.

La commission de réorientation examine les demandes des étudiants et se prononce sur les matières pouvant être validées et sur les obligations d'études dans le cadre du nouveau cursus.

1. En cours de licence, des réorientations sont possibles en usant des passerelles prévues pour l'accès aux différentes formations.

2. L'étudiant qui change de filière au sein de l'Université Paris 1 conserve les unités et les enseignements capitalisés qu'il a validés lorsque ceux-ci figurent au programme de la nouvelle filière avec le même régime de contrôle des connaissances.
3. La commission de réorientation de chaque licence est composée et nommée par le Président de l'Université, après avis du directeur de la composante :
 - Du directeur de la composante concernée ou son représentant
 - De 6 enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique de la licence
 - D'un membre de la direction d'études
 - D'un membre du personnel des services de scolarité concernés
 - De 4 étudiants maximum membres du conseil de la composante
 - D'un membre du SCUIO

XI. REGIMES SPECIAUX

1. Les étudiants handicapés Les étudiants handicapés et/ou présentant un problème de santé peuvent demander l'application des dispositions prévues le décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 (bulletin officiel n° 2 du 12 janvier 2012).
Des aménagements d'épreuve peuvent leur être proposés sur présentation d'un arrêté signé par le président de l'Université.
2. Des dispositions particulières sont arrêtées pour les étudiants suivant un enseignement à distance.

XII. STAGES (article L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation)

Les étudiants ont la possibilité dans le cadre de leur cursus pédagogique, de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable du diplôme et est placé sous la tutelle d'un enseignant (cf. le site Internet de l'Université, Rubrique Insertion professionnelle). Le stage doit impérativement être compatible avec l'assiduité aux enseignements.

Les conventions de stage doivent être impérativement saisies depuis l'ENT, imprimées en trois (3) exemplaires. Elles doivent être impérativement signées par l'entreprise, par l'enseignant-référent du stagiaire et par le stagiaire lui-même puis déposées au secrétariat concerné pour signature du directeur de l'UFR, avant le début du stage.

Annexe au règlement de contrôle des connaissances type relative à la mise en œuvre d'une période de césure

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,

Vu les articles L611-12 et D611-13 à D611-20 du code de l'éducation,

Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,

Vu le décret 2018-372 du 18 mai 2018 relatif à la suspension temporaire des études dans les établissements publics dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur.

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposées par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

1. Caractéristiques de la césure

Période de césure.- La période dite « de césure » :

Le début d'une période de césure coïncide nécessairement avec celui d'un semestre universitaire

- Sa durée ne peut être inférieure à celle d'un semestre universitaire, ni supérieure à deux semestres consécutifs.
- Elle peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire. Le télé-service défini par l'article D. 612-1 qui gère la procédure nationale de préinscription dans une formation initiale du premier cycle mentionnée à l'article L. 612-3 permet au candidat qui souhaite débiter une césure dès l'entrée dans l'enseignement supérieur de transmettre sa demande une fois qu'il a accepté la proposition d'inscription faite par l'établissement.
- Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension

2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler **en France ou à l'étranger** et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou de période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique/service volontaire européen/volontariat associatif ou autres formes de volontariat (de solidarité, en administration ou en entreprise)	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat	Inscription au « Diplôme Etudiant-entrepreneur »	Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficiaire de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

☛ Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

3. Régime de la césure

Procédure.- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante (par délégation du Président de l'Université) son projet de césure au minimum un mois ouvrable avant le début du semestre.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant la nature, les modalités de réalisation, les objectifs du projet est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

Lorsque l'étudiant souhaite interrompre la période de césure avant le terme prévu dans la convention mentionnée ci-dessous, la réintégration dans la formation ne peut intervenir sans l'accord du président ou du directeur de l'établissement.

Convention pédagogique.- Lorsque le directeur de la composante (sur délégation du président de l'Université) donne son accord à la demande de césure, l'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique qui comporte les mentions obligatoires suivantes :

- Les modalités de sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (*V. modèle de convention pédagogique ci-joint*) ;
- Le dispositif d'accompagnement pédagogique ;
- Les modalités de validation de la période de césure par l'attribution de crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables.

Modalité de validation de la période de césure :

La validation de l'année de césure donne lieu à l'obtention de 10 ECTS qui s'ajoutent au nombre total de crédits européens délivrés à l'issue de la formation et qui n'entraîne aucune dispense d'enseignement ou de stage. Un certificat spécifique liée à l'année de césure est alors délivré.

Droits d'inscription.- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant. Lorsque le diplôme préparé dans l'établissement d'inscription est un diplôme national, l'étudiant acquitte des droits de scolarité au taux réduit prévu dans l'annexe de l'arrêté fixant les droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Bourse.- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale.- Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge). Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture. L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE

MENTION HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

PARCOURS « PASSERELLE »

Objectifs de la formation

Ce parcours particulier est réservé aux étudiants de CPGE souhaitant valider un diplôme de Licence d'Histoire de l'Art et Archéologie.

L'UFR 03 a mis en place un partenariat avec plusieurs lycées de Paris et sa région afin d'offrir la possibilité aux étudiants de CPGE s'inscrivant dans le parcours « Passerelle » de suivre, sur deux/trois années, une formation en Histoire de l'Art et Archéologie en parallèle à leur cursus, et de valider le diplôme de Licence (sous réserve de l'obtention de 120 ECTS délivrés par leur établissement). Ce parcours « Passerelle » rend possible l'entrée en Master 1.

Ce parcours fournit les éléments considérés comme fondamentaux dans les deux disciplines depuis l'archéologie préhistorique et antique jusqu'à l'art contemporain et le cinéma. Ces enseignements consistent en des séries de cours en ligne préparés spécifiquement pour ce parcours.

Organisation des enseignements

Le programme « passerelle » porte sur les trois années de Licence / classes préparatoires.

- 1ère année (Hypokhâgne/L1) : assiduité à une séance d'information sur les bibliographies et les exigences du programme (5h) [exceptionnellement, cette séance peut être suivie en Khâgne]

- 2e année (Khâgne/L2) : Unité d'enseignement 1 (UE 1), composée de 4 cours en ligne sur quatre aires chrono-culturelles (et les méthodes spécifiques de leur étude), soit 40h de podcast :

- Préhistoire et protohistoire
- Antiquité grecque et romaine
- Histoire de l'art médiéval
- Histoire de l'art moderne

- 3e année (Khûbe/L3, à partir de 2017/18) : Unité d'enseignement 2 (UE 2); composée de 4 cours en ligne sur quatre aires chrono-culturelles (et les méthodes spécifiques de leur étude), soit 40h de podcast :

- Archéologie médiévale et moderne
- Art et archéologie extra-européens
- Histoire de l'art contemporain
- Photographie et Cinéma

Condition d'inscription

Tout élève de CPGE de Lettres (A/L ou LSH) ou de Lettres et Sciences sociales (B/L) d'un établissement signataire de la convention « passerelle » peut s'inscrire.

Les élèves de CPGE désirant participer au programme « passerelle » prendront une inscription complémentaire à Paris 1 dès l'inscription en Lettres supérieures (Hypokhâgne / L1) ; l'inscription sera renouvelée en Première Supérieure (Khâgne / L2) et pour les élèves admis à redoubler leur Première Supérieure (Khûbes / L3).

RÈGLEMENT DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Dispositif « Passerelle » CPGE / Paris 1

I. GÉNÉRALITÉS

1. La licence est constituée de 6 semestres d'enseignement. Le nombre de crédits affectés à un semestre est de 30 pour l'ensemble des UE de ce semestre. Chaque enseignement et unité d'enseignement est affecté d'un coefficient. L'échelle des coefficients et des crédits est identique. Le rapport entre les coefficients des unités d'enseignement ne peut excéder la proportion de 1 à 3.*
2. Depuis plusieurs années, l'UFR 03 Histoire de l'art et archéologie a mis en œuvre un partenariat pédagogique avec les classes préparatoires aux ENS afin de délivrer une Licence d'Histoire de l'art et Archéologie moyennant la validation de 60 ECTS supplémentaires, sous réserve d'obtention des 120 ECTS délivrés à l'issue du parcours en CPGE.
3. Ce partenariat s'adresse à tout élève de CPGE de Lettres (A/L ou LSH), de Lettres et Sciences sociales (B/L) ou de Prépa Chartes d'un établissement signataire de la convention cadre avec l'Académie de Paris ou d'une convention « passerelle » UFR 03/CPGE.
4. Les élèves de CPGE désirant participer au programme « passerelle » prendront une inscription complémentaire à Paris 1 dès l'inscription en Lettres supérieures (Hypokhâgne / L1) ; l'inscription sera renouvelée en Première Supérieure (Khâgne / L2) et pour les élèves admis à redoubler leur Première Supérieure (Khûbes / L3).
5. Le programme « passerelle » porte sur les trois années de Licence et comprend :
 - assiduité à une séance d'information sur les bibliographies et les exigences du programme (5h)
 - validation de l'UE 1, composée de 4 modules de cours :
 - Pré- et protohistoire (et méthodes spécifiques)
 - Antiquité (et méthodes spécifiques)
 - Histoire de l'art médiéval
 - Histoire de l'art moderne
 - validation de l'UE 2, composée de 4 modules de cours :
 - Archéologie médiévale et moderne (et méthodes spécifiques)
 - Art et archéologie non-européens (et méthodes spécifiques)
 - Histoire de l'art contemporain
 - Photographie et Cinéma
6. Le contenu de ces modules est délivré sur l'ensemble des trois années du programme, comme s'il s'agissait de l'année de L3 (UE 1 validée comme semestre 5 et UE 2 validée comme semestre 6). Les deux UE doivent avoir été validées au plus tard en fin d'année de Khûbe, selon un rythme choisi par l'étudiant : la validation peut être étalée sur une, deux ou trois sessions d'examen (du L1 au L3) Les cours font l'objet de modules en e-learning mis à disposition des étudiants inscrits dans le dispositif « passerelle » sur un EPI dédié.

II. INSCRIPTIONS

1. **L'inscription administrative** est annuelle (conformément aux dispositions nationales).
2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.

3. Inscription par transfert : Les demandes de transfert du dispositif « équivalence » (CPGE non diplômante) vers le programme « passerelle » ne sont pas envisageables au-delà de l'inscription administrative en L2. Elles sont examinées par le responsable de la formation à l'UFR 03. Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation ne sont pas envisageables au-delà de l'inscription administrative en L2. Elles sont examinées par le responsable de la formation à l'UFR 03.
4. Les Inscription par validation d'acquis (décret du 23 août 1985), validation des acquis de l'expérience (décret du 24 avril 2002) ou validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger (décret du 16 avril 2002) ne sont pas applicables au programme « passerelle »
5. Dans le cadre du programme « passerelle », le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à un avis favorable du responsable de la formation à l'UFR 03, sur avis motivé du conseil de classe (CPGE).

III. EXAMENS

1. La première session d'examen est organisée au début de l'année universitaire suivante (1^{ère} quinzaine de septembre).
2. La session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.
3. La note attribuée dans chaque matière à la deuxième session se substitue à celle obtenue lors de la première session.

V. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. L'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives du programme « passerelle » résulte de l'une ou de plusieurs des épreuves suivantes :
 - épreuves écrites anonymes,
 - examens oraux,
 - rapport de stage
2. Après accord du responsable de la formation à l'UFR 03, une matière par UE pourra être validée sous la forme d'un stage en Histoire de l'art ou en Archéologie, donnant lieu à la rédaction notée d'un rapport.
3. Les élèves inscrits en option « Histoire des Arts » en CPGE auront en outre la possibilité de valider, après avis motivé du Conseil de classe (CPGE) et du responsable de la formation à l'UFR 03, une ou plusieurs matières similaires à celles proposées dans le programme « passerelle ». Cette disposition est également compatible avec la validation d'un stage.

VI. NOTATION DES ÉPREUVES

Notes, coefficients et crédits

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

- UE 1 (30 ECTS)

Matière	Modalité	Notation	Coeff.	Crédits
Pré- et protohistoire	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS
Antiquité	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS
Histoire de l'art médiéval	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS
Histoire de l'art moderne	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS

- UE 2 (30 ECTS)

Matière	Modalité	Notation	Coeff.	Crédits
Archéologie médiévale et moderne	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS
Art et archéologie non-européens	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS
Histoire de l'art contemporain	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS
Photographie et Cinéma	1 écrit ou 1 oral	Sur 20	1	7,5 ECTS

Bonifications

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de licence quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation.

VII. CAPITALISATION ET COMPENSATION

1. Conformément à l'article 15 de l'arrêté du 1^{er} août 2011, les crédits, unités d'enseignement et diplômes peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements : Conformément à l'article 13 de l'arrêté du 1^{er} août 2011, les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne, dans les UE non validées. Les crédits qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.

4. Semestre : Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. Compensation annuelle : elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.
6. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.
7. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.

VIII. OBTENTION DES DIPLÔMES

Diplôme intermédiaire DEUG

Dans le cadre du programme « passerelle », qui porte sur la validation du L3, la délivrance du DEUG ne peut être proposée.

Diplôme final de licence

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir obtenu, d'une part, les 120 ECTS délivrés à l'issue de son parcours en CPGE (décret de 2007) et, d'autre part, les 60 ECTS propres au programme « passerelle ».

Le diplôme de licence est accompagné d'un supplément au diplôme décrivant la formation suivie ainsi que les compétences et les connaissances acquises.

Mentions

La validation du diplôme de Licence est assortie des mentions suivantes :

- *Passable*, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
- *Assez bien*, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
- *Bien*, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
- *Très bien*, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

Pour la licence, la mention prend pour référence les notes des semestres 5 et 6.

IX. JURY

1. Le jury de la troisième année de licence (L3) comprend les enseignants qui ont participé à la notation des épreuves mentionnées à l'article V, le directeur de l'UFR 03 ou son représentant, ainsi que le responsable de la formation. Tenant compte des avis du Conseil de classe concerné des établissements signataires d'une convention avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation de chaque semestre et attribue le grade de licence. Il peut décerner des points de jury.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR.

X RÉGIMES SPÉCIAUX

Les étudiants handicapés et/ou présentant un problème de santé peuvent demander les dispositions prévues par la circulaire n° 2011-220 du 27/12/2011 (bulletin officiel n° 2 du 12 janvier 2012).

XII. STAGES

Les étudiants ont la possibilité dans le cadre de leur cursus pédagogique de réaliser un stage en dehors des périodes d'enseignement donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable du diplôme et est placé sous la tutelle d'un enseignant (voir Cahier des charges des stages site : <http://www.univ-paris1.fr/espace-professionnel/reglementation-des-stages/convention-de-stage/>).

OUVERTURE DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

HORAIRES D'OUVERTURE

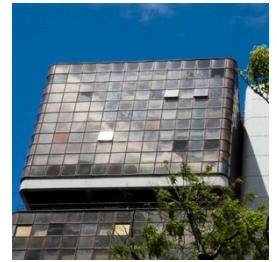
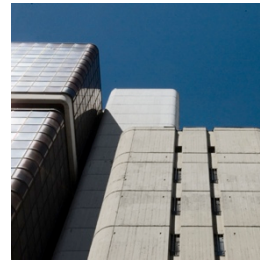
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 8h à 12h30

OUVERTURE PENDANT LES CONGÉS UNIVERSITAIRES

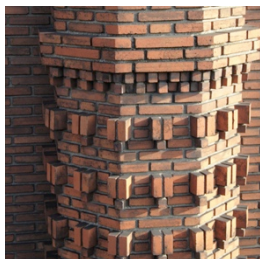
Du dimanche 31 octobre 2021 Au dimanche 7 novembre 2021	Du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022	Du dimanche 27 février 2022 au dimanche 6 mars 2022	Du dimanche 24 avril 2022 au dimanche 8 mai 2022	Juillet/Août 2021
OUVERT	FERMÉ Du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022	OUVERT	FERMÉ Du dimanche 24 avril 2022 au dimanche 1er mai 2022	FERMÉ Du samedi 23 juillet 2022 au dimanche 21 août 2022 inclus

Le Centre Pierre Mendès-France, rue de Tolbiac

Réalisé par Michel Andrault (né en 1926) et Pierre Parat (né en 1928), de 1970 à 1972, le centre PMF s'inscrit dans le contexte des programmes universitaires de l'après 68 et de la rénovation urbaine du secteur Italie XIII, engagée depuis 1964. Sur un terrain exigu de 7500 m², un ancien dépôt de pavés, les deux architectes appliquent les principes des tours de bureaux (46 300 m² de planchers pour 22 000 étudiants). En développant en hauteur une solution architecturale et constructive qu'ils ont conçue pour les sièges régionaux du Crédit Agricole, à Orléans-la-Source et Auxerre, ils répartissent les volumes en plots superposés, que relie les tours de bétons abritant les circulations verticales. Les plots sont reliés verticalement par un noyau central abritant les sanitaires et autour duquel un couloir distribue les salles séparées par des cloisons. Établis dans des volumes cylindriques, les amphithéâtres sont glissés au rez-de-chaussée sous la structure principale dont l'imposante poutraison encombre l'espace. L'affirmation brutaliste de la structure, la séparation des plots de cinq niveaux par des terrasses et le mur rideau aux teintes sombres en font un signal urbain fort dans un paysage urbain hétérogène.



L'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet



Grâce à la généreuse donation (3 millions) de la Marquise Arconati-Visconti, à l'initiative de trois universitaires (Émile Mâle, Gustave Fougères et René Schneider), au soutien du recteur Paul Appel et à l'aide de l'État et de la Ville de Paris, l'Institut d'art et d'archéologie (1921-1932) a pu s'édifier à l'emplacement de l'ancien institut de chimie appliqué de la Faculté des sciences. Lauréat du concours à deux degrés organisé en 1920-1921, Paul Bigot (1870-1942) a su parfaitement s'adapter à un programme longtemps mouvant mais qui exigeait la plus grande économie possible pour un édifice ayant un caractère monumental. À l'encontre du rationalisme régnant, il résout le problème en dissociant la structure en béton armé et l'enveloppe en briques rouges. Le traitement de cette dernière, d'un grand raffinement, résulte d'une synthèse originale dont les sources sont multiples (gothique italien, roman, etc.) et qui offre au regard des promeneurs, à la base des grandes arcades, une frise formée de moulages de bas-relief qui signalent la fonction de l'édifice. À l'intérieur, le vestibule d'entrée, l'amphithéâtre et la grande salle de lecture de la bibliothèque, dans le vide central, ont conservé leurs volumes, mais, dans les étages, les galeries qui abritaient les collections de plâtre et le plan de Rome de P. Bigot ont été sensiblement transformées.
(À lire : Simon Texier [dir.], *L'Institut d'art et d'archéologie*, Paris 1932, Paris, Picard, 2005.)